Neuchâtel — No 298 (18 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 21 décembre 1960

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

222me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 19 ct., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 ct. - Réclames 80 ct., locales 60 ct. (de nuit 80 ct.). Naissances, mortuaires 33 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, « A S S A » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La renaissance ... des Cahiers de la renaissance vaudoise

LES « Cahiers de la Renaissance vaudoise », fondés en 1926, à l'enseigne du mouvement qui s'appelait alors « Ordre de Tradition », viennent de prendre un nouveau départ. Pendant trente-cinq ans, ils ont été jalonnés d'une série de publications malheureusement trop rares et trop irrégulières, mais qui ont attesté en Suisse romande d'un effort original de renouvellement de la pensée politique, historique et littéraire, parfois aussi philosophique et religieuse. C'est pourquoi l'on ne peut que saluer avec plaisir leur nouvelle... renaissance. D'autant plus qu'ils sont présentés désormais sous forme de plaquettes élégantes, ornés de dessins agréables et d'une typographie parfaite, à en juger du moins par le premier d'entre eux, de la nouvelle série, qui, comme de juste, est de la plume de M. Marcel Regamey.

L'animateur de la « Ligue vaudoise », l'apôtre persévérant et intelligent d'une cause dont, dans le canton voisin comme ailleurs, on ne veut retenir généralement que l'aspect politique, mais qui, en réalité, embrasse et suppose toute une conception de l'homme, lié à sa petite patrie terrestre pour mieux accomplir son destin spirituel, a intitulé son Cahier : « Le Mythe du Golfe » et, en moins d'une centaine de pages, il nous livre comme une synthèse des idées qui n'ont cessé d'animer, d'alimenter et de renouveler sa réflexion.

~ ~ ~

Ce serait se leurrer cependant de penser qu'une telle synthèse se présente d'une façon dogmatique. Au contraire, elle naît d'un libre mouvement de la plume, d'un dialogue engagé avec un interlocuteur compréhensif, à la suite de méditations suggérées au cours d'un voyage en Grèce et des étapes qui l'ont précédé. C'est en descendant du Monte Venere au-dessus de Taormine en Sicile que M. Regamey a été frappé par ce qu'il appelle le « mythe du golfe ». Qu'est-ce que ce mythe ? La jonction d'une mer plane avec la côte rocheuse, formant le golfe de Giardini, lui montrait que « la ligne d'union est bien plus intéressante que les éléments qu'elle unit, car la courbe qu'elle dessine épouse les moindres mouvements du rivage tout en les incorporant à sa formule. Ainsi notre personne n'est ni pur esprit, bien qu'ouverte sur le pur Esprit, ni seulement un donné composite ; nous sommes, vous et moi, une ligne de rencontre de l'un et de l'autre. C'est cette ligne qui est unique comme chaque golfe est unique ».

C'est là l'éternel problème des rapports, chez l'homme, de l'universel et du contingent. Et l'on voit tout ce que M. Regamey peut en dégager. D'abord au plan de la poésie. Le golfe de Giardini enchante ses regards. Mais il ne l'engage pas à fuir le réel. Ensuite au plan psychologique : de chaque être, nous connaissons seulement les limites, la ligne de jonction, mais il est « des limites privilégiées qui révèlent le dedans de l'être ».

~ ~ ~

La méditation s'élève alors. Au mont Palamède, en Grèce au-dessus de la ville de Nauplie, l'auteur rencontre une vieille femme d'une laideur repoussante qui vend des bouteilles d'orangeade. L'instinct de l'ami qui l'accompagne est ici celui de la fuite. Mais M. Regamey le ramène à la réalité. Se laisser aller au mouvement de sa répulsion, de sa sensibilité, ce n'est pas affronter le problème du mal tel qu'il existe dans le monde. « Pour changer quoi que ce soit autour de nous, il faut d'abord avoir une idée claire et aussi complète que possible des situations concrètes... Sans doute faut-il distinguer d'abord le bien du mal, le beau du laid, le vrai du faux, l'utile du nuisible, le propre du sale. Mais avoir choisi le bien n'est pas encore avoir corrigé le mal. »

On retrouve ici le théoricien politique, l'analyste des choses de la cité et de la patrie et qui situe justement les données du problème. « Le subjectivisme et l'individualisme régnants engendrent des réactions toutes générales, qui visent plus à supprimer le phénomène qui choque, écœure ou indigne qu'à guérir et réconforter les êtres eux-mêmes. » Voilà précisément le grand mal contemporain dénoncé ! Au nom de beaux principes, au nom d'un idéalisme qui n'est que le faux-semblant du spirituel, on pourfend l'ignorance, l'alcoolisme, la crasse, le racisme ou le communisme. Mais se penche-t-on sur les êtres réels ? Cherche-t-on à envisager, dans la vie publique, les conditions concrètes de leur développement et de leur épanouissement, parfois même seulement de leur survie ? L'Etat totalitaire les considère comme du bétail ou du matériel humain. L'Etat qualifié de démocratique comme des numéros, des quantités (de plus en plus négligeables). Il faut retrouver les lois naturelles et reforger les lois nationales grâce auxquelles les hommes seront restaurés dans la dignité d'êtres de chair et d'âme.

~ ~ ~

Telle est bien la direction dans laquelle va la pensée de M. Regamey et qu'il ne formule pas explicitement ici. Mais cette pensée débouche bientôt, toujours à la lumière des clartés de la Grèce, sur le philosophique et sur le religieux. Il s'est souvenu d'un vieux texte de Maurras intitulé : « Corps glorieux » dans lequel l'écrivain si souvent injustement accusé de paganisme pénétrait dans le domaine de la révélation chrétienne. Toute œuvre que nous avons voulu bien faire nous sera comptée. Ce n'est pas elle qui nous sauve, ajoute M. Regamey, c'est le Christ. Il n'en reste pas moins que « la promesse de la vie éternelle ne condamne pas la création, mais la sauve ». Et c'est là le thème ultime sur lequel il médite à Olympie, sous les ombrages admirables. Toutes ces ruines du passé ne sont pas mortes. Elles sont inscrites à l'actif des siècles et auront leur part dans l'éternité.

René BRAICHET.

P.-S. — Cette chronique était écrite quand nous est parvenu déjà le second cahier de la collection. Intitulé « La Machine sur les genoux », il est de la plume de M. Bertil Galland et il est un portrait des Etats-Unis aussi vivant que non conformiste. Nous aurons l'occasion d'en parler.

Une fillette sauvée par ses chiens

BOSTON, (UPI). — La mère d'une petite fille de 5 ans, Marie Clément, avait été transportée inconsciente à l'hôpital, sans avoir pu prévenir qui que ce soit de la présence, dans une pièce voisine, de son enfant endormie.

Ce n'est que 5 jours plus tard que Mme Clément put demander des nouvelles de sa fille, que tout le monde pensait en sécurité chez quelque parent.

La police se rendit immédiatement à l'appartement de Mme Clément, et quelle ne fut pas son émotion d'y trouver l'enfant, pelotonnée sur le plancher, entre ses deux chiens, dont la chaleur l'avait préservée d'une mort certaine.

L'officier de police a déclaré, très ému par ce spectacle : « Je n'ai jamais rien vu de semblable ; cette enfant est certainement la plus courageuse que j'aie jamais rencontrée : elle nous a accueillis avec un sourire. »

Ouvrant officiellement la campagne du référendum

De Gaulle demande aux Français un «oui franc et massif»

IL PRÉCISE SON PLAN QUI COMPORTE LES POINTS SUIVANTS :

1. *Algérie algérienne indépendante si elle le veut.*
2. *Nécessité d'une association avec la France*
3. *Garanties accordées à toutes les communautés.*
4. *Le «oui» prendra la valeur d'une nouvelle offre de négociation.*

PARIS (UPI). — Voici l'essentiel de l'allocution radiodiffusée prononcée hier soir par le général de Gaulle, à l'Elysée :

Au milieu d'un monde bouleversé, la France voit se poser à elle de grands problèmes qui sont de grandes épreuves. Elle ne serait pas la France s'il en était autrement. Il lui faut épouser son temps et s'adapter aux conditions, pleines d'espérances mais brutales, qui repétrissent l'univers.

Le peuple français est appelé à dire, le 8 janvier, par référendum, s'il approuve, comme je le lui demande, que les populations algériennes, lorsque la paix régnera, choisissent elle-mêmes, leur destin. Cela signifie : ou bien rompre avec la République française, ou bien en faire partie, ou bien s'y associer. Il est d'avance entendu que, pour ce qui la concerne, la France entérinera le choix.

Personne ne peut se tromper sur l'importance extrême que va revêtir la réponse du pays. Pour l'Algérie, le droit reconnu aux populations de disposer de leur sort marquera le début d'une vie toute nouvelle. Certains peuvent regretter que des routines, des craintes, des préventions, aient empêché naguère l'assimilation pure et simple des musulmans, à supposer qu'elle fût possible. Le fait que ceux-ci forment les huit neuvièmes de la population et que cette proportion s'accroit sans cesse en leur faveur, l'évolution des gens et des choses déclenchée par les événements et, notamment, par l'insurrection, enfin ce qui s'est passé et se passe dans l'univers, rendent chimériques ces considérations et superflus ces regrets.

(Lire la suite en 17me page)

La seule solution réaliste pour de Gaulle : l'association

L'intégration est périmée ; quant à la rupture elle est contre nature et contre le bon sens

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Le général de Gaulle a ouvert lui-même la campagne du référendum du 8 janvier prochain par un discours radio-télévisé, le premier d'une série de trois, un discours simple, clair, modéré, qui n'apportait rien de nouveau sur le fond, mais qui précise et explique sa politique algérienne ; un discours qui est un appel à la nation pour qu'elle s'unisse derrière lui dans le « oui », un « oui » qui sera non seulement une approbation et un encouragement pour lui, mais aussi aura la valeur d'un appel à la fin des combats.

C'est un de Gaulle détendu, reposé, parlant comme d'habitude sans regarder son texte, mais avec plus de sûreté de soi que jamais, qui est apparu sur le petit écran. M.-G. G.

(Lire la suite en 17me page)

Tandis que toutes les églises de la ville font retentir le glas

Trois mille personnes assistent aux obsèques des victimes de Munich

Un blessé ayant encore succombé, le nombre des morts s'élève à cinquante

MUNICH (UPI). — Un décès est venu s'ajouter hier au bilan tragique de la catastrophe aérienne de samedi dernier : Dieter Hain, apprenti électricien, âgé de 15 ans, a succombé à ses blessures.

Le tragique alignement des cercueils contenant des restes pour la plupart non identifiés.

Un service funèbre à la mémoire des victimes a été célébré solennellement hier matin à 10 heures avec la participation d'un prêtre catholique, d'un pasteur luthérien et d'un aumônier de l'armée américaine, en présence de plus de trois mille personnes dans le hall principal du Palais des expositions, non loin du lieu de la catastophe. Le service funèbre a commencé par une minute de silence qui a été observée dans toute la ville où la circulation a été arrêtée.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Waler C. Dowling, et le maire de Munich, M. Hans Jochen Vogel, étaient présents à la cérémonie.

Deux des quarante-neuf cercueils alignés sur quatre rangs et couverts de fleurs contenaient des restes non-identifiés.

Avant que ne soit observée dans toute la ville une minute de silence, les cloches de toutes les églises de Munich avaient fait retentir le glas.

Le service funèbre a été immédiatement précédé de l'audition de la marche funèbre de la Symphonie héroïque de Beethoven, exécutée par l'Orchestre philharmonique de Munich.

La ligne de tramway tragique a été remise en service.

Un différend à l'Académie française

Le maréchal Juin s'en prend à M. Mauriac

Il refuse de paraître aux côtés de cet « homme de mauvaise compagnie »

PARIS (AFP). — Le journal du soir « Paris-Presse » révèle que le maréchal Juin a adressé le 24 novembre, à l'Académie française, dont il est membre, une lettre pour expliquer les raisons qu'il a de ne plus paraître à ses séances.

(Lire la suite en 17me page)

LES ÉTRENNES

L'usage des étrennes remonte à la plus haute antiquité. Le nom indique l'origine ; il vient de strennae, *qualificatif que donnaient les Sabins du temps du roi Tatius aux branches de verveine coupées dans le bois de la déesse* Strenna.

C'étaient alors les seuls cadeaux du 1er janvier et, chose curieuse, la coutume voulait qu'ils fussent donnés par les pauvres aux riches, par les serviteurs aux maîtres, par les ouvriers aux patrons. Quand les Romains entrèrent par le moyen que l'on sait dans l'intimité des Sabines, ils adoptèrent la tradition et, peu à peu la compliquèrent.

D'abord, en effet, on joignit à la verveine d'autres emblèmes de paix, tels que le miel blond ou des rameaux d'olivier, puis du laurier et des myrtes et, plus tard, le gui coupé dans les forêts gauloises par la faucille sacrée des Druides.

Tout cela n'était ruineux pour personne et ne coûtait guère aux pauvres gens qu'une course matinale dans les bois. Mais à l'époque romaine il y avait déjà des snobs soucieux d'éblouir leur entourage et il arriva que, peu à peu, les riches rendirent en les amplifiant les cadeaux qu'ils avaient reçus et imaginèrent de s'offrir entre eux des présents.

Au début, ce furent des riens : amphores de vins, paniers de dattes, de figues ou de légumes, des gâteaux ou des fleurs. Puis, on enveloppe les fruits d'une feuille d'or ou bien on échangea des médaillons sur lesquels était inscrit le traditionnel souhait : « Que l'année nouvelle soit heureuse pour toi ! » Bientôt la mode vint d'offrir des bijoux, puis de l'argent.

De siècle en siècle, la tradition s'est transmise dans les divers pays sans qu'on y fût plus raisonnable. Pour ne citer qu'un exemple, ne vit-on pas chez nous, au dix-huitième siècle cette curieuse chose : des femmes du monde offrir comme étrennes à tous les artistes, gens de lettres et savants de leurs relations, des pièces de velours ou de drap pour se faire des culottes, le logement gratuit d'une année et même le titre d'une pension viagère ?

C'était bizarre et surtout dispendieux. Beaucoup de cadeaux d'étrennes étaient aussi somptueux et les enfants eux-mêmes qui aujourd'hui sont ravis d'une poupée, d'une boîte de soldats de plomb ou d'un jouet scientifique ne se contentaient pas de si peu de chose.

« C'était le temps où l'on fabriquait pour Louis XV enfant une armée en argent dont chaque pièce avait été ciselée par un sculpteur célèbre et qui coûta la bagatelle de cinquante mille écus.

Nous ne sommes plus — et pour cause — aussi généreux et plus d'un verrait avec joie supprimer l'usage des étrennes. La Révolution de 1789 s'y est employée vainement. Ses décrets n'eurent pas plus de succès que les ordonnances des consuls romains et les anathèmes des évêques.

Robert DELYS.

Après douze heures d'efforts surhumains à Brooklyn

48 morts et 157 blessés ont été retirés du «Constellation» ravagé par l'incendie

NEW-YORK (AFP et UPI). — Le bilan des victimes du spectaculaire incendie qui a ravagé le « Constellation », le plus grand et le plus moderne porte-avions du monde, lundi aux chantiers navals de Brooklyn, à New-York, est de 48 morts et 157 blessés.

Ces chiffres ont été communiqués hier par la marine américaine, qui a précisé que trente-six cadavres avaient été identifiés.

Il a fallu plus de douze heures d'efforts surhumains à des centaines de pompiers, de marins et de soldats pour maîtriser l'incendie. Les sauveteurs ont été admirables de dévouement. Opérant dans des conditions rendues presques impossibles par des rafales de neige et une brume épaissie par l'âcre fumée de l'incendie que d'énormes projecteurs parvenaient difficilement à percer, sous les trombes d'eau déversées par les lances d'incendie sur les plaques brûlantes du blindage du navire, au milieu de la vapeur qui s'en dégageait. Et pourtant, il fallait faire vite pour dégager les malheureux pris au piège dans le dédale des cloisons étanches du bâtiment grand comme tout un quartier de New-York.

(Lire la suite en 17me page)

Notre photo montre le porte-avions « Constellation » en train de brûler. Au premier plan, des ouvriers avec des casques protecteurs.

APRÈS UN MARIAGE ROYAL...

La collégiale Sainte-Gudule de Bruxelles

De notre correspondant de Bruxelles :

Malgré le soleil absent, la joie et l'allégresse étaient, le matin du 15 décembre, dans tous les cœurs belges. Un petit vent frisquet, signe de l'hiver tout proche, n'avait pas empêché la grande foule des badauds de se presser sur l'itinéraire du cortège nuptial du roi et de la reine des Belges... Des vivats, des acclamations, des mouchoirs et des drapelets qu'on agitait, formaient le décor dans lequel passa le défilé somptueux des rois et des pinces, venus des quatre horizons du monde, pour assister à cette « union du siècle ».

Il n'est pas dans notre propos de narrer ici les péripéties qui eurent lieu au palais royal et à la collégiale des Saints-Michel et Gudule, dans un appareil des plus fastueux. Point non plus, nous ne voulons décrire les toilettes, les diadèmes, les uniformes chamarrés que ces invités royaux portaient. Tous les détails, toutes les photos des cérémonies civiles et religieuses ont été diffusés. Parlerons-nous de cette population bruxelloise qui, dans sa spontanéité native, manifesta, par ses acclamations, le bonheur qu'elle souhaitait à ses jeunes souverains ? Chacun sait que ce peuple est prompt à s'enthousiasmer pour des événements exceptionnels. Ce mariage était attendu depuis si longtemps qu'il était tout naturel que les gens montrassent enfin leur sympathie. C'était la fête de famille de toute une nation, comme un mariage mystique entre la couronne et le pays tout entier...

L'historique de la collégiale Sainte-Gudule

Le point culminant de cette journée historique fut certainement le mariage religieux qui se célébra dans la vieille collégiale, l'église qui assista, à toutes les heures joyeuses ou tristes de l'histoire de la ville. Aujourd'hui, c'est la joie qui illumine les visages, l'allégresse qui fait vibrer les grandes orgues. Les hymnes montent vers les grandes voûtes gothiques.

Puisque c'est dans cette église que se déroula l'acte le plus important de cette belle histoire, nous voudrions en faire ici, tout simplement, l'historique ; puis donner les impressions que nous avons recueillies au cours de la journée.

L'église Sainte-Gudule qui s'élève au flanc de la colline qui domine Bruxelles fut, dès sa construction, le noyau où se concentra la vie religieuse de l'agglomération dont l'origine remonte à des temps immémoriaux. Lorsque la bourgade s'enferma dans sa première ceinture de pierres, ce sanctuaire fut élevé au rang de collégiale. Dès le XIVme siècle, elle devint le haut lieu où se passèrent les grandes fresques des faits historiques de Bruxelles. C'est à ce moment-là que les ducs de Brabant quittèrent Louvain et qu'ils vinrent s'installer sur les collines du Coudenberg, au-dessus de la ville. Cela permit à celle-ci, qui se développait harmonieusement, de prendre le titre de première ville du duché. C'est sur ces hauteurs que s'élève encore de nos jours, le palais du roi.

Dans la suite, Bruxelles fut reconnue comme capitale des Pays-Bas espagnols, puis des Pays-Bas autrichiens. Enfin, après la révolution de 1830, ce fut celle du royaume de Belgique.

Charles-A. PORRET.

(Lire la suite en 4me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 12 :
REFLETS DE LA VIE DU PAYS.
Page 14 :
NOTRE PAGE DE NOEL.

IMMEUBLES

A vendre à Chaumont

CHALET

pour 4 - 5 personnes. — Adresser offres écrites à G. T. 5335 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Bôle, dans zone de villas,

beau terrain à bâtir

de 2000 mètres carrés, à prix intéressant. Adresser offres à I. U. 5325 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à acheter

maison familiale

dégagée (2-3 chambres) avec un peu de terrain attenant. — Faire offres sous chiffres T. 74468 Y. à Publicitas, Berne.

On demande à acheter

MAISON LOCATIVE

de 3 appartements. Faire offres sous chiffres A. J. 5295 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter

maison familiale

même ancienne ; région: Vignoble ou Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à E. K. 4537 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, au local des ventes, **le jeudi 22 décembre 1960, dès 14 h,** 1 chambre à coucher de 2 lits jumeaux avec entourage, 2 tables de nuit, 2 sommiers métalliques, 2 matelas, 1 coiffeuse avec glace ; 1 table à allonges, 4 chaises placets de bois, 1 sommier sur pieds et matelas, 1 cuisinière à gaz « Soleure », 4 feux, ancien modèle, 1 table de cuisine, 4 tabourets, 1 établi, duvets, vaisselle, batterie de cuisine, 1 couvre-lit, ainsi que de nombreux autres objets.

Ces objets peuvent être vus avant les enchères, le jeudi 22 décembre, de 10 à 11 h, au local des ventes.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.

Office des faillites.

A LOUER

A louer

appartement de 5 pièces

confort, chauffage par étage, vue. Loyer 170 fr., libre le 1er février ou date à convenir. Reprise de mobilier.
Adresser offres écrites à R. D. 5310 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer au centre de

PESEUX

appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. Chauffage central. Eventuellement jardin. Prix mensuel 90 fr. Libre immédiatement. Adresser offres écrites sous chiffres 2112-849 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 décembre

appartement de 3 pièces

à Boudry. — S'adresser à l'étude Jacques Ribaux. Tél. 5 40 32.

CHAMBRES

A louer chambre indépendantes à 1 et 2 lits. Portes-Rouges 151.

A louer chambre indépendante chauffée, avec salle de bains, au début des Parcs. — Tél. 5 51 30.

A louer, au centre, chambre à 2 lits. — Demander l'adresse du No 5337 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

JEUNE FILLE
cherche
CHAMBRE
chauffée, avec eau courante, aux environs des Brévards, pour le 3 janvier 1961.
Offres à A. Weiler, Schlossbergstrasse 7, Wädenswil (ZH).

Chef mécanicien cherche pour tout de suite

chambre

dans le quartier du Mail. — S'adresser: Caractères S.A., le Locle.

On cherche

appartement

modeste, meublé ou non; de deux chambres et cuisine. Ville ou environs. — Adresse : Thérèse Colletta, Draizes 6, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

appartement

de 3 pièces, avec confort. De préférence du côté de Saint-Blaise. — Tél. 5 95 65 le soir après 18 heures.

Homme de 70 ans cherche

chambre

chez dame pour rompre solitude. — Adresser offres écrites à C. O. 5331 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Jeune couple solvable cherche appartement de 2-3 pièces, quartier Peseux - Corcelles - Serrières - Auvernier. — Adresser offres écrites à 1612-840 au bureau de la Feuille d'avis.

Chaumont

Petite famille désire louer chalet ou appartement confortable pour l'hiver, à partir de janvier. — Adresser offres écrites à I. U. 5294 au bureau de la Feuille d'avis.

Fr. 500.–

de récompense à qui procurera appartement de 5 à 7 pièces, cuisine, salle de bains, au centre de la ville. Ecrire sous chiffres F. O. 5299 au bureau de la Feuille d'avis. Discrétion absolue.

Jeune homme cherche

belle chambre

bien meublée, indépendante, ensoleillée. Adresser offres écrites à 2112 - 847 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

APPARTEMENT

3, 4 ou 5 chambres pour le début de mars 1961, région Neuchâtel. — Faire offres sous chiffres E. R. 5333 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer ou à acheter
MAISON FAMILIALE
de 5-6 pièces, confort, à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à B. N. 5330 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

FLÜCKIGER & Co, fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

OUVRIER

pour différents travaux précis. On formerait éventuellement jeune mécanicien ou débutant ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. En cas de convenance, place stable et bien rétribuée.

On demande

SOMMELIÈRE

présentant bien, connaissant les deux services. Restaurant du Jura, Neuchâtel. Téléphone 5 14 10.

Entreprise de la ville cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

active et consciencieuse. Place bien rétribuée. Semaine de cinq jours. Adresser offres écrites à E. P. 5321 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour travail en fabrique nous cherchons :

2 remonteurs (ses) de finissage
2 acheveurs metteurs en marche
2 metteuses en marche
1 horloger complet

Ouvriers qualifiés ayant l'habitude de travailler dans la montre tout à fait soignée sont priés de faire offres avec curriculum vitae.

Semaine de 5 jours, situation d'avenir pour personnes désireuses de se fixer dans une maison de première marque. —

Offres sous chiffres **P 7063 à Publicitas, Neuchâtel.**

→ DAME ←

libre d'organiser son travail à sa guise, mais active et de bonne présentation, trouverait occupation rémunératrice par visite de la clientèle particulière. Pas de marchandise. Gain assuré, payé chaque semaine. — Offres sous chiffres AS 7898 G. Annonces Suisses S. A., Genève.

Nous cherchons :

MÉCANICIENS
GARNISSEUR
SERRURIERS

qualifiés, pour entrée immédiate ou date à convenir. Place stable et bien rétribuée. Semaine de 5 jours. Faire offres à **Carrosserie Lauber & Fils, S. A., Nyon.**

Neuchâtel et environs — COOP

La Société coopérative de consommation de Neuchâtel engage, pour date à convenir,

un chauffeur-livreur

titulaire du permis bleu, pour son magasin de Coopé Service (livraisons à domicile).

un (e) employé (e) de bureau

qualifié(e) pour travaux de calculation et de facturation.

deux employées de bureau auxiliaires

pour la préparation et le contrôle de la ristourne. Durée de l'emploi : environ 2 mois.

deux ouvrières

pour le préemballage des fruits et des légumes.
Postes intéressants et bien rétribués, demandant de l'esprit d'initiative et de la précision.

Adresser offres écrites à la direction, Portes-Rouges 55, Neuchâtel.

Fabrique d'ébauches de Peseux S. A.

engagerait quelques

OUVRIÈRES

Se présenter au bureau de la fabrique, rue de Neuchâtel 34, Peseux.

Volontaire

On cherche pour le 15 janvier brave jeune fille, en bonne santé, sachant un peu de français, pour aider aux travaux d'un ménage soigné et moderne de 2 personnes ; congés réguliers. — Adresser offres écrites à F. S. 5334 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

pour la cuisine et le ménage. — Boulangerie-pâtisserie Willy Meier, Monruz 19, tél. 5 46 31.

On cherche dans famille avec deux fillettes, en qualité d'aide de ménage

jeune fille

désirant apprendre la langue allemande. Vie de famille. Entrée le 1er ou le 15 janvier. — Offres à Mme Strub, restaurant Industriehalle, Winterthour, ou téléphoner au (052) 2 22 01.

On demande un

garçon de cuisine

pour entrée immédiate et une

sommelière extra

connaissant les deux services, pour deux jours par semaine (dame acceptée). Se présenter au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

On demande, en ville,

sommelier (ère)

pour remplacement. — Tél. 5 14 10.

Bagatelle, restaurant-tea-room, sous les Arcades, Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate

sommelier et garçon d'office

Se présenter avec certificats. — Tél. 5 82 52.

On demande une gentille

sommelière

S'adresser au café des Moulins, Neuchâtel.

Nous cherchons

commissionnaire

ayant permis de conduire. Sobre et travailleur. Place stable, entrée immédiate, ou à convenir.

Zimmermann S. A.

Le bar à café

Spot

cherche

jeune fille

pour le service. — Faire offres ou se présenter au Spot, ruelle DuPeyrou 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 68.

JEUNE FILLE

de 22 ans cherche place dans magasin ou tea-room. — Adresser offres écrites à D. P. 5332 au bureau de la Feuille d'avis.

DACTYLOS DE CONFÉRENCES NATIONS UNIES NEW-YORK

Avis d'examen d'aptitude

ouvert aux candidats des deux sexes de langue française remplissant les conditions suivantes :
Age : 21 à 35 ans.
Vitesse : 55 mots/minute.
Expérience : 2 ans de pratique dactylographique.
Adresser curriculum vitae dactylographié détaillé indiquant vitesse contrôlée à :

NATIONS UNIES
Bureau 252 (Dactylos New-York)
Division du personnel
Palais des Nations
GENÈVE

La documentation ne sera adressée qu'aux candidats dont les offres seront retenues.
Prière de ne pas téléphoner.

Bell

S. A.
boucherie - charcuterie
Saint-Honoré 2
Neuchâtel, tél. 5 20 01
cherche

jeune commissionnaire

pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

CONTREMAÎTRE

ENTREPRISE F. et E. FELLI S. A., à VEVEY engagerait un contremaître qualifié pour travaux du bâtiment et travaux publics. Entrée à convenir.

Monteurs en chauffage

sont demandés. Bons salaires. Semaine de 5 jours. Places stables. S'adresser à **Scheidegger, avenue des Alpes 102, Neuchâtel. Tél. 5 14 77.**

Pour bon magasin d'alimentation, dans quartier ouest de Neuchâtel, nous cherchons

une gérante

bien au courant de la vente sérieuse et honnête

Faire offres écrites avec certificats, sous chiffres H. U. 5336 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en dixième page

Cadeaux-conseils

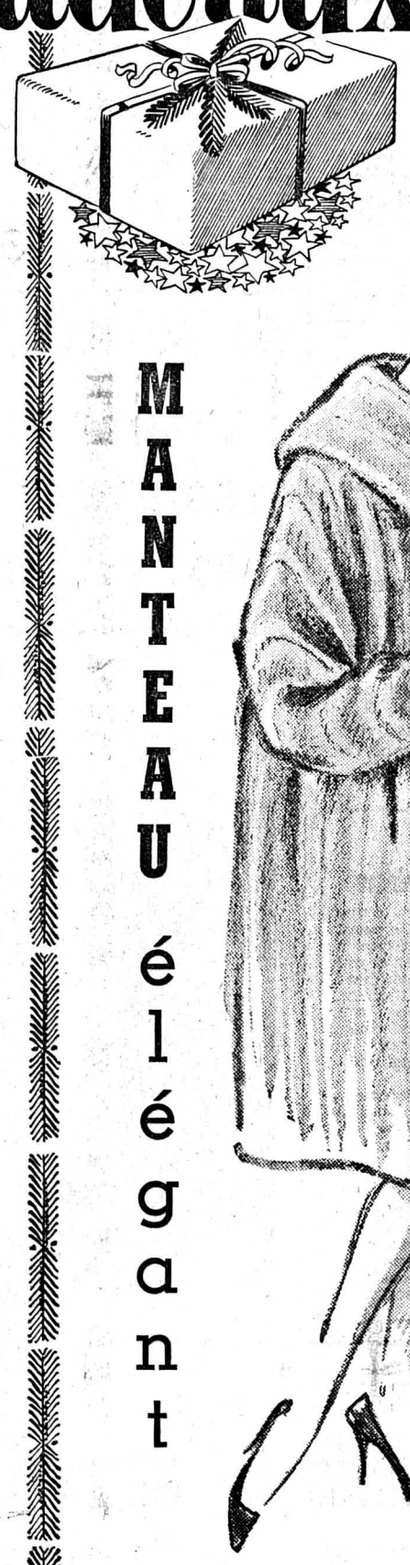

MANTEAU élégant

Cadeau doublement apprécié !

Notre belle collection vous offre un choix riche et varié de modèles confortables et soignés, marqués du sceau de l'élégance actuelle
de 98.— à 398.— fr.

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

La maison des belles étrennes

Chaque Omega Constellation, avec ou sans calendrier, a reçu la mention spéciale «Résultats particulièrement bons», attestant le plus haut degré de précision officiellement reconnu par les bureaux de contrôle suisses.

Constellation
de Fr. 395.— à Fr. 2730.—

Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie

Sauvant

seyon 12 Neuchâtel

OMEGA Constellation CALENDAR

A vendre d'occasion

2 jeux de chaînons-neige pour roues arrière 45 fr.

1 fourneau à pétrole, petit modèle, pour chauffage de chambre, parfait état, 25 fr.

1 radiateur électrique à accumulation, 1200 W., 380 V., parfait état, 80 fr.

1 trolleybus avec parcours, à 50 fr.

S'adresser à NAGEL, Neuchâtel. Tél. 5 35 81.

C. Nagel

Menuiserie
Ebénisterie
Meubles de magasins

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 5 22 65

Une affaire
c'est d'acheter
ses meubles
«Au Bûcheron»
Ecluse 20. Tél. 5 26 33
NEUF OCCASION
FACILITÉS

Pour vos cadeaux
un joli cuivre
une bonne adresse. G. Etienne, bric-à-brac, rue des Moulins 13.

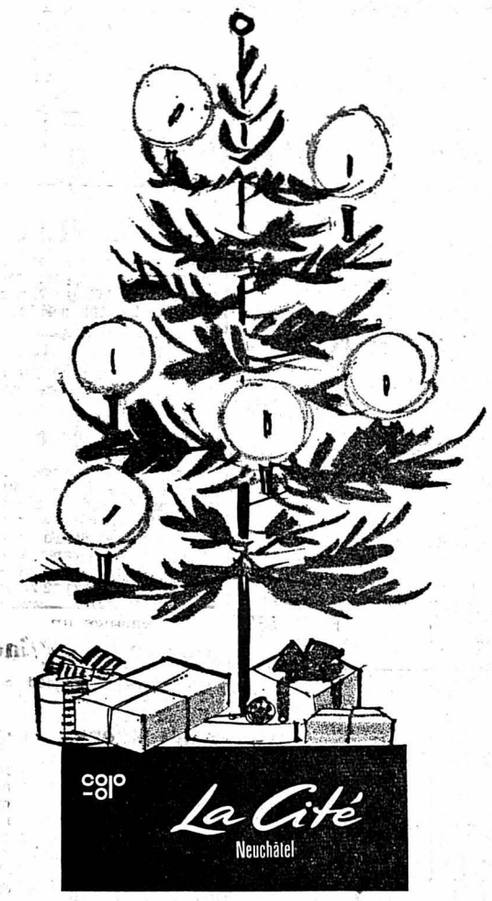

La Cité Neuchâtel

Un cadeau bien apprécié !

Veste de daim
classique
à partir de
128.-

Veste de daim
¾, couleur tête de nègre
228.-

AVEC RISTOURNE

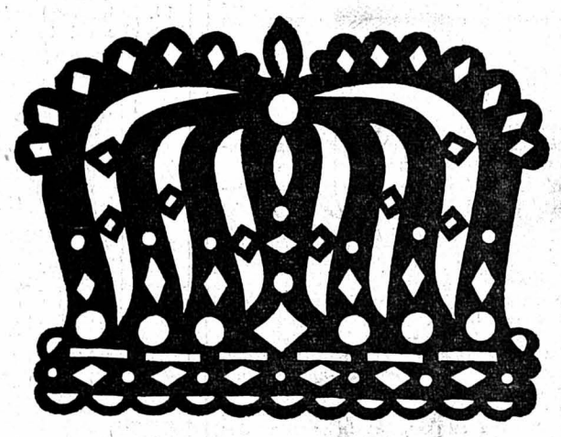

La Terrine

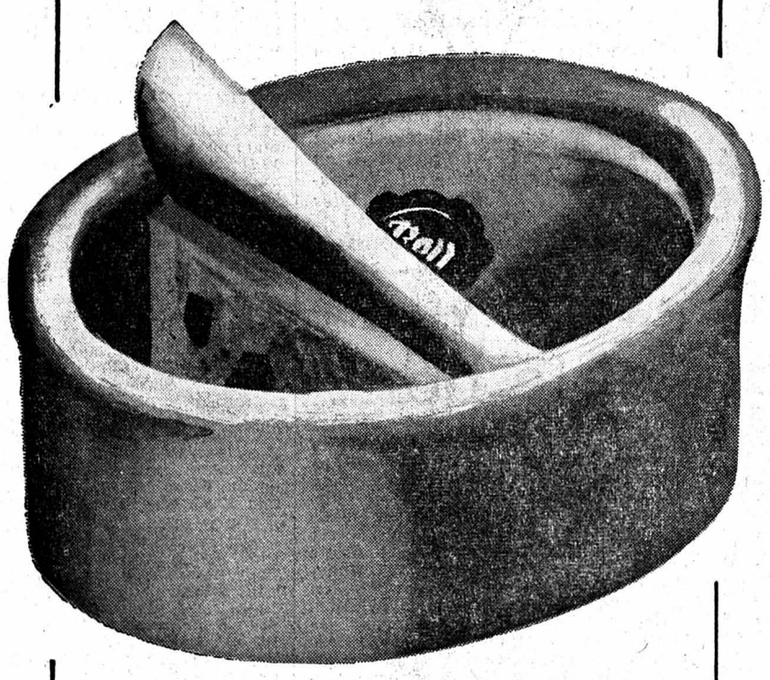

Bell

Roi de la tablée

Pas de fêtes heureuses... sans cette robe gracieuse

DRALON

Robe chemisier

plus juvénile que jamais sa jupe de belle ampleur montée sur jupon. Corsage bien moulé et manches 3/4, coupée dans un dralon imprimé très mode

Tailles 36 à 46

69.-

Splendides
robes habillées
de 49.- à 159.-

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

quelques noms dans notre gamme des grands parfums de France

parfumerie Armand

PHARMACIE DROGUERIE
HOPITAL 2

Balmain
Bourjois
Caron
Chanel
Cheramy
Coty
Dana
d'Orsay
Le Gallion
Houbigant
Lanvin
Lancôme
Lubin
Max Factor
Molyneux
Nina Ricci
Rochas
Rubinstein

Articles et documents

EN MARGE D'UN MARIAGE ROYAL

La collégiale Sainte-Gudule de Bruxelles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quelques faits saillants

Au début du XIIIe siècle, la collégiale fut reconstruite dans de plus grandes proportions. Elle a pris une part active à l'essor de la cité. Désormais, l'église devint le temple auguste où toutes les manifestations religieuses du pays avaient lieu. De nombreuses cérémonies officielles furent célébrées sous les voûtes massives de sa nef. C'était, soit pour remercier le ciel des bienfaits reçus, soit pour implorer la clémence divine lorsque le malheur désolait la région. Des princes, en grand nombre, se sont recueillis dans le chœur de la collégiale, tantôt comme souverains légitimes, tantôt comme gouverneurs. Le bourdon a fait retentir sa voix d'airain depuis bientôt cinq siècles. Il traduit la joie populaire ou sonne le glas dans les jours néfastes.

Mentionnons quelques fait saillants de l'histoire de cette vénérable église. C'est le 27 mai 1427 que Philippe de Saint-Pol, après avoir pris la succession de son frère Jean IV de Brabant, inaugura son règne en demandant la protection de Dieu dans ce sanctuaire. Un demi-siècle plus tard, en 1477, Marie de Bourgogne, après la fin tragique de son père, Charles le Hardi, tué à la bataille de Nancy, fit bénir, dans cette même église, l'étendard, symbole de sa souveraineté sur la Bourgogne.

Au cours des âges, les gestes de beaucoup de souverains, au moment où ils prenaient le pouvoir, se renouvelèrent jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le cérémonial était immuable. Le clergé, en procession solennelle, se rendait sur la colline de Saint-Josse-ten-Noode, près de Bruxelles, pour y recevoir le prince. Dès que ce dernier avait prononcé le serment coutumier, il était conduit en grande pompe à Sainte-Gudule, où un « Te Deum » était chanté.

Deux grandes princesses

Sur les fonts baptismaux furent tenues deux grandes princesses : Marguerite d'Autriche, fille de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, et Eléonore, la fille aînée de Jeanne d'Aragon et de Philippe le Beau. La première fut baptisée le 11 janvier 1480 et la seconde le 30 novembre 1498. Par son mariage avec François Ier, Eléonore devint reine de France. Elle revint à Bruxelles, en cette qualité, le 22 octobre 1544. Reçue à la Porte de Hal par tous les chanoines du chapitre, elle vint admirer, à la collégiale, le vitrail qu'elle y avait fait poser à ses frais.

Lorsqu'un souverain étranger arrivait à Bruxelles, il était d'usage de lui faire visiter l'église. Ce fut le cas de l'empereur Frédéric III, père de l'archiduc Maximilien, qui se rendit, le 22 juillet 1486, en compagnie de son fils, dans l'antique collégiale. Le tsar de toutes les Russies, arrivé à Bruxelles le 16 avril 1717, désira voir le sanctuaire. Il en parcourut tous les recoins, examinant les reliques nombreuses qui y sont précieusement conservées.

Trois mariages princiers

Trois mariages princiers furent bénis dans l'église depuis la constitution du royaume. Le premier fut celui du duc de Brabant — qui allait devenir le roi Léopold II — avec Marie-Henriette, le 23 août 1853. Une autre union fut celle d'un autre duc de Brabant, le futur roi Léopold III, avec Astrid de Suède, célébré le 10 novembre 1926. Tout dernièrement, enfin, le mariage du prince Albert de Liège, avec la princesse Paola, fut béni, dans ce sanctuaire, le 2 juillet 1959.

Mais c'est la première fois dans l'histoire belge que la vieille basilique bruxelloise voit la bénédiction d'un mariage royal. C'est une grande date dans les annales de l'Eglise d'abord, puis de tout le pays.

Les grandes orgues se sont tues...

Le cortège nuptial a quitté les voûtes sonores. Il est descendu de la ville haute, colline inspirée où règnent la science et le savoir, vers la ville commerçante. Il a traversé la Grand-Place, cœur de cette cité magnifiquement parée des drapeaux des anciennes corporations. Il a passé dans les rues du centre et a suivi, ensuite, pour revenir au palais, la route qui fut, dès les origines de Bruxelles, la chaussée marchande où le transit passait.

Les grandes orgues se sont tues. Les dernières notes des carillons tombent des tours de la collégiale. Lentement, le cortège s'avance au milieu des cris de joie. Les acclamations s'atténueront au soir d'une journée inoubliable. Une journée où le peuple a communié avec son roi, avec sa reine.

La Belgique salue, avec respect, sans vaines perspectives politiques ou religieuses, cette heureuse alliance. Avec émotion, elle s'incline devant ce nouveau foyer où l'amour et l'affection rayonneront toujours.

« Notre regard et notre cœur vont vers vous », a dit le roi, et la reine Fabiola a prononcé ces paroles, avant de s'envoler en voyage de noce vers sa patrie : « Désormais, mon cœur et ma vie appartiennent non seulement à mon époux, mais à vous tous ! »

Charles-A. PORRET.

Les à-côtés du mariage de Baudouin et de Fabiola

Astucieux mais... malchanceux

BRUXELLES (AFP). — Un photographe américain avait découvert le moyen de s'assurer quelques images en exclusivité pour le mariage de Baudouin. Il s'était caché sous une estrade, près de l'autel, dans la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule, et, par une petite ouverture qu'il avait ménagée dans les tentures, il pouvait braquer son téléobjectif vers les prie-Dieu des mariés.

Mais la police a révélé qu'elle avait découvert l'astucieux photographe quelques heures avant la cérémonie. Le photographe, Eugène Kammerman, âgé de 30 ans, qui travaille pour le compte d'une agence new-yorkaise, a été conduit au poste et libéré après vérification d'identité.

AU FIL DES ONDES

« Friedrich der Grosse »

Le 6 décembre, nous avons eu une intéressante retransmission différée des cérémonies assez solennelles qui eurent lieu au Palais des congrès de Zurich. Il s'agissait de la remise du grand prix Schiller suisse à Frédéric Dürrenmatt. L'on entendit de fort bonnes adresses, apportées au dramaturge par le président et par des membres de la fondation. Puis le lauréat, très en verve, répondit à ces personnalités. Son style a de la rondeur, de la bonhomie ; ces aimables qualités recouvrent un esprit toujours en éveil, prompt à jauger les hommes, une connaissance raffinée de ce qu'il est bon — ou sage — de leur dire, une ironie perceptible seulement par qui la sait manier également. Bref, ce fut charmant et nous autres, « Welsches », étions bien contents d'entendre ces sympathiques Confédérés s'exprimer tous en bon allemand !

Les mains inertes

La nouvelle de la mort de Clara Haskil parvenue au monde entier sur les ondes radiophoniques universelles, le 7 décembre, nous a valu un bel hommage de Pierre Colombo à l'illustre pianiste. La mort qui nous enleva Dinu Lipatti en plein épanouissement de ses talents a arraché au monde musical celle même qui, aujourd'hui, devait jouer à la mémoire du disparu, avec E. Ansermet et l'Orchestre romand...

Autour du lac

Il s'agit indirectement d'un lac rendu célèbre par un poète amoureux, dont les vers, intitulés « Le Lac », ont été sur les lèvres de générations d'élèves qui devaient les déclamer au temps de leur jeunesse folle. A présent, Henri Guillemin nous parle (le lundi 12 et suivants, de décembre) de l'œuvre lamartinienne « Raphaël » qui a trait aux amours savoisiennes d'Alphonse et de Julie Charles, il y a cent ans. Sujet assez éventé, et qui ne saurait passionner les gens, en 1960. Cependant, ces derniers sont toujours avides d'entendre le causeur séduisant qu'est H. Guillemin. Quels que soient les personnages ou les événements qu'il présente, il le fait dans un langage si plaisant — parce que proche de tous ses auditeurs invisibles — que nous l'écoutons de la première à la dernière phrase. S'il choisissait, cet habile homme, de parler « de la pétanque à travers les âges » ou de « l'évolution des idées chez les poissons d'eau douce », il pourrait compter sur un auditoire fidèle au poste (de radio) et impatient, d'une semaine à l'autre, d'en apprendre davantage.

Le cœur et le froid

Nous pouvons dire que le cœur est toujours d'actualité, soit qu'il serve à aimer, soit qu'il serve à souffrir quand il s'use. Afin de l'aider dans ce second état, de bons conseils furent prodigués le 16 décembre, à Radio-Genève, pour le profit et la sauvegarde des cardiaques, et ce parce que le temps froid semble vouloir s'installer parmi nous. Le chaud à l'extérieur : lainages, chaussettes tricotées, écharpes moelleuses, fut recommandé davantage que celui, interne, produit par les alcools. Or, le temps de l'année est là où chacun (ou presque) répète le refrain : Boire un petit coup, c'est agréable. Alors, que les propriétaires de cœurs fragiles s'en tiennent à celui-là... Le cœur a ses raisons que le gosier ne connaît pas.

Loin des stades

En ce brumeux et sombre dimanche, un appel bienvenu est arrivé aux amateurs de football, par la quadruple invite de nos « speakers » sportifs : Squibbs, Vico et Lelio Rigassi et Eric Walter. Ils nous ont conduits confortablement sur des stades et auprès d'équipes en train de lutter pour la coupe suisse. Nous avons admiré l'endurance de Vico Rigassi qui, deux heures durant, mit beaucoup de verve à son reportage.

Fables chantées

L'excellent soprano Lina Dachary a chanté, dimanche soir, trois délicieuses pages de Paul Bonneau, des fables de La Fontaine, où le texte immortel est enrobé de mélodies en forme de valse, ce qui faisait — en effet — danser la cigale et réjouissait le rat de ville et son copain des champs, festoyant à trois temps !

LE PÈRE SOREIL.

Et à part cela...

● le bel hommage à Henri Barraud, directeur de la chaîne nationale France 111 a été fort bien transmis, le 11 décembre, au public de Suisse française ; l'on admira la « Kermesse » et le concerto pour piano et orchestre du compositeur ;

● notons les agréables performances vocales du chœur appelé « les Djinns » et dont les interprétations, au soir de ce même jour, étaient fort belles ;

● l'humour est agréable, à la radio ; l'on eut cinq petites minutes de celui de Robert Lamoureux, sur le second programme, le 12 ; c'était bien peu ;

● Franz-Joseph Hirt, pianiste, joua de façon très brillante, le 13, la première sonate d'Hindemith, en fin d'après-midi ;

● le concert du mercredi 14 décembre, de l'O. R. et de Pierre Fournier, violoncelliste, donne de biens bons souvenirs à leurs auditeurs radiophoniques : un concerto de Joseph Haydn, pour violoncelle et orchestre, des variations rococo de Tchaïkovsky, permirent d'admirer encore et toujours le soliste brillant et l'ensemble orchestral, à la hauteur de sa tâche ;

● le 17 décembre, la compagnie parisienne « Art et travail » donna l'adaptation radiophonique du roman de Pierre Very : « L'assassinat du Père Noël », dans une excellente distribution ;

● ce même après-midi, sur les ondes de Beromünster, un choix de livres d'étrennes très bien fait, dut être fort précieux aux auditeurs alémaniques ; sauf erreur, nous n'avons pas eu d'émission semblable dans la quinzaine du 10 au 24 décembre, c'est regrettable, à la veille des fêtes.

Le P. S.

MOTS CROISÉS

Problème No 419

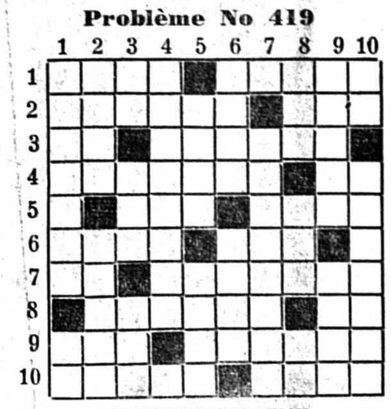

HORIZONTALEMENT

1. Elle erra longtemps dans le désert. — Acte du directeur d'une prison.
2. Indécis et nuageux. — Préfixe.
3. Fin d'infinitif. — Extraordinaire.
4. Est impressionné. — Préfixe.
5. A remplacer. — De feu.
6. Couleur bleue. — Fait un tour quand nous sortons.
7. Possessif. — Une seule partie de son corps était vulnérable.
8. Est préparé différemment par un cuisinier et un amoureux. — Préfixe.
9. Fait partie des trésors de Cérès. Les carpettes en possèdent.
10. Est protégé par une cloche. — Ses feuilles sont purgatives.

VERTICALEMENT

1. Informés. — Abréviation.
2. Point de départ et d'arrivée. — S'étend sur une table.
3. Symbole chimique. — Un point. — Particule.
4. N'a pas un gros débit.
5. Fut chanté par Virgile. — Est formé par un certain nombre de familles.
6. Sa belle-fille était une magicienne. [illegible] pas donné.
7. Ne brillent pas comme les étoiles.
8. Carte. — Peut faire éclater des roches. — Pronom.
9. S'arrête quand commence la grève. — Attache.
10. Note. — Conduit à la ruine quand elle est folle.

Solution du No 418

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	J	E	T	■	H	A	N	T	E	S
2	A	T	R	E	E	■	O	A	H	U
3	D	■	A	P	L	O	M	B	■	M
4	E	N	D	U	I	T	■	A	R	A
5	■	O	U	R	■	E	S	T	O	C
6	N	I	C	E	E	■	O	I	L	■
7	O	R	T	■	S	A	L	E	E	S
8	T	■	E	N	T	I	E	R	■	U
9	E	T	U	I	■	G	N	E	T	E
10	S	U	R	E	A	U	■	S	U	E

Le gouvernement de M. Kennedy sera un des plus jeunes depuis le début du siècle

WASHINGTON (AFP et UPI). — Voici la liste complète des membres du gouvernement de M. Kennedy :

Président des Etats-Unis : John Kennedy, démocrate, ancien sénateur du Massachusetts, 43 ans ; secrétaire d'Etat : Dean Rusk, démocrate, président de la Fondation Rockefeller, 51 ans ; trésor : Douglas Dillon, républicain, sous-secrétaire d'Etat dans l'administration Eisenhower, 51 ans ; défense : Robert McNamara, républicain, président de la Compagnie Ford, 44 ans ; intérieur : Steward Udall, démocrate, membre de la Chambre des représentants pour l'Arizona, 40 ans ; attorney général : Robert Kennedy, démocrate, conseiller juridique de la commission sénatoriale sur les abus syndicaux et patronaux, 35 ans ; agriculture : Orville Freeman, démocrate, gouverneur du Minnesota, 42 ans ; travail : Arthur Goldberg, démocrate, conseiller légal du Syndicat des ouvriers de la sidérurgie, 52 ans ; commerce : Luther Hodges, démocrate, gouverneur de la Caroline du Nord, 62 ans ; santé : Abraham Ribicoff, démocrate, gouverneur du Connecticut, 50 ans ; postes : Edward Day, démocrate, vice-président de la compagnie d'assurance Prudential, 46 ans ; ambassadeur à l'ONU : Adlai Stevenson, démocrate, ancien leader du parti, 60 ans.

Age moyen : 47 ans

Le cabinet de M. Kennedy sera un des cabinets les plus « jeunes » que les Etats-Unis aient eus depuis le début du siècle. Entre Robert Kennedy (ministre de la justice), 35 ans, et Luther H. Hodges (ministre du commerce), 62 ans, l'âge moyen ne dépasse guère 47 ans.

La composition du futur gouvernement a calmé les appréhensions même des milieux les plus conservateurs qui avaient prédit pendant la campagne électorale qu'une victoire du jeune sénateur démocrate amènerait un véritable bouleversement dans le pays.

Certes des changements sont prévisibles dans la conduite des affaires de la nation, mais sans doute beaucoup plus dans les méthodes que dans le fond. Les impératifs de la politiques extérieure et intérieure des Etats-Unis : la sécurité du monde libre et la stabilité du dollar, seront respectés.

Bref, on loue le jeune président élu d'avoir su s'entourer, comme le dit le « New-York Herald Tribune », d'une « équipe modérée d'hommes qualifiés dans les divers secteurs de l'administration et représentant l'ensemble des grandes régions géographiques du pays ainsi que les deux grands partis.

Elle est pour beaucoup adaptée aux besoins nationaux de l'heure et aux circonstances dans lesquelles M. Kennedy prendra le pouvoir ».

La présence de Robert Kennedy : une erreur, selon les milieux politiques

On lui reproche seulement — et cela aussi bien dans son propre parti que chez les républicains — d'avoir commis l'erreur politique de choisir son frère comme attorney général.

Ses amis craignent, en effet, que ce choix n'affaiblisse son influence parlementaire et ses chances de réélection en 1964, en facilitant à ses ennemis l'accusation de « népotisme ». La compétence de Robert Kennedy n'est pas en cause, mais le rôle qu'il sera appelé à jouer dans les questions raciales qui ne vont pas manquer de prendre une importance accrue si l'administration démocrate respecte la plate-forme sur laquelle elle a été élue, risque d'attirer l'anathème sur le nom des Kennedy dans tout le sud, ainsi que le faisait remarquer un vieux démocrate.

UN COMBLE !

BONN (UPI). — A Mülheim où se tenait une exposition d'art moderne italien, une pièce de fer forgé baptisée « Chien mort » a obtenu le prix spécial du jury pour l'« audace de sa conception et la simplicité de ses lignes ».

Quelle fut la consternation des juges quand ils apprirent, quelques jours plus tard, que l'œuvre qu'ils avaient couronnée appartenait en fait à un ensemble plus vaste exposé sous le nom de « Assoiffé d'amour ». Des farceurs avaient arraché à « Assoiffé d'amour » un morceau de ferraille informe auquel ils avaient collé l'étiquette « Chien mort » pour l'exposer en un autre point de la salle.

PÊLE-MÊLE

PLUIES TORRENTIELLES SUR LE PIÉMONT : NEUF MORTS

Charriant troncs d'arbres, cadavres d'animaux et débris divers, le Pô est en crue et ses eaux ont envahi de nombreuses localités à la suite des pluies torrentielles qui tombent sans discontinuer depuis trois jours sur le Piémont.

Une coulée de boue est descendue sur le petit village de Tournin, situé à 1200 mètres d'altitude dans la région de Pramollo, au sud-ouest de Milan. Onze maisons ont été atteintes et trois d'entre elles se sont effondrées. On déplore neuf morts, soit une famille de sept personnes et un couple de vieillards.

M. ULBRICHT POUR UNE NOUVELLE CONFÉRENCE AU SOMMET

Au cours d'un discours qu'il a prononcé samedi devant le comité central du parti communiste d'Allemagne orientale, M. Walter Ulbricht s'adressant à M. Kennedy, président élu des Etats-Unis, a demandé la réunion au printemps prochain, d'une conférence au sommet pour la suppression du « centre de danger » que constitue Berlin-Ouest, la cessation des droits occidentaux dans l'ancienne capitale du Reich, et la signature d'un traité de paix avec les deux Allemagnes.

VERS UNE CONFÉRENCE SUR LE LAOS ?

Le chef de l'Etat du Cambodge, le prince Narodom Shihanouk, a proposé à Pékin qu'une conférence semblable à celle de 1954 à Genève, soit convoquée afin d'examiner la situation au Laos. Le prince, qui s'exprimait devant quelque 10.000 personnes au parlement communiste chinois, a déclaré que la situation au Laos « menaçait la paix et la stabilité dans le sud-est asiatique ».

FIDEL CASTRO CONTRE L'ÉGLISE

L'épiscopat cubain a dit de « grands mensonges » dans sa récente lettre ouverte, a déclaré vendredi soir, Fidel Castro dans une violente diatribe contre l'Eglise.

Voici, selon les observateurs, les conclusions que l'on peut tirer de ce discours : 1) Tous les ponts sont maintenant rompus entre le gouvernement fidéliste et l'Eglise catholique ; 2) Près de la moitié du pouvoir judiciaire se trouve virtuellement en opposition avec le pouvoir exécutif révolutionnaire ; 3) Les difficultés économiques sont sérieuses, puisque le gouvernement ne pourra tenir sa promesse de donner aux travailleurs la rétribution supplémentaire qu'il leur avait promise à l'occasion des fêtes de Noël ; 4) En même temps que se multiplient les défections dans les rangs castristes, la révolution cubaine est décidée à procéder à des épurations.

PETITE CHRONIQUE DE LA T.V.

Ouvrez l'œil et le bon...

UNE AUDACIEUSE TENTATIVE DE LA TV ROMANDE : LA CAMÉRA DU PÈRE NOËL

(TVI) — La TV romande met au point pour les fêtes de fin d'année une émission audacieuse et généreuse. Il s'agit de permettre à des familles, séparées d'êtres chers, éparpillés dans le monde par les exigences de la vie, de les voir vivre quelques minutes grâce à l'écran de TV.

A la suite de divers appels, une centaine de familles de nos cantons romands ont annoncé à la TV la présence dans divers pays de fils, de filles, de frères et de sœurs, de parents qu'ils n'ont pas vus depuis des années. Il n'a pas été possible de répondre à toutes les demandes ; les plus urgentes ont été sélectionnées et grâce à l'appui de plusieurs télévisions étrangères, grâce aussi à la collaboration de cinéastes bénévoles en séjour dans diverses régions du globe, il est possible de tourner des séquences filmées de nos compatriotes dans les endroits où ils vivent, notamment en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en Australie, au Pérou, voire à Tahiti.

Ces bandes acheminées par les voies les plus rapides en Suisse passeront sur les ondes hertziennes vraisemblablement le 26 décembre, permettant ainsi à des familles de chez nous de voir leurs enfants ou leurs parents dont ils sont séparés depuis dix, vingt ou, même dans un cas, depuis quarante ans !

Cette idée originale de la TV romande a rencontré un très vif écho auprès des télévisions étrangères qui ont apporté leur concours à cette réalisation dans un esprit de collaboration et d'amitié.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Palace : 15 h et 20 h 30, Trois jours à vivre.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Le Bal des adieux.
Rex : prochainement, réouverture.
Studio : 14 h 30 et 20 h, Les Enfants du paradis.
Cinéac : 14 h 30 et 20 h 30, La Conquête de Pablito.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Après Mein Kampf... Mes crimes.

PHARMACIE D'OFFICE

(dès 23 h, pour urgences seulement)
J. Armand, rue de l'Hôpital

Dormez en paix sans tousser

Prenez une ou deux cuillerées de Sirop des Vosges. Aussitôt les quintes cessent, l'oppression disparaît, les bronches sont dégagées et vous dormez bien.

Sirop des Vosges Cazé

Chez vous : Sirop des Vosges
Au dehors : Pâte des Vosges

Saprochi S. A., Genève

RADIO et TÉLÉVISION

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, réveil en Espagne. 7.15, informations. 7.20, musique récréative matinale. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, au carillon de midi, avec, à 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, piano.

16 h, feuilleton. 16.20, musique légère. 16.40, l'heure des enfants. 17.40, concerto de Mozart. 18.05, à titre documentaire. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, musique de ballet. 18.45, la Suisse au micro. 19 h, actualités nationales. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, fermé à clé. 20 h, questionnez, on vous répondra. 20.20, ce soir, au programme du concert symphonique : Bach, Richard Strauss, Dinu Lipatti. 20.30, les concerts de Genève, avec l'Orchestre de la Suisse romande, en hommage à Dinu Lipatti. Direction : Ernest Ansermet. Solistes : Jean Ullern, pianiste et André Pépin, flûtiste. 22.30, informations. 22.35, les résultats du tirage de la Loterie romande. 22.45, le miroir du monde. 22.55, les actualités du jazz.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens. 19 h, discoparade. 20 h, promenade en musique, production présentée pour le Prix Jean-Antoine-Triumph-Variétés. 21 h, alternances, musique légère. 21.30, plaisirs de la danse. 22.10, micro-magazine du soir. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, mélodies récréatives. 6.50, quelques propos. 7 h, informations, les trois minutes de l'agriculture. 7.10, zither. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, pages d'opéras de Lortzing. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, « Schéhérazade », de Rimsky-Korsakov. 13.25, imprévu. 13.35, « Les Adieux », de Beethoven. 14 h, pour madame. 14.30, émission radioscolaire.

16 h, « Le Rouet d'or », de Dvorak. 16.20, la confession du mauvais riche, de Charly Clerc. 16.50, violon et piano. 17.10, l'orchestre David Rose. 17.25, pour les enfants. 18 h, « L'Hiver », extrait des « Saisons », de Haydn. 18.30, l'hiver commence. 18.40, valses. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, « L'Oiseau de feu », de Stravinsky. 20.20, Rainer-Maria Rilke, évocation. 21.30, concert Ravel. 22.15, informations. 22.20, les mélodies les plus cotées de l'année. 22.45, Dixieland-Klänge.

TÉLÉVISION ROMANDE

17 h, pour vous les jeunes. 20 h, téléjournal. 20.15, New-York canal 11, émission de variétés. 20.45, progrès de la médecine : vivre plus longtemps. 21.25, la mission de nos compatriotes au Congo, reportage de R. Bovard et P. Molteni. 21.50, chronique des Chambres fédérales. 21.55, dernières informations. 22 h, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH

20 h, téléjournal. 20.15, session au Palais fédéral. 20.20, les éléments de la forme dans les arts plastiques. 20.50, l'Orchestre de chambre de Paris et ensemble de solistes. 21.20, « Trafic frontalier », film de la série « Alfred Hitchcock présente ». 21.45, téléjournal.

Le Noël du bonhomme de neige

charmant récit de l'Avent

Rien n'est trop bon quand il s'agit de faire plaisir !

Et vous n'aimez pas, vous-même, être pris au dépourvu ; souvenez-vous en : on ne court pas chez l'épicier un jour de Noël ou de l'An... Prenez les devants ! « L'Aiglon » à la cave - « Champagne » dans le buffet, et vous voilà tranquille, prêt à recevoir vos hôtes.

« L'Aiglon » et « Champagne » sont faits l'un pour l'autre. La légèreté du premier (un Grand Vin Mousseux, qui pétille dans les verres et détend les esprits), ne pouvait que se réjouir de la délicatesse de l'autre... Essayez de le tremper dans votre verre, puis laissez-le fondre sur la langue ; vous nous en direz des nouvelles !

Vous les dégusterez en famille, entre amis, à l'heure de l'apéritif, au dessert, dans l'après-midi ou en cours de soirée.

Une exquise spécialité croustillante et fondante à la fois. Le paquet **fr. 1,35**

Grand Vin Mousseux élaboré en cuve close par Bourgeois Frères & Cie SA, Ballaigues **fr. 4,90**

Se boit frais Fabriqué à Morges par Oulevay S. A.

Nouveaux succès

Peugeot

Douzième Tour de Belgique — 1344 kilomètres.
Série nationale : **Premiers :** M. et Mme Roriffe sur Peugeot 203.
Australie : 500 mile Armstrong stock car race.
Premiers : sur Peugeot 403 : G. Russel et D. Anderson — Classe 1300-2000 cc, deuxième place au classement général.

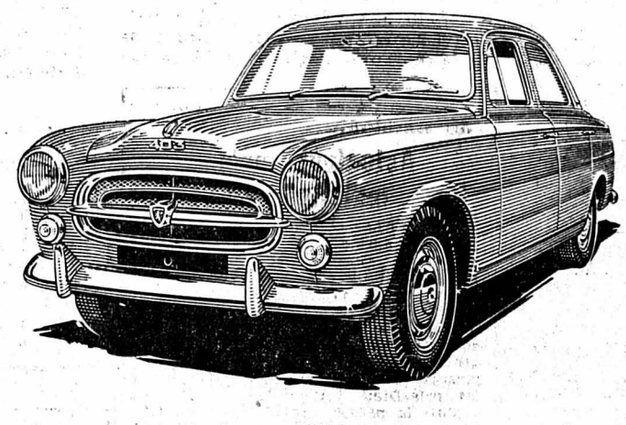

Les modèles « 1961 » sont équipés de la même boîte de vitesses que la « 404 » — 4 vitesses toutes synchronisées et 4me en prise directe.
— Chauffage - dégivrage, encore renforcé avec le nouvel appareil de la « 404 ».
— Le taux de compression du moteur a été augmenté de 7 à 7,5. Il permet des démarrages et des accélérations encore plus brillants.
— Ventilateur du moteur débrayable.

403

Berline 4 grandes portes, 5 larges places, modèle grand luxe, avec sièges-couchettes, accoudoir central mobile à l'arrière et de nombreux autres accessoires, **Fr. 9500.—.** Avec toit ouvrant : **Fr. 9700.—.**
Limousine commerciale 580 kg, 5 portes, 5 places : **Fr. 10,250.—.**
Limousine familiale 7 places, 5 portes : **Fr. 10,650.—.**

403 1500 - 65 CV SAE - 8 CV IMPÔT - Modèles grand luxe

Venez voir et essayer les modèles 1961. Demandez catalogues sans engagement à l'agent PEUGEOT depuis 1931, pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers (Service à Fleurier, Garage Lebet).

J.-L. SEGESSEMANN, garage du Littoral

NEUCHATEL, PIERRE-A-MAZEL 51. Début route des Falaises. Tél. 5 99 91

Nous
vous offrons
GRATUITEMENT...

pour marquer mieux encore le plaisir que nous avons à vous recevoir dans notre magasin

1 LITRE DE VERMOUTH

pour tout achat de liqueurs ou de spiritueux d'une valeur de Fr. 30.— au moins.

DROGUERIE *Burkhalter* PARFUMERIE
ANGLE RUES St MAURICE-HÔTEL DE VILLE NEUCHATEL

A vendre
chauffe-eau à gaz, état de neuf, une paire de chaussures de ski No 40 à l'état de neuf et une paire de souliers de patins pour garçon, No 38, en bon état. — Tél. 5 11 85 de 11 à 14 heures.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S.E.N.J.

8 14 45
EN CAS DE FROID !

ÉCHANGEZ
vos vieux meubles contre des neufs
C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire
MEUBLES LOUP
Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62

Pour les jours de fêtes
BOMBES DE TABLE
Farces - Cotillons
BAZAR NEUCHÂTELOIS
BL. KUNG
Rue Saint-Maurice 11 - Neuchâtel

Sunbeam
Mixmaster – la machine de cuisine la plus vendue

Faites maintenant votre choix chez :
PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon NEUCHATEL
En magasin :
Märklin - Trix - Fleichmann - Hag
Wésa - Pocher - Buco - Lilliput
Lionel - Rivarossi
Sur demande : TEMHODO - WB - SMCF
HÖRNBY - BUB, etc.

Un dessert JOWA... c'est fin et avantageux !

Bûche de Noël	pièce de 270 g (par 100 g —.648)	**1.75**
Bûche de Noël	pièce de 520 g (par 100 g —.587)	**3.-**
Cake ananas	pièce de 340 g (par 100 g —.588)	**2.-**
Tourte «praliné»	pièce de 420 g (par 100 g —.595)	**2.50**
Tourte au chocolat	pièce de 420 g (par 100 g —.595)	**2.50**
Tourte au kirsch	pièce de 530 g (par 100 g —.66)	**3.50**
Tourte moka	pièce de 850 g (par 100 g —.588)	**5.-**

ainsi que maintes autres exquises friandises de notre boulangerie!

Aujourd'hui mercredi nos magasins restent ouverts TOUTE LA JOURNÉE !

MIGROS

MERCREDI - SPORTS

RÉSUMONS

Les sports d'hiver deviennent chaque jour plus actuels. Le championnat de hockey sur glace a déjà connu deux journées de compétition. Notre équipe nationale de ski est en plein entraînement sur les pistes de la région de Saint-Moritz. La préparation de nos athlètes des sports blancs bat son plein.

On sera surpris de la déclaration du président des Etats-Unis Kennedy. Ce dernier s'inquiète de la mollesse de la jeunesse américaine. Ce problème n'est pas qu'Américain. C'est aussi un peu le nôtre. Qui dit niveau de vie élevé, admet inéluctablement une jeunesse manquant de vivacité. Car maintenant, le moindre effort sportif peut se monnayer. Le temps des méthodes spartiates est révolu depuis longtemps. On se demande si c'est un mal !

Cl.

Déclarations concrètes du président du comité international olympique qui envisage de renforcer le caractère amateur des compétitions

On réduira l'ampleur des Jeux olympiques

« Les Jeux olympiques sont trop vastes et trop onéreux. Ils ont été commercialisés et nous nous sommes opposés à cela », a déclaré M. Avery Brundage, président du Comité international olympique, en annonçant à Chicago qu'il envisageait de réduire l'ampleur des Jeux et de renforcer le caractère amateur des compétitions chez les athlètes.

Pour parvenir à ce dernier but, M. Brundage a déclaré que plusieurs propositions étaient à l'étude. « L'une, notamment, a-t-il dit, vise à interdire aux athlètes ayant remporté une médaille d'or de participer aux Jeux suivants.

Nous agirons

Ainsi, un plus grand nombre d'athlètes pourront y participer et il sera plus difficile pour certains de faire du sport une carrière. »

M. Brundage a refusé de révéler les autres propositions à l'étude. Il s'est contenté de souligner que la réunion du C.I.O. à Athènes, en juin, serait très importante. « Depuis longtemps, nous parlons des mesures à prendre en faveur de l'amateurisme. Cette fois-ci, nous allons agir », a affirmé le président.

Contraire à l'olympisme

M. Brundage s'est également élevé contre les campagnes de presse et autres qui ont suivi, dans certains pays, les Jeux de Rome. « De tels scandales ont éclaté dans certains pays, à la suite des soi-disant mauvaises performances d'ensemble de certaines équipes, et nous avons envoyé une lettre à tous les comités nationaux pour les mettre en garde contre les subsides, camps d'entraînement et toutes autres initiatives visant à rehausser le prestige national. Ceci serait entièrement contraire à l'esprit olympique. »

Kennedy et le sport

Le futur président des Etats-Unis John Kennedy, s'est préoccupé de la « mollesse physique grandissante des Américains ». Dans un récent article, il a révélé les grandes lignes d'un programme qui tient en quatre points :

1). Création d'une commission dite de la santé et de l'aptitude physique, rattachée à la Maison-Blanche, dont le but serait de déterminer les moyens d'améliorer la condition physique des Américains.

2). L'amélioration des qualités physiques de la jeunesse dépendra directement du département de la santé, de l'éducation et du bien-être.

3). Les gouverneurs de tous les Etats seront invités à assister chaque année à un congrès sur l'aptitude physique.

4). Faire proclamer, par l'intermédiaire de tous les services gouvernementaux, que l'encouragement aux sports est une des politiques de base permanentes des Etats-Unis.

Nos skieurs et les joies annexes

Nos meilleurs skieurs ont été réunis à Saint-Moritz dans un camp d'une durée de dix jours. L'entraînement est intense. Mais on ne voit pas nos représentants que sur les pistes blanches. En voici quelques-uns jouant aux cartes. De dos à gauche : Roger Staub qui fait face à Willy Forrer, son plus dangereux rival. Et pas seulement dans le domaine des cartes !
(Phot. ASL)

Les épreuves d'entraînement de nos skieurs à Saint-Moritz

Le Bernois Rubi gagne la descente

La course de descente des épreuves de sélection de l'équipe nationale à Saint-Moritz, n'a pu se dérouler dans des conditions atmosphériques aussi bonnes que les jours précédents.

Le début du parcours de la piste du ruban blanc au Piz Nair (2 km 500, 520 m de dénivellation, 10 portes de contrôle) se trouvait noyé dans le brouillard.

Prudente réserve

Dans la partie inférieure, de nouvelles chutes de neige empêchèrent une meilleure visibilité. A l'exception de Willy Forrer, qui tenait à remporter sa troisième victoire consécutive, les membres de l'équipe A se réservèrent visiblement. En revanche, espoirs et réservistes se livrèrent avec fougue, réussissant la plupart un excellent classement.

Voici les résultats :

1. Andreas Rubi (Grindelwald) 2' 26"; 2. Willy Forrer (Wildhaus) 2' 27"7; 3. Gianreto Giovanoli (Sils) 2' 28"5; 4. Reto Schmid (Arosa) 2' 30"8; 5. Alois Perren (Zermatt) 2' 31"8; 6. Dumeng Giovanoli (Sils) 2' 32"4; 7. Fredy Brupbacher (Crans Montana) 2' 33"; 8. Daniel Gerber (la Chaux-de-Fonds) 2' 33"1; 9. Jean-Louis Torrent (Crans) 2' 34"; 10. Walter Herwig (Arosa) 2' 34"4; 11. Andreas Forrer (Wildhaus) 2' 34"5; 12. Paul Schmidt (Pontresina) 2' 34"8.

Les coureurs de l'équipe A Werner Schmid, Georg Grünenfelder, Simon Biner, Robert Grünenfelder et Roger Staub se sont classés entre le 15me et le 32me rang de cette course qui réunit 41 concurrents au départ.

SKI

La semaine internationale de saut

Le Locle prépare la finale

Pour la sixième fois, le ski-club du Locle a été chargé d'organiser la finale de la prochaine semaine internationale de saut de la fédération suisse de ski, le dimanche 29 janvier, sur le tremplin international de la Combe Girard.

Sur les onze nations sollicitées, neuf ont déjà répondu affirmativement : les deux Allemagnes, les pays scandinaves, la Pologne, etc. Comme nos hôtes arriveront d'Arosa le samedi matin, ils pourront s'entraîner l'après-midi avant d'être reçus par les autorités communales au château des Monts. Il va de soi que le comité d'organisation, qui a à sa tête M. René Burdet, mettra tout en œuvre pour que la journée de dimanche marque d'une façon glorieuse la finale mettant aux prises les meilleurs sauteurs européens. Et la semaine internationale de saut se terminera par la distribution générale des prix devant l'hôtel de ville, le licenciement ayant lieu le lendemain à Zurich après le déjeuner.

NOUVELLES BRÈVES

● Contrairement à ce qu'on supposait, un match a encore eu lieu dans le cadre du championnat neuchâtelois de football de IIme ligue. Ticino a battu Le Parc par 3-1, ce qui lui vaut de se hisser à la deuxième place à deux points seulement du premier Le Locle.

● Les premiers Six Jours cyclistes de Lyon, qui devaient avoir lieu du 11 au 17 janvier, ont été annulés. L'indisponibilité de certaines grandes vedettes et la proximité des fêtes de fin d'année ont motivé cette décision. Les Six Jours de Lyon pourraient toutefois avoir lieu en octobre 1961.

● Réunion internationale de boxe à La Haye. Poids mi-lourds : Nelis Costrum (Hol) bat Jimmy King (E-U) aux points. Poids welters : Jan de Vos (Hol) bat Hector Constance (Trinité) aux points.

WILLIAMINE
FINE EAU DE VIE DE POIRE
MORAND MARTIGNY
Dépôt : G. Hertig fils & Cie
la Chaux-de-Fonds

CHEZ LES MARQUEURS DE LA COUPE SUISSE DE FOOTBALL

Le premier but de Lettl s'est fait attendre

Etait-ce l'importance de l'enjeu ou les terrains légèrement gelés ! Pour ces huitièmes de finale de coupe, les attaquants restèrent d'une navrante stérilité. Dix-sept buts en huit matches, il n'y a pas de quoi se montrer enthousiaste ! Six gardiens sur seize se montrèrent intraitables ; ils ne concédèrent aucun point.

L'exploit du jour revint à l'Allemand Lettl qui marqua pour Chiasso le but de la victoire... une minute après la fin du temps réglementaire. Les Tessinois pourront remercier l'arbitre qui prolongea à bon droit la rencontre. Ce but s'est vraiment fait attendre. N'est-il pas de surcroît le premier qu'obtient Lettl depuis qu'il endosse les couleurs de Chiasso ?

Bécherraz percutant

Quatre attaquants réalisèrent le « doublé ». Worni de Young Fellows profita du mauvais match des Servettiens pour battre Schneider, mal protégé par sa défense. Armbruster prouva à Martigny qu'il demeure un excellent réalisateur quand il est en forme. Dommage que le sympathique Kurt étale parfois une pareille nonchalance. Le Cantonalien Bécherraz fit une rentrée remarquée. Il fut l'auteur des deux buts de Cantonal. Ce n'était pas un luxe, car Concordia était tout sauf un adversaire complaisant. Enfin, le Biennois Graf confirma au stade du Lachen qu'il restait parmi les plus opportunistes. Une chance pour les Biennois en péril contre les étonnants Oberlandais !

Des inconnus

Quelques grands seigneurs étaient absents — pour cause — et les habitués de notre chronique se montrèrent mal inspirés. Seul Derwall et Pottier firent honneur à leur réputation en obtenant le but du succès. Sinon, on voit apparaître des inconnus au tableau des marqueurs : Manz (Martigny), Haldemann (Thoune), Frischkopf (Thoune), ou Marti (Concordia) sont loin d'avoir effrayé les gardiens jusqu'ici.

On ne peut guère féliciter les attaquants de ce tour de coupe. Et ce n'est certainement pas la proximité des fêtes de fin d'année qui les a incités à faire des cadeaux !

Cla.

Qu'en Pensez-vous ?

Marathon... pour footballeurs !

Sept heures de jeu n'ont pas suffi aux équipes anglaises de football de Darlington et Hull City pour se départager en coupe d'Angleterre. Leur première confrontation, puis le match à rejouer, se sont terminés par un résultat nul. Il en fut de même de deux autres rencontres disputées sur terrain neutre et avec prolongations cette fois-ci. Les footballeurs anglais ne connaissent pas le tirage au sort, une cinquième rencontre fut nécessaire. Elle s'est cette fois soldée par la victoire de Hull City, après... huit heures et demie de jeu !

L'Ethiopien Abebe a surpris tout le monde en gagnant le marathon des Jeux olympiques. Mais à en juger par les matches entre Darlington et Hull City, on en déduit qu'il y a chez les footballeurs des Abebe qui s'ignorent...

Les finales du tournoi régional de boxe ce soir à Neuchâtel

Weber livrera son centième combat

Ce soir, à la salle de la Paix, le Boxing-club de notre ville présentera les finales du tournoi régional, réservées aux boxeurs non classés. Lors des éliminatoires qui s'étaient déroulées sur ce même ring, il y a un mois, quelques-uns de ces combattants avaient témoigné d'excellentes qualités. Ce sont précisément ceux qui se sont logiquement qualifiés, ce qui nous vaudra certainement des combats disputés et intéressants.

Désagréables surprises ?

Huit combats sont prévus dans le cadre du tournoi, car vu le manque d'inscriptions dans les catégories toujours pauvres, il n'y aura pas de combats en poids lourds et mouches.

En poids coqs, Sponsiello (Neuchâtel) frappe sèchement ; sa garde trop perméable peut cependant lui valoir de désagréables surprises, face à Galli (Bienne) boxeur appliqué mais manquant de confiance.

En poids plumes, Michaud (Colombier) part favori de la rencontre qui l'opposera à Crolla (Neuchâtel) trop timoré.

En poids légers, l'actif et impétueux Baldini (Neuchâtel), qui vient de remporter dimanche à Genève les finales du tournoi romand de sa catégorie, au détriment du solide « Genevois » Buck, classé par la FSB, ne partira pas favori face à Quaranta (la Chaux-de-Fonds), pugiliste peu ordonné, mais fausse-garde dangereux.

Capable du meilleur...

En poids mi-welters, la rencontre Seipel (la Chaux-de-Fonds) et Lizzi (Neuchâtel) s'annonce indécise, pour autant que Lizzi, blessé, soit autorisé à combattre.

En poids welters, Huguelet (Tramelan), vainqueur de justesse lors des éliminatoires, est plus routinier que son futur adversaire, le Neuchâtelois Billeter, solide « battant » dont le jeu repose cependant trop sur la puissance.

En poids welters lourds, Monnard (Neuchâtel) est capable du meilleur comme du pire. Dans un bon jour, il peut battre Moosmann (Bienne) pour autant qu'il ne se laisse pas imposer le combat à mi-distance et n'accepte pas de boxer le dos aux cordes.

En poids moyens, Rossato (Neuchâtel), solide et volontaire, mais désavantagé en allonge aura affaire à forte partie face à Baumann (Bienne) boxeur habile et excellent styliste, mais encaisseur médiocre.

En poids mi-lourds, deux Biennois se retrouveront en finales. Logiquement Schaer, plus expérimenté devrait l'emporter.

Un chevronné

Pour le challenge interclubs, la victoire se jouera entre Bienne et Neuchâtel qui ont le plus de finalistes. Si l'on considère la valeur intrinsèque des boxeurs, les Biennois devraient l'emporter, mais espérons que les boxeurs locaux nous vaudront une agréable surprise.

Hors tournoi, Weber (Neuchâtel) rencontrera pour son 100me combat sous les couleurs du même club, le solide Froidevaux (la Chaux-de-Fonds) qui, battu de fort peu lors des éliminatoires, avait laissé une excellente impression.

Valli, récent vainqueur à Genève du tournoi romand de la catégorie des poids mi-welters, vaut certainement mieux que sa modeste prestation des éliminatoires, il aura à cœur de se racheter devant son public, cependant que Hess, le benjamin du club continuera à faire ses classes.

INTÉRIM.

● Combat de boxe des poids lourds, à Portland (Oregon) : Eddie Machen (E-U) bat Wayne Bethea (E-U) aux points, en dix rounds.

YS
Patinoire de Monruz
Vendredi 23 décembre
à 20 h 30
YOUNG SPRINTERS
SERVETTE
avec Fritz Naef et Zamick
Coupe des villes horlogères
Location :
Neuchâtel : Pattus, tabacs
Peseux : Droguerie Roulet
Colombier : Baroni, tabacs
Saint-Blaise : J. Bernasconi

Wisnieski vient de marquer le premier but pour les Français, lors de France - Bulgarie. Ce match fut un des rares points positifs d'une saison décevante pour les Français.

On joua beaucoup à football cette année sur le plan international

C'est l'Angleterre qui marqua le plus de buts en un match : neuf

Les matches internationaux de football n'ont pas manqué en 1960. De janvier en décembre, on frappa dans un ballon lors de confrontations opposant les représentants de pays différents.

On organisa surtout des matches à caractère amical, mais en cette fin d'année on joua aussi pour la prochaine coupe du monde. La Suisse vous en souvient-il, qui fournit, par ailleurs une saison d'excellente qualité, rencontra pour ces éliminatoires la Belgique à Bruxelles. Et, évidemment, gagna ! Voici ces matches ! Il y en eut beaucoup, vous le verrez : plus de quatre-vingt-dix !

JANVIER

Rabat : Maroc - Yougoslavie 0-5
Naples : Italie - Suisse 3-0
Caire : Egypte - Yougoslavie 0-0

FÉVRIER

Bruxelles : Belgique - France 1-0

MARS

San José : Argentine - Mexique 3-2
San José : Costa-Rica - Brésil 3-0
San José : Argentine - Brésil 3-2
Barcelone : Espagne - Italie 3-1
Paris : France - Chili 6-0
San José : Brésil - Mexique 2-1
San José : Argentine - Costa-Rica 2-0
San José : Argentine - Mexique 2-0
San José : Brésil - Costa-Rica 4-0
San José : Brésil - Argentine 1-0
Stuttgart : Allemagne - Chili 2-1
Bruxelles : Belgique - Suisse 3-1
Vienne : Autriche - France 2-4

AVRIL

Dublin : Eire - Chili 2-0
Wrexham : Galles - Irlande N. 3-2
Bâle : Suisse - Chili 4-2
Glasgow : Ecosse - Angleterre 1-1
Bruxelles : Belgique - Chili 1-1
Anvers : Belgique - Hollande 2-1
Ludwigshafen : Allemagne - Portugal 2-1

MAI

Prague : Tchécoslovaquie - Autriche 4-0
Caire : République Arabe Unie - Brésil 0-5
Alexandrie : République Arabe Unie - Brésil 1-3
Glasgow : Ecosse - Pologne 2-3
Caire : République Arabe Unie - Brésil 0-3
Lisbonne : Portugal - Yougoslavie 2-1
Copenhague : Danemark - Brésil 3-4
Londres : Angleterre - Yougoslavie 3-3
Madrid : Espagne - Angleterre 3-0
Zurich : Suisse - Hollande 3-1
Malmoe : Suède - Eire 4-1
Moscou : URSS - Pologne 7-1
Belgrade : Yougoslavie - Portugal 5-1
Bucarest : Roumanie - Tchécoslovaquie 0-2
Budapest : Hongrie - Angleterre 2-0
Sofia : Bulgarie - Belgique 4-1
Copenhague : Danemark - Norvège 3-0
Vienne : Autriche - Ecosse 4-1
Prague : Tchécoslovaquie - Roumanie 3-0

JUIN

Santiago : Chili - Uruguay 2-3
Budapest : Hongrie - Ecosse 3-3
Ankara : Turquie - Ecosse 4-2
Helsinki : Finlande - Suède 0-3

JUILLET

Asuncion : Brésil - Paraguay 2-1
Paris : Yougoslavie - France 5-4
Marseille : URSS - Tchécoslovaquie 3-0
Buenos Aires : Argentine - Paraguay 1-0
Marseille : France - Tchécoslovaquie 0-2
Paris : URSS - Yougoslavie 2-1
Lima : Perou - Espagne 1-3
Sofia : Bulgarie - Allemagne E. 2-0
Rio : Brésil - Argentine 5-1
Rio : Uruguay - Paraguay 2-1
Santiago : Chili - Espagne 0-4
Buenos Aires : Argentine - Espagne 2-0
Copenhague : Danemark - Hongrie 1-0

AOUT

Leipzig : Allemagne E. - URSS 0-1
Oslo : Norvège - Finlande 6-3

SEPTEMBRE

Vienne : Autriche - URSS 3-1
Oslo : Norvège - Suède 3-1
Helsinki : Finlande - France 1-2
Varsovie : Pologne - France 2-2
Anvers : Belgique - Hollande 1-4

OCTOBRE

Belfast : Irlande N. - Angleterre 2-5
Budapest : Hongrie - Yougoslavie 1-1
Bâle : Suisse - France 6-2
Luxembourg : Luxembourg - Angleterre 0-9
Stockholm : Suède - Belgique 2-0
Göteborg : Suède - Danemark 2-0
Londres : Angleterre - Espagne 4-2
Belfast : Irlande N. - Allemagne 2-4
Stockholm : Suède - France 1-0
Bruxelles : Belgique - Hongrie 2-1
Vienne : Autriche - Espagne 3-0
Prague : Tchécoslovaquie - Hollande 4-0
Rostock : Allemagne E. - Finlande 5-1

NOVEMBRE

Glasgow : Ecosse - Irlande N. 5-2
Budapest : Hongrie - Pologne 4-1
Bruxelles : Belgique - Suisse 2-4
Budapest : Hongrie - Autriche 2-0
Athènes : Grèce - Allemagne 0-3
Londres : Angleterre - Galles 5-1
Sofia : Bulgarie - Allemagne 2-1
Sofia : Bulgarie - Turquie 2-1

DÉCEMBRE

Guyaquil : Equateur - Argentine 3-6
Naples : Italie - Autriche 1-2
Paris : France - Bulgarie 3-0
Buenos Aires : Argentine - Equateur 5-0

Le championnat de football de IIIme ligue

Pas d'adversaire pour Xamax II A ?

Après bien des déboires, le premier tour de cette série est enfin terminé. En faisant le point à mi-parcours, on constate que les deux leaders sont solidement installés à la première place.

Dans le groupe I, Xamax II A a confirmé ses prétentions d'avant-saison. Il réalisa, durant le premier tour, un exploit rare : dix succès consécutifs portent le sceau d'une grande équipe, car les batailles de troisième ligue furent rudes. Serrières fut un chef de file inattendu, mais il bénéficia toujours de l'avance qu'il avait acquise au calendrier sur ses adversaires directs. Boudry I A ne se débrouilla pas mal du tout et son classement est meilleur que l'an dernier. Couvet paya les efforts fournit en coupe. Cette compétition use ceux des petits clubs qui participent à un tour avancé. Ils vont généralement au-devant de défaillances dans la suite du championnat. Les Covassons n'ont pas échappé à cette règle. En queue, la situation de Buttes devient inquiétante. Les joueurs du Val-de-Travers comptent quatre points de retard sur leurs adversaires. C'est déjà beaucoup à mi-course. Colombier II concéda sept défaites consécutives; soudain, il se reprit et aligna trois victoires. Son avenir est moins sombre qu'à fin octobre.

× × ×

Dans le groupe II, Chaux-de-Fonds II fait cavalier seul. Il s'inclina pourtant, ô surprise, devant Courtelary. Le décompte des buts des réserves de Sommerlatt est impressionnant. Tous les dimanches, l'attaque fit florès. On ne voit guère qui inquiétera les coéquipiers d'Amey pour la conquête du titre. Les autres formations sont de valeur sensiblement égale. Même la lanterne rouge Sonvilier possède un actif de quatre points ; le deuxième, La Sagne, n'a en définitive que six longueurs d'avance. En deux journées, le classement peut subir de grands bouleversements.

Rappelons les tabelles qui sont les suivantes :

CLASSEMENT

GROUPE I	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	pts
Xamax II A	10	10	—	—	47	16	20
Serrières	10	8	—	2	34	18	16
Couvet	10	6	2	2	35	12	14
Boudry I A	10	6	2	2	30	20	14
Auvernier	10	4	2	4	20	32	10
Audax	10	3	2	5	21	24	8
Saint-Blaise	10	3	1	6	30	32	7
Blue Star	10	3	1	6	19	36	7
Fleurier II	10	3	—	7	18	32	6
Colombier II	10	3	—	7	25	36	6
Buttes	10	1	—	9	16	37	2

GROUPE II	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Ch.-de-Fds II.	8	7	—	1	55	13	14
La Sagne	8	5	—	3	28	31	10
Xamax II B	8	4	1	3	22	23	9
Etoile II	8	4	1	3	20	21	9
Courtelary	8	4	—	4	18	20	8
Boudry I B	8	3	1	4	21	34	7
Fontainemel. II	8	3	—	5	19	19	6
Floria	8	2	1	5	15	23	5
Sonvilier	8	1	2	5	18	32	4

Maintenant, place à l'hiver. Les terrains seront ménagés enfin, les jambes des joueurs itou. Chacun pourra fêter Noël et le Nouvel-An sans soucis. On reprendra la compétition en mars probablement. Les fatigues seront effacées, le moral assaini et les ambitions décuplées.

We.

FOOTBALL

Après les rencontres internationales

Rappan est satisfait

Dans sa dernière lettre aux « Amis de l'équipe nationale », le coach Karl Rappan fait part de ses réflexions sur les résultats enregistrés par l'équipe suisse cet automne.

« Je crois, écrit-il, que les résultats obtenus sont satisfaisants et que les reproches formulés à son égard — tactique défensive trop rigide — sont infondées et même assez ridicules.

» Notre camp d'entraînement à Macolin fut une pleine réussite. Je suis persuadé que sans la semaine passée à Macolin, nous n'aurions pas pu vaincre à Bruxelles.

» Ce match fut le triomphe du cran et de l'application. Contractés, les joueurs suisses ne réussirent presque rien de ce qu'ils entreprirent ; j'ai rarement vu autant de passes ratées qu'à Bruxelles. Seule la routine des éléments expérimentés en qui j'avais placé toute ma confiance, permit d'arracher la victoire. En ressentant la tension nerveuse qui régnait dans les vestiaires avant le match — où j'avais moi-même beaucoup de peine à garder mon calme et mon sang-froid — j'acquis alors la conviction d'avoir bien agi en choisissant des joueurs routiniers. Les jeunes n'auraient pas pu supporter le poids de cette responsabilité. »

● Le comité régional de ski du Dauphiné ayant demandé que les Jeux olympiques d'hiver soient organisés à Grenoble en 1968, plusieurs membres du conseil général du département de l'Isère ont émis le vœu que les autorités départementales et locales de la ville de Grenoble posent en commun, officiellement, la candidature de cette ville.

CYCLISME

Des records homologués

L'Union cycliste internationale a homologué les records du monde sur piste couverte battus dimanche dernier par les Italiens Beghetto et Bianchetto sur 200 mètres départ lancé. Le 18 décembre, l'amateur italien Giuseppe Beghetto avait réalisé 11"4 au Palais des Sports de Milan et le même jour, sur la même piste, Sergio Bianchetto avait réussi ce même temps. Ce sont ces deux records amateurs que l'UCI a homologués. L'ancien record était détenu par l'Italien Pesenti, qui, le 17 février 1957, au Palais des Sports de Milan, avait réussi 11"5.

DERNIERE MINUTE

Les footballeurs étrangers menacés

La suspension de Hahn provoque des remous

Plusieurs lettres anonymes de menaces ou d'injures sont parvenues à la commission des transferts de la ligue nationale à la suite de la suspension dont a été frappé le joueur Erich Hahn, de Lucerne, accusé de professionnalisme intégral.

Dans une mise au point adressée au « Luzerner Neuesten Nachrichten », M. Werner Ruegg, le membre lucernois de cette commission, affirme que la mesure prise n'avait nullement pour intention d'affaiblir la formation lucernoise à la veille de son match de coupe contre Zurich, puisqu'elle datait déjà du 7 décembre et qu'entre-temps, une mesure similaire avait été prise à l'égard du jouer de Bâle, Gerhard Siedl. D'autres enquêtes du même genre vont d'ailleurs connaître leur conclusion.

rondo

La machine Rondo est entièrement automatique. Elle trempe, lave, fait bouillir, rince et essore votre linge. Contenance 5 kg. Rondo-Doris est en démonstration permanente au 2e étage. Le plaisir de posséder aujourd'hui, la facilité de payer demain.

1970.-

armourins neuchâtel

Cadeaux-conseils

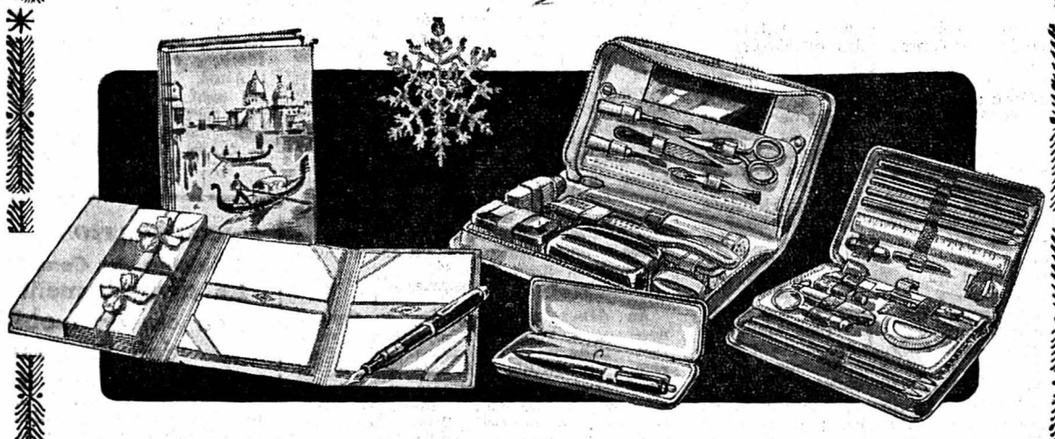

PAPETERIE

3 pans comprenant 20 feuilles simples, 15 feuilles doubles, 5 cartes, 25 enveloppes 6.90

GARNITURE

stylo et stylo à bille dans un étui garni de satin . 7.90

PLUMIER

en cuir « grinella » avec crayons Caran-d'Ache et compas 12.90

TROUSSE DE VOYAGE

pour dames, combinée toilette et couture. En cuir lavable 22.50

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

La maison des belles étrennes

Pour vos repas de fêtes

Veau - Porc - Bœuf et agneau 1re qualité

Grand choix de porc fumé

- **Jambon à l'os**
- **Jambon de lait**
- **Jambonneaux**
- **Palettes**
- **Côtelettes**

Langues de bœuf

fumée, salée et fraîche

Pour vos vol-au-vent :

Ris de veau - Cervelles
Quenelles
Beaux lapins du pays
Poulets et dindes

Pour vos soupers :

Notre excellente charcuterie fine et jambon de campagne
Salami « Citterio » - Mortadelle

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
MONT-FLEURY

Max Hofmann

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

Prière de passer les commandes à temps

Sunbeam

Shavemaster – le rasage le plus parfait

LA BELLE QUALITÉ

CHEZ LE SPÉCIALISTE

GILBERT PERRIN

a la Ménagère NEUCHATEL 2 PLACE PURRY

Tél. (038) 5 17 14

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampooing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Envoi et vente par le dépôt : pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

Cocker

A vendre cocker de six mois, taille moyenne, avec pedigree. — Faire offres sous chiffres A. M. 5328 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour Noël...

...Offrez un petit meuble !

choix immense chez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

faubourg de l'Hôpital et rue des Fausses-Brayes

Tél. 038-5 75 05

Vins fins du pays et étrangers
Apéritifs et vins liquoreux
Liqueurs douces
Spiritueux
Asti-Mousseux
Champagnes

Un superbe choix de plus de 300 sortes différentes

P. BERGER

Epicerie fine - Rue du Seyon

AUX GOURMETS

Mme B. DUPUIS, tabacs

recommande son nouveau magasin :

FLANDRES 5

Pour les fêtes, riche assortiment de

Pipes - Briquets à gaz à tous les prix

Une nouveauté ravissante...

Un cadeau inédit...

la combinette

jersey nylon incrusté de dentelle,

noir, blanc, rose foncé, turquoise, mauve, jaune, etc.

Fr. 25.-

Fr. 39.-

VOYEZ NOS ÉTALAGES

la Soie

Rue des Epancheurs Neuchâtel

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'homme aux 7 visages

ROMAN POLICIER

par 28

RENÉ VALENTIN

Dans le calme, il se sentait de taille à refaire le terrain si malheureusement perdu. Avec Billy Johnes sur les talons, il perdait la moitié de ses moyens. Car il ne faisait aucun doute pour lui que, désormais, cet homme impénétrable, ce chercheur de mystères, surveillerait ses moindres faits et gestes, à la première erreur, à la première fausse piste sur laquelle il s'engagerait. Avec un tel maître, Edgard Rimbout se sentait perdu. L'état de ses nerfs, après la première expérience, ne lui laissait aucun espoir.

Lorsque le détective lui avait déclaré froidement que lady Hudderfield avait été assassinée, il n'avait pu en croire ses oreilles. Il était parti immédiatement de la villa du détective, espérant malgré tout que Johnes s'était trompé. Dans la chambre mortuaire, il avait dû se rendre à l'évidence.

Le résultat ne s'était pas fait attendre. Alors que, le matin, il s'était contenté d'une enquête sommaire, alors que, de prime abord, il avait admis l'hypothèse du suicide, lorsqu'il était revenu sur les lieux il n'en avait plus été de même. Et c'est là que, réellement, il avait compris toute la valeur des déclarations de Billy Johnes.

Ah ! non, il n'avait plus rien laissé au hasard. Ni les protestations de James Hudderfield, ni ses supplications n'y avaient fait. Il était redevenu policier et il avait cherché avec l'intention bien arrêtée d'en avoir le cœur net.

Après deux heures de patientes recherches, il avait dû s'avouer que si l'hypothèse du suicide ne pouvait d'office être rejetée, celle du crime le pouvait moins encore.

C'est qu'au cours de ces deux heures, l'inspecteur avait fait des découvertes qui, peu à peu, lui avaient ouvert des horizons nouveaux.

N'avait-il pas relevé, dans la chambre mortuaire, des traces qui prouvaient incontestablement que quelqu'un, tout récemment, s'était introduit dans cette pièce, et cela par un tout autre chemin que la porte ? N'avait-il pas, dans le jardin, au pied de la fenêtre de cette chambre, retrouvé les mêmes traces sur l'espalier qui longeait la façade ?

Et le poison ? Il n'en avait pas découvert dans les affaires de lady Hudderfield, ni dans les meubles de sa chambre. Il avait trouvé un revolver dans la table de nuit, mais n'y avait attaché aucune importance.

Certainement Billy Johnes, lorsqu'il affirmait qu'il y avait crime, ne se leurrait pas.

Il y avait, c'était vrai, la lettre de lady Hudderfield. Cela prouvait-il nécessairement qu'elle eût mis ce projet à exécution ?

Il est des résolutions désespérées qui germent dans les cerveaux trop cruellement frappés par la fatalité. Combien d'entre elles sont poussées jusqu'à la réalisation ? Très peu, une minorité infime.

Et ce n'était pas tout. L'interrogatoire auquel Rimbout avait soumis les domestiques et le voisinage avait jeté une lumière troublante sur le mystère.

N'avait-on pas remarqué, vers le milieu de la nuit, une voiture qui stationnait le long des grilles du parc, tous phares éteints ? Un domestique, rentré tardivement et quelque peu éméché, n'avait-il pas cru entrevoir une ombre se glissant de taillis en taillis ?

Toutes choses qui, évidemment, demandaient un examen attentif, mais qui n'en étaient pas moins d'une importance capitale.

Et l'inspecteur ne se cachait pas que tous ces renseignements, pour peu explicites qu'ils fussent, contribuaient à affermir l'opinion que Billy Johnes avait négligemment glissée en lui.

Plus d'une fois, chemin faisant, il s'était demandé comment le détective possédait tous ces détails bien avant lui. Mais n'ayant pu répondre à cette épineuse question, il l'avait poussée de son esprit pour ne retenir que le fait lui-même.

Ce qui le tracassait le plus, c'est que Billy Johnes avait vu plus clair que lui et que, probablement, il en savait beaucoup plus qu'il n'en voulait dire. Pourquoi ?

Questions et réponses se disputaient le terrain dans son esprit.

C'est dans cet état que Rimbout pénétra dans son bureau.

Smith s'y trouvait. Dès son entrée, il s'élança vers lui :

— Enfin, vous voilà... Où diable étiez-vous passé ?

— Et vous-même, comment se fait-il que je ne vous aie plus revu ?

— Ah ! mon cher, ne m'en parlez pas. Je ne sais quelle ignoble comédie se joue autour de nous. Figurez-vous que, pendant que je vous attendais dans l'antichambre de l'hôtel Hudderfield, un individu, nanti de pièces officielles de Scotland Yard est venu me trouver. Il avait des ordres et, sans arrière-pensée, j'y obéis. Jugez de ma stupeur lorsque, arrivé ici, j'appris que personne ne m'avait fait demander et qu'aucun ordre n'avait été donné à mon sujet...

Déjà l'inspecteur avait compris. Evidemment, il y avait du Billy Johnes là-dessous. Son but ? Sans doute avait-il voulu éviter des remarques désobligeantes en présence de son jeune collaborateur. Ce devait être la raison pour laquelle il avait cherché à l'éloigner. Et aussitôt une visible satisfaction apparut sur son visage, satisfaction née du tact de Billy Johnes. Mais Smith, qui l'observait, s'étonna de ce sourire. Il s'indigna :

— Vous en riez ?

— Ma foi oui... Je m'étonne que vous aviez été dupe du procédé.

— Les pièces étaient si bien imitées...

— Dites plutôt qu'il y a cent à parier contre un qu'elles étaient officielles, fit Rimbout, ironiquement.

— C'est impossible.

— Oh ! pour moi il n'y a plus rien d'impossible, plus rien !

» Mais là n'est pas la question. Revenons un instant à lady Hudderfield et tenez-vous bien.

— Je sais ce que vous allez me dire.

— Ah bah ! Eh bien ! mon cher, je crois que vous vous trompez du tout au tout. Vous croyez que lady Hudderfield s'est suicidée, n'est-ce pas ?

— Non.

L'inspecteur se redressa. Le sourire ironique disparut de ses lèvres.

Fronçant les sourcils, il hésita. Mais aussitôt, se frappant le front, il ajouta :

— Je sais. Vous croyez qu'elle est morte... Naturellement, comme tout le monde ? Hein, c'est bien ça ?

— Non, mon cher.

— C'est trop fort. Que supposez-vous donc ?

— Je ne suppose rien. Je sais qu'elle a été assassinée.

La foudre tombant aux pieds de l'inspecteur ne l'eût pas laissé plus décontenancé.

— Vous saviez qu'elle a été assassinée ? balbutia-t-il.

— Naturellement.

L'inspecteur haletait. A son insu, les paroles s'échappèrent de ses lèvres :

— Comment pouvez-vous savoir cela, je n'en ai parlé à quiconque encore ?

Smith laissa retomber ses deux bras sur ses cuisses et, éclatant de rire, d'une voix entrecoupée par l'hilarité, il s'esclaffa :

— Vrai de vrai, Rimbout, je vous connaissais beaucoup de qualités. Mais que vous jouiez aussi admirablement la comédie, cela je l'ignorais. Ah ! peste ! Il n'en a parlé à personne... Farceur !

L'inspecteur trépignait d'impatience.

— C'est aussi vrai que je viens de vous le dire... Je n'en ai pas soufflé mot...

Pour toute réponse, Smith sortit de sa poche la dernière édition du « Daily Telegraph » et le tendit à Rimbout.

— Et ça, alors ? lança-t-il joyeusement.

Rimbout s'était précipité sur le journal. En première page, en lettres de trois centimètres, se lisait ceci :

« Un nouveau drame frappe la famille Hudderfield. »

Puis, en caractères moins grands, ce sous-titre :

« Lady Hudderfield est trouvée empoisonnée dans sa chambre.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

INTÉRESSANTE QUESTION DE DROIT AU CONSEIL DES ÉTATS

Seul le Conseil fédéral est responsable devant les Chambres rappelle M. Max Petitpierre

L'attitude des colonels Ernst et Waibel, lors des débats sur la réorganisation de l'armée, ne doit pas être un précédent

De notre correspondant de Berne :

BERNE. — Mardi matin, M. Frédéric Fauquex, libéral vaudois, a développé une interpellation relative à l'audition, par les commissions parlementaires, de hauts fonctionnaires de la Confédération.

Il a rappelé la décision du Conseil fédéral de donner suite à une requête des quatre grands groupes de l'Assemblée fédérale et d'autoriser les colonels divisionnaires Ernst et Waibel à déposer devant les commissions parlementaires des deux Conseils sur la réorganisation de l'armée.

L'orateur fait valoir que si cette mesure a satisfait certains, elle a été déplorée par tous ceux qui estiment qu'elle est de nature à saper l'autorité du gouvernement et à porter gravement atteinte à la discipline dans l'armée.

Une question qui intéresse l'ensemble de l'administration

M. Max Petitpierre, président de la Confédération, répond, au nom du Conseil fédéral, qu'il paraît préférable, maintenant que la réforme de l'armée est sous toit, de ne pas revenir trop longuement sur les péripéties d'un épisode désagréable. Les préoccupations dont M. Fauquex s'est fait l'écho n'en sont pas moins légitimes et les questions posées intéressent l'ensemble de l'administration. Elles mettent en cause deux principes importants : celui des devoirs d'un fonctionnaire, commandant d'unité d'armée y compris, à l'égard de ses supérieurs et du Conseil fédéral ; celui aussi de l'information des Chambres fédérales et des commissions parlementaires.

Les droits et devoirs des fonctionnaires

Un fonctionnaire peut avoir une autre opinion que celle de ses supérieurs, mais il ne doit pas, pour la divulguer, recourir à toutes sortes de moyens tels qu'assemblées publiques, inspiration d'articles de journaux, campagne de presse, communications à des tiers, etc. En revanche, il a le droit, même le devoir de faire connaître son opinion à ses chefs hiérarchiques. Toute autre attitude détruit la confiance et peut même constituer un acte d'insubordination. Ces règles générales ne portent pas atteinte aux droits personnels des fonctionnaires, ni à leur liberté d'opinion et d'expression en tant que citoyens. Mais pour les fonctionnaires, l'exercice de ces droits est limité. Agir autrement, ce serait libérer le fonctionnaire des devoirs fondamentaux que la loi lui prescrit.

En critiquant les projets du Conseil fédéral, en alimentant et même en inspirant une campagne par des démarches auprès de parlementaires et dans l'opinion publique, les colonels Ernst et Waibel ont adopté une attitude incompatible avec les devoirs de leur charge.

Seul le Conseil fédéral est responsable devant les Chambres

Quant à l'information des Chambres fédérales et des commissions parlementaires, celles-ci ne peuvent pas exiger que des fonctionnaires soient appelés à leur fournir des renseignements. Leurs rapports avec l'administration passent par le canal du Conseil fédéral.

Si dans le cas particulier des colonels Ernst et Waibel, le Conseil fédéral a, en définitive, donné son accord à l'audition de ces deux officiers par les commissions parlementaires, c'est uniquement pour des motifs d'opportunité politique. Vu l'importance exceptionnelle de la réforme de l'armée, il était compréhensible que les commissions parlementaires aient désiré être renseignées aussi complètement que possible. Le Conseil fédéral admet que les deux officiers n'ont pas agi d'une manière qui, met en cause leur honneur et qu'ils ont pu croire [illegible] leurs interventions étaient dans l'[illegible]êt de la défense nationale. Il p[illegible]néanmoins que leur façon d'agir [illegible]it pas conciliable avec certaines des obligations qui leur sont prescrites par la loi et doit, par conséquent, être désapprouvée.

Le Conseil fédéral, tout en reconnaissant les motifs pour lesquels les commissions parlementaires ont pris la décision d'entendre les deux officiers, regrette aussi qu'elles aient dérogé au principe selon lequel le Conseil fédéral est seul responsable devant les Chambres. Il souhaite ne plus être placé dans une situation analogue.

Le Conseil fédéral pense en définitive que les Chambres aussi bien que lui-même ont intérêt à une saine gestion des affaires publiques et à une délimitation aussi claire que possible des pouvoirs et des compétences de l'exécutif comme du législatif. Il espère donc que, du côté parlementaire également, on admettra que l'audition des deux officiers doit être considérée comme un cas exceptionnel et ne constitue par un précédent.

M. Fauquex remercie le président de la Confédération de sa réponse qui lui donne pleine et entière satisfaction.

Une proposition de M. Odermatt (cons., Obwald) d'ouvrir la discussion est repoussée par 22 voix contre 9. L'affaire est ainsi réglée.

Adoption du projet de bourses pour les étudiants étrangers

Le Conseil liquide ensuite quelques divergences, vote l'octroi d'une subvention à l'Institut suisse de climatologie d'altitude et de recherches sur la tuberculose à Davos et, sur rapport de M. Barrelet (rad., de Neuchâtel), adopte un projet sur l'octroi de bourses à des étudiants étrangers en Suisse, au cours des cinq prochaines années. Le total de ces bourses est limité à 9 millions de francs. M. Tschudi, conseiller fédéral, prend encore bonne note d'un vœu de M. Roggo (cons., Fribourg) qui souhaite que la sélection des boursiers se fasse aussi sur la base des recommandations des missions et écoles suisses à l'étranger.

Séance de relevée

Comme moutarde après dîner

En séance de relevée, M. Spuehler, chef du département des postes et des chemins de fer, accepte un « postulat » de M. Vontobel, indépendant de Zurich, invitant le Conseil fédéral à réexaminer la question des taxes d'embarquement et de débarquement perçues par la direction des aéroports suisses, soit pour annuler l'autorisation donnée le 1er juin 1959, soit pour prier les compagnies de navigation aérienne d'inclure cette taxe dans le prix du billet.

Puis il entend une interpellation de M. Gnaegi, agrarien bernois, et une motion de M. Schaller, radical bâlois, concernant l'une la rationalisation du service radiophonique en Suisse, l'autre la décentralisation des studios de télévision.

Or, on sait que le Conseil fédéral vient de prendre une décision concernant le siège des studios de télévision et qu'il a, du même coup, chargé la Société suisse de radiodiffusion de lui présenter, jusqu'au 1er juillet 1962, un projet de réorganisation, en s'inspirant de « directives » qu'il a lui-même élaborées.

Ces instructions ont fait l'objet, samedi dernier, d'un premier débat à l'assemblée générale de la S.S.R. — nous en avons longuement parlé — et les sociétés régionales vont se mettre au travail pour faire connaître leur opinion. La direction générale de la radio et de la télévision a également préparé un volumineux rapport qui doit servir de base de discussion.

L'affaire est donc en plein développement et, pour l'essentiel en tout cas, les interventions parlementaires de cette séance arrivent comme moutarde après dîner.

Un point intéressant

Il faut signaler cependant un point intéressant dans le texte de l'interpellation Gnaegi, et c'est la question suivante :

« Que pense faire le Conseil fédéral en ce qui concerne les bases constitutionnelles et légales de la radiodiffusion et de la télévision ? »

M. Spuehler, sur ce point précis, peut répondre facilement, puisque le Conseil fédéral a lui-même proposé un projet constitutionnel que les Chambres ont approuvé, mais que le peuple, fort mal inspiré, a repoussé le 3 mars 1957. Il faudra bien, un jour, poser cette base constitutionnelle. Mais comme elle ne peut différer sensiblement du texte rejeté il y a plus de trois ans, il faut laisser au souverain le temps de revenir à de meilleurs sentiments.

Tout le reste a déjà été dit, écrit et répété.

M. Schaller transforme sa motion en « postulat », mais le chef du département refuse de la prendre en considération même sous cette forme, car elle conduirait à créer plusieurs studios de télévision par région linguistique, ce qui est financièrement impossible.

Néanmoins, la salle, qui n'a pas suivi le débat, accepte le « postulat » Schaller par 36 voix contre 24. Il y avait au moins 80 fauteuils vides et l'on constate une cinquantaine d'abstentions.

Dans ces conditions, le vote ne signifie rien.

Et pour terminer, un député saint-gallois développe une interpellation sur l'insémination artificielle du bétail. Ses propos nous font entrevoir des sommets ou, au terme d'une dure journée, nous ne pouvons plus accéder.

La réponse détaillée de M. Wahlen ne satisfait pas entièrement M. Zeller.

G. P.

● ***Voir en dernières dépêches :*** **Rumeurs sous la Coupole**

Le Conseil national étudie les moyens de venir en aide aux pays neufs

De notre correspondant de Berne :

L'abondant menu offert, hier matin, à la fringale des députés comportait une suite de hors-d'œuvre et une pièce de résistance. Faisant fi de l'ordre chronologique, c'est par celle-ci que je commencerai.

Six députés, pas moins, sont montés à la tribune pour développer qui une motion, qui un « postulat », qui une interpellation, invitant le Conseil fédéral à présenter rapport et propositions sur les moyens les plus efficaces de venir en aide aux pays en voie de développement.

Si trois d'entre eux, MM. Bürgi, saint-gallois, Conzett et Grendelmeier, zuricois, ont traité la question dans son ensemble, trois autres se sont plus particulièrement attachés aux mesures d'assitance technique et à la formation des cadres. Ce furent MM. Bachmann, de Lucerne, Schmid-Ruedin, de Zurich, et Reverdin, de Genève.

La réponse de M. Petitpierre

De ces vœux, le chef du département politique fait une gerbe, non point pour la déposer en offrande platonique sur l'autel de la solidarité, mais pour la proposer à la bienveillante et active attention du Conseil fédéral, reconnaissant de toutes les propositions, de toutes les suggestions qu'on lui présentera.

S'il ne peut accepter la motion Bachmann dans sa forme impérative, du moins examinera-t-il avec attention l'idée qu'elle contient, à savoir d'instruire sur place de jeunes étudiants. Mais faudra-t-il pour cela créer une université en Afrique, en d'autres termes « centraliser » l'enseignement supérieur dans une partie de ce continent noir encore si divisé, ou bien faudra-t-il créer plusieurs écoles et développer celles qui existent déjà ? Le Conseil ne peut pour l'instant répondre à ces questions ; c'est pourquoi il demande au député lucernois de donner à son intervention la souplesse du simple « postulat », ce que M. Bachmann acceptera d'ailleurs à la fin de l'exposé gouvernemental.

Mais bien entendu, la Confédération ne refusera pas non plus de faciliter le séjour en Suisse d'étudiants venant des pays en voie de développement. Ils sont actuellement un millier sur les quelque 1500 étrangers immatriculés dans nos hautes écoles. Les vœux présentés au parlement ont d'ailleurs reçu une première réponse puisque les députés sont saisis d'un projet d'arrêté sur l'octroi de bourses à ces étudiants.

Toutefois, la formation de cadres en Suisse n'est qu'un aspect particulier du problème. Notre aide peut et doit prendre d'autres formes comme l'exposera un message à l'appui d'une demande de crédit et que les Chambres recevront au début de l'an prochain.

Une œuvre de paix

Cette aide, accordée en dehors de tout esprit de compétition politique, peut prendre le canal des organisations internationales dont nous faisons partie ou s'acheminer par la voie directe qu'ouvrent les accords bilatéraux, comme celui que nous venons de signer avec l'Inde et qui règle l'octroi d'un crédit de 100 millions.

Elle ne sera cependant pas l'œuvre des seuls pouvoirs publics. Tout le peuple, les associations économiques, les institutions privées doivent faire leur part et non seulement en fournissant des moyens matériels, mais aussi des hommes, des spécialistes, des « moniteurs » qui se rendront sur place, là où ils seront en mesure de faire le meilleur travail, puisqu'ils trouveront ceux auxquels ils apportent quelque chose dans leur milieu naturel, dans les conditions exactes où, les élèves, devenus maîtres à leur tour, devront eux-mêmes œuvrer.

On a maintenant dépassé le stade des discussions générales, il faut réaliser et sur une plus vaste échelle que jusqu'ici.

En conclusion, M. Petitpierre déclare :

« Par l'aide aux pays en voie de développement, non seulement nous aidons ces pays à résoudre leurs problèmes et à préparer leur avenir, mais c'est aussi pour la paix entre les peuples et pour notre avenir que nous travaillons.

Un incident

La Chambre est satisfaite, les interpellateurs aussi et le président avait levé la séance lorsqu'à la tribune publique, un jeune homme se dresse et d'une voix de stentor interpelle le président de la Confédération et les représentants du peuple. Que clame-t-il ? Qu'il est juste, qu'il est beau d'accueillir chez nous la future élite des pays neufs, mais qu'il faudrait d'abord lui épargner le spectacle de cette littérature de bas étage qui s'étale honteusement dans les kiosques et autres débits d'imprimés, d'illustrés et de magazines. Cette misérable exploitation des plus bas instincts et de la bêtise humaine ne doit pas donner à nos hôtes une très haute idée de notre civilisation.

Ayant dit, il se tait, après avoir remercié l'assemblée de l'attention portée à ses propos. Car c'était un jeune homme ardent, mais poli.

Mais auparavant...

Au début de la séance, le Conseil national a voté, sans opposition et à l'unanimité de 137 députs présents, l'arrêté qui accorde au personnel de la Confédération une allocation de renchérissement de 4,5 % ; les bénéficiaires de pensions et de retraites recevront des rentes augmentées de 3,5 %.

Le principe même des allocations de renchérissement est maintenant admis. Mais une disposition de l'arrêté inquiète M. Bühler, radical zuricois. En effet, le Conseil fédéral serait chargé d'élever dans une mesure appropriée les allocations fixées, si le coût de la vie en 1961 le justifiait.

Ce texte semble indiquer que le gouvernement lui-même considère comme inéluctable une évolution dangereuse qui, en perpétuant la course entre les prix et les salaires, renforcerait des tendances à l'inflation et créerait une menace, en particulier pour notre industrie d'exportation.

M. Bourgknecht, conseiller fédéral conteste cette interprétation. Si le Conseil fédéral était aussi fataliste que ne le redoute M. Bühler, il aurait d'emblée fixé à 5 % l'allocation de renchérissement pour l'an prochain. C'est précisément parce qu'il ne croit pas à cette fatalité qu'il se contente d'une disposition qui doit lui permettre de faire face à une simple « éventualité ».

Le point contesté n'annonce donc nullement que l'on appliquera automatiquement l'échelle mobile des salaires et des traitements. On tiendra compte des circonstances.

A l'unanimité encore, les députés, accordent la seconde tranche des crédits supplémentaires pour 1960, votent la clause d'urgence pour l'arrêté qui prorogera jusqu'au 31 juillet 1961 au plus tard les dispositions actuellement en vigueur pour le contrôle des loyers ; ils approuvent la gestion et les comptes de la régie des alcools (bénéfice de 43 millions), enfin éliminent les dernières divergences relatives à l'arrêté d'exécution sur l'assouplissement du contrôle des prix et à la loi sur l'organisation militaire.

Je rappelle à ce propos que le Conseil national voulait accorder au parlement le droit de fixer l'effectif réglementaire des états-majors et des unités, alors que le Conseil fédéral, pour des raisons pratiques et d'une évidente opportunité, entendait exercer lui-même ce droit, d'accord en cela avec le Conseil des Etats. On s'est arrêté à un compromis selon lequel le Conseil fédéral fixe les effectifs, « après avoir consulté les commissions permanentes des affaires militaires des conseils législatifs, sauf lorsqu'il s'agit de modifications urgentes ou d'importance restreinte, imposées par l'évolution de la tactique et de la technique ».

Ainsi, l'amour-propre parlementaire est sauf et les députés pourront déposer parmi leurs étrennes ce modeste « biscôme » bernois. Ah, s'ils se contentaient toujours de si peu !

G. P.

CONFÉDÉRATION

Décision du Conseil fédéral

Le ravitaillement en pain en cas de mobilisation doit être assuré

BERNE. — Faute de moyens de transports routiers, il ne serait pas possible, dans les premiers jours d'une mobilisation, d'assurer la livraison régulière de farine panifiable aux boulangeries. C'est pourquoi, par mesure de précaution, le Conseil fédéral, par décision du 19 décembre, invite les boulangeries, en application de la loi fédérale du 30 septembre 1955 sur l'économie de guerre, à constituer une réserve de farine panifiable, cas échéant, aussi, de carburant pour moteur, suffisante pour au moins quinze jours. Si certaines exploitations sont dans l'impossibilité financière de la faire, les cantons sont tenus, en collaboration avec les communes, de stocker les quantités de farine panifiable nécessaires à l'alimentation de la population.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	19 déc.	20 déc.
3 ½ % Féd. 1945, déc.	103.60	103.60 d
3 ¼ % Féd. 1946, avril	102.70	102.75
3 % Féd. 1949	99.70 d	99.50 d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	97.—	97.—
3 % Féd. 1955, juin	99.30	99.40
3 % C.F.F. 1938	100.—	100.—
ACTIONS		
Union Bques Suisses	3690.—	3700.—
Société Banque Suisse	2695.—	2680.—
Crédit Suisse	2805.—	2788.—
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1780.—	1782.—
Electro-Watt	2150.—	2150.—
Interhandel	4900.—	4980.—
Motor Columbus	1750.—	1735.—
Indelec	1218.—	1210.—
Italo-Suisse	1084.—ex	1098.—
Réassurances Zurich	2785.—	2790.—
Winterthour Accid.	1112.—	1102.—
Zurich Assurances	5600.—	5600.—
Saurer	1280.—	1295.—
Aluminium	4660.—	4675.—
Bally	1600.—	1580.— d
Brown Boveri	3550.—	3550.—
Fischer	1590.—	1590.—
Lonza	2310.—	2325.—
Nestlé porteur	2960.—	2950.—
Nestlé nom.	1843.—	1835.—
Sulzer	2830.— d	2725.—
Aluminium Montréal	136.50	136.50
American Tel. & Tel.	416.—	415.—
Baltimore	120.—	119.—
Canadian Pacific	95.—	95.50
Du Pont de Nemours	815.—	804.—
Eastman Kodak	492.—	491.—
General Electric	327.—	327.—
General Motors	179.—	179.—
International Nickel	249.—	250.50
Kennecott	324.—	324.—
Montgomery Ward	118.50	115.50
National Distillers	109.50	108.50
Stand. Oil New-Jersey	165.50	165.—
Union Carbide	532.—	531.—
U. States Steel	335.—	330.—
Italo - Argentina	65.50	64.50
Philips	1343.—	1332.—
Royal Dutch Cy	138.50	138.—
Sodec	114.—	114.—
Allumettes B.	133.—	132.— d
A.E.G.	453.—	459.—
Farbenfabr. Bayer AG	780.—	794.—
Farbw. Hoechst AG	751.—	764.—
Siemens	653.—	663.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	10875.—	10870.—
Sandoz	12850.—	12950.—
Geigy, nom.	22220.—	22300.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	35000.—	35050.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	1005.—	1005.—
Crédit Foncier Vaudois	938.—	938.—
Romande d'Electricité	555.—	555.—
Ateliers constr., Vevey	690.—	695.—
La Suisse-Vie	4700.—	4650.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	137.—	138.—
Bque Paris Pays-Bas	225.—	226.—
Charmilles (Atel. de)	925.—	930.—
Physique porteur	705.—	700.—
Sécheron porteur	479.—	465.—
S.K.F.	341.—	346.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal : René Braichet

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	19 déc.	20 déc.
Banque Nationale	715.— d	715.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	660.— d	660.— d
La Neuchâteloise as.g.	1440.—	1460.— o
Ap. Gardy Neuchâtel	220.— o	220.— o
Câbl. élec. Cortaillod	18500.— d	18900.—
Câbl. et Tréf. Cossonay	6100.— o	6100.— o
Chaux et cim. Suis. r.	2650.— d	2650.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	3000.—	2975.— d
Ciment Portland	7000.—	6900.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	600.— d	600.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	3150.— d	3150.— d
Tramways Neuchâtel	610.— d	610.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	98.— d	98.50
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.50 d	101.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.25	101.25
Com. Neuch. 3¼ 1947	98.75 d	98.75 d
Com. Neuch. 3% 1951	96.50 d	96.50 d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	100.— d	100.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	98.—	97.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.25
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.50 d	96.50 d
Tabacs N.Ser. 3½ 1953	98.50 d	98.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque étrangers

du 20 décembre 1960

	Achat	Vente
France	85.—	89.—
U.S.A.	4.28	4.33
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.40	8.70
Hollande	113.—	115.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	102.—	104.50
Autriche	16.40	16.70
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	33.50/35.50
françaises	33.50/35.50
anglaises	41.—/43.50
américaines	170.—/177.—
lingots	4900.—/5000.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

PLAISIRS
PREMIÈRE REVUE SUISSE DE GASTRONOMIE

Le N° 7 vient de paraître

Il contient de nombreuses recettes pour les fêtes de Noël et de Nouvel-An. Des conseils pratiques pour vos diverses réceptions...

Des reportages inédits et des articles signés Benjamin Romieux, Jane Rosier, J.-P. Goretta, Robert-J. Courtine, R. Gessler, Dr P. Ramain, etc.

En vente dans toutes les bonnes librairies et les kiosques, Fr. 2.50.

JURA

Arrestation à Porrentruy à la suite de cambriolages

PORRENTRUY. — Différents cambriolages et tentatives de cambriolages se sont produits à Porrentruy où un habitant de Belfort, malgré ses dénégations, est maintenu en état d'arrestation. On déplore notamment la disparition d'un montant de mille francs dans une étude de notaire.

FRIBOURG

Films interdits

(c) La commission de censure a interdit la projection des films « La rage de vivre », version germanique des Tricheurs, et « L'amour, c'est mon métier », retraçant la vie de la call-girl Rose-Marie Nirtibitt.

Chronique régionale

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Le 29 septembre, à Coffrane, un automobiliste, P. P., des Geneveys-sur-Coffrane, blessait un enfant, débouchant d'un chemin privé dissimulé par un muret, surmonté d'une barrière. Le prévenu, attentif à une manœuvre qu'allait amorcer un camion se trouvant devant lui, n'avait pu apercevoir le bambin. Le petit blessé, transporté à l'hôpital, n'était pas gravement atteint et l'automobiliste suivit, avec beaucoup de sollicitude, sa convalescence. Ne pouvant retenir une faute certaine du prévenu, le tribunal prononce sa libération et met les frais de la cause à la charge de l'Etat.

E. S., de Neuchâtel, est prévenu d'infraction à la loi sur le contrôle des viandes. S. se rend dans divers villages du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz pour vendre poisson du lac et poisson de mer; si dans certaines localités il lui est possible de trouver des locaux à sa disposition pour vendre sa marchandise, dans d'autres, pa rcontre, des locaux disponibles font totalement défaut, d'où, obligation pour lui de vendre sur la voie publique. Or, une telle vente n'est pas autorisée par la loi, pour le poisson de mer du moins. Le tribunal condamne E. S. à une amende de 40 fr. et met les frais de la cause à sa charge par 30 fr. Cette cause figurait au rôle de l'audience de la semaine dernière, le président a donné lecture du jugement à la séance de ce jour.

CERNIER

Le Noël des personnes âgées

(c) Jeudi soir, les personnes âgées de la localité étaient conviées à la fête de Noël qui avait été préparés à leur intention à la Chapelle.

Devant le sapin illuminé plusieurs productions furent exécutées pour le plaisir de chacun. Le pasteur M. de Montmollin apporta le message de Noël.

La fête se poursuivit dans une bonne ambiance et se termina par une collation copieuse.

VILLIERS

Le sapin est allumé

(c) Renouvellant la tradition de ces dernières années, la commune a fait installer au milieu du village un sapin « électrique » qui brillera tout au long des fêtes de Noël et de Nouvel-An.

MONTMOLLIN

Une patinoire

(c) Avec le froid qui règne depuis plus d'une semaine, nos jeunes hockeyeurs ont réussi à préparer une patinoire sur laquelle peuvent se livrer à leurs ébats préférés petits et grands.

La commune ayant fourni les lampes pour l'éclairage de la piste il leur est même possible de patiner le soir.

Dimanche matin, par un temps brumeux, s'est déroulée une confrontation entre les locaux et une équipe de l'est du Val-de-Ruz, qui se termina par le résultat de 20-10 !

VAL-DE-TRAVERS

Au Conseil général de Fleurier

(c) Hier soir, mardi, le Conseil général de Fleurier a tenu, au collège primaire, sa dernière séance de l'année sous la présidence de M. Jean-Louis Barbezat (rad). 38 membres étaient présents.

Budget 1961. — Le premier point des délibérations se rapportait au projet de budget élaboré par le Conseil communal. Dans notre numéro de samedi dernier, nous avons résumé les prévisions pour 1961. Nous n'y reviendrons donc pas dans le détail aujourd'hui.

Rappelons simplement que les recettes prévues sont de 2,427, 640 fr. et les dépenses de 2,414,181 fr. 75. L'excédent des recettes est de 13,458 fr. 25. Après des attributions aux fonds de l'eau et de l'électricité, le boni est estimé à 9458 fr. 25. Dans les charges, les amortissements de la dette consolidée figurent par 88,629 fr. 50.

Nous ne reviendrons pas sur les multiples interventions provoquées par la gestion des différents dicastères communaux. Relevons simplement que des propositions de la Nouvelle gauche, relative au revenu fiscal, au service de l'électricité et à l'octroi d'une allocation provisoire de 10 % aux conseillers communaux, ont été repoussées par des majorités de 29 à 32 voix contre 2. Plus heureuse ensuite, la Nouvelle gauche a fait admettre par 11 voix contre 9 le principe de porter de 5000 fr. à 7500 fr. l'allocation versée aux vieillards. La question sera reprise lors d'une prochaine séance. Le budget a ensuite été voté par 37 voix.

Traitement des employés. — Jusqu'à présent, les employés communaux bénéficiaient d'une allocation de renchérissement de 2 %, votée le 30 octobre 1956. Mandatée par les intéressés, la V.P.O.D. est revenue à charge le 28 septembre écoulé pour faire augmenter cette allocation en soulignant, entre autres que le personnel cantonal touche, depuis 1957, une allocation de 10 %.

Le Conseil communal s'est préoccupé de ce problème et pense équitable de donner une suite favorable à la requête de la V.P.O.D.

C'est pourquoi un crédit de 9000 fr. a été voté, ce qui permettra, du 1er janvier au 31 décembre, de verser une allocation supplémentaire de 3 % aux employés de la commune.

Dès l'année prochaine, le 5 % qu'ils viennent ainsi d'obtenir est porté dans les dépenses budgétaires et ne fera pas l'objet d'une demande spéciale de crédit.

Vente d'un terrain. — Une promesse de vente d'un terrain en faveur de l'Etat de Neuchâtel de 12 mètres carrés entre le temple et la rivière le Fleurier a été ratifiée. Le prix a été symboliquement fixé à 5 fr. et l'exécutif a reçu les pouvoirs nécessaires pour signer l'acte authentique de transfert.

Agrégation. — Vu le rapport de la commission des agrégations et sur proposition du Conseil communal, M. Aldo-Ugo Jelmini, ressortissant italien et sa femme ,tous deux nés à Môtiers ont été agrégés à la commune de Fleurier par 37 voix.

Cette agrégation est subordonnée à la ratification du décret de naturalisation qui sera soumis ultérieurement au Grand conseil.

Motions et interpellations. — M. André Steinmann (soc) a demandé ce que devient le projet de construire une grande salle de spectacle. Le Conseil communal donnera des précisions dans une prochaine séance.

Par 12 voix contre 11 et 14 abstentions, la proposition de M. Louis Jeanneret (rad) de vendre du terrain à Belle-Roche pour la construction d'une maison familiale a été rejetée, l'endroit présentant un certain danger d'éboulement.

M. André Maumary, chef du dicastère des services industriels, a, en réponse à une question de M. Gilbert Vuillème (Nouvelle gauche) précisé que la commune a l'espoir de modifier l'exploitation de l'usine à gaz pour en assurer une meilleure rentabilité et offrir des conditions plus favorables aux clients.

Avant de lever la séance, M. Barbezat a formulé des vœux à l'intention des membres des autorités et de la population tout entière et a souhaité une prospérité toujours meilleure pour le village.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un cycliste renversé

(c) Un cycliste, qui arrivait de la rue des Terreaux, a été accroché et renversé par un camion, près de la rue d'Yverdon. On l'a relevé avec des contusions diverses.

VIENT DE PARAITRE : 220 pages, 5 illustrations, le nouveau roman de A.-L. Chappuis, illustré par Géa Augsbourg.

Quand la Grêle et le Vent...

Dès maintenant chez votre libraire 7 fr. 50 broché

... non tant la vie du détenu au pénitencier, mais celle qu'il doit affronter à sa libération...

Pour Monsieur un cadeau apprécié

★ SUPERBES CHEMISES

★ GRAND CHOIX DE CRAVATES

★ TRÈS BELLES ÉCHARPES

★ PULLS ET GILETS

★ BOUTONS DE MANCHETTES ★ PYJAMAS SOCQUETTES ★ ROBES DE CHAMBRE

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon NEUCHATEL

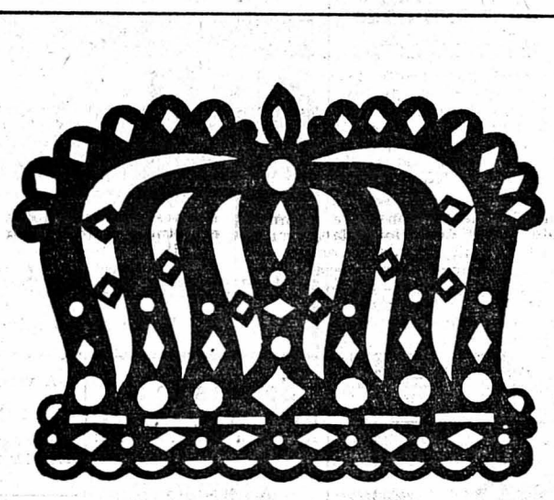

Le Jambon roulé

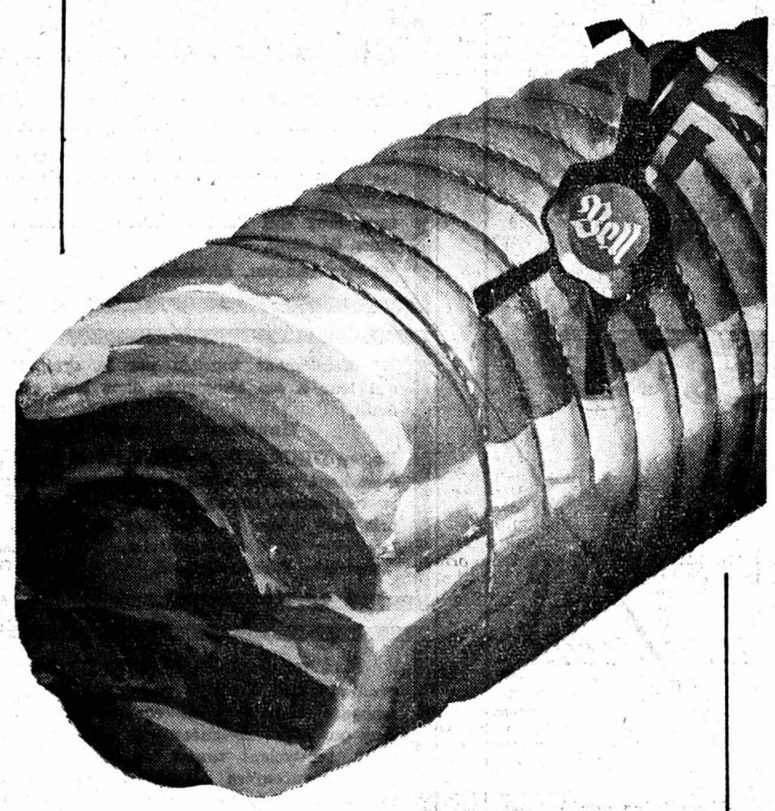

Bell

Roi de la tablée

Chauds et douillets après-skis pour enfants.

21971-10015:
Bottine en box blanc ou rouge. Avec semelle de caoutchouc.
Gr. 19-26 **14.90**

75962-47110:
Solide et durable après-ski. Brun ou noir. Avec semelle caoutchouc profilée. Livrable dans les pointures 27 à 46.
Gr. 27-29 **21.90**

14272-10093:
Joli modèle en cuir grainé blanc ou brun clair.
Livrable dans les pointures 27 à 38
Gr. 27-29 **17.90**

Bata

Fabriques à Moehlin AG

2, Faubourg du Lac, Neuchâtel

GRAND CHOIX DE

CADEAUX UTILES ET PRATIQUES

FOEHN	à partir de	Fr. 28.80
COUSSINS CHAUFFANTS	»	» 17.—
CHANCELIÈRE	»	» 39.—

Elexa S.R.

Maison spécialisée dans la vente et l'installation d'appareils électriques

Durant la transformation de nos locaux, notre magasin de vente est transféré provisoirement à la rue du Seyon 24a, Neuchâtel. Tél. 5 45 21 (sans changement).

FRIGOS

Des nouveaux modèles admirables !
Des prix renversants !

- ★ BOSCH
- ★ BAUKNECHT
- ★ PINGUIN
- ★ WESTINGHOUSE
- ★ NEFF
- ★ PHILCO
- ★ BAHRE
- ★ IGNIS
- ★ FORSTER
- ★ SIBIR, etc.

Conditions intéressantes, reprises, facilités, chez le grand spécialiste

aux Arts Ménagers s.a.

Neuchâtel, 26, rue du Seyon

Luth

Croix-du-Marché (Bas rue du Château) vous offre

RADIOS

neufs, bons et à bon marché
4 gammes d'ondes avec touches

Fr. 240.—
Fr. 295.—

A CRÉDIT : Fr. 45.-, ensuite Fr. 20.- par mois

Un cadeau utile...

Faites-vous réserver notre sensationnel meuble combiné face et côté en noyer à Fr. **545.-**
Nombreux autres modèles à voir chez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Faubourg de l'Hôpital et rue des Fausses-Brayes
Tél. (038) 5 75 05

PEINTURE

Exécution rapide et soignée de tous travaux par un personnel expérimenté

PAPIERS PEINTS
gros et détail

PEINTURE **M. Thomet fils** NEUCHATEL MAGASIN-ECLUSE 15

Salade au museau de bœuf

BOUCHERIE
R. MARGOT

Chambre à coucher moderne à 2 lits, matelas « Superba ». Salle à manger en bois dur, table à rallonges, 4 chaises dessus cuir, genre style ; 6 chaises, 1 secrétaire, tapis coco rouge, environ 15 mètres, table de salon, garniture de cuisine en verre, 1 armoire à glace une porte. **Mme Vassaux, Maladière 59, 4me étage.**

L'idée que vous cherchez... le cadeau qu'elle désire...

NOUVEAU PARFUM de

JEAN PATOU

Pharmacie - Droguerie - Parfumerie

F. TRIPET

Seyon 8 - Neuchâtel

CADEAU... *C'est mon nom*

[redacted] on m'appelle ainsi à cause de mon prix

ÉLÉGANT SALON - STUDIO
avec **GRAND CANAPÉ transformable en lit**
et **2 BEAUX FAUTEUILS**
tissus rouge, vert ou bleu

seulement **Fr. 625.-**

A crédit : 36 × Fr. **19.-** par mois

Quantité limitée

En nous écrivant aujourd'hui sans faute, livraison rapide assurée. (En cas de décès ou invalidité totale, plus de primes à payer.)

TINGUELY

Ameublements BULLE/Fbg

Quand toute la famille est à table...

Servez du

JUS DE RAISIN DE NEUCHÂTEL

élaboré uniquement avec du raisin de chasselas de nos coteaux. Boisson non alcoolique, saine et rafraichissante, le jus de raisin de Neuchâtel est la boisson familiale par excellence.

O. P. V. N.

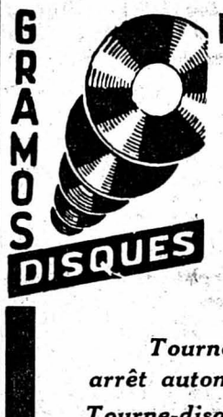

GRANDE VENTE

Tourne-disques - Pick-up
Electrophones stéréo
Enregistreurs
MODÈLE 1961

Tourne-disques sur socle 4 vitesses arrêt automatique, à partir de Fr. 62.—
Tourne-disques 4 vitesses, arrêt automatique, en valise, à partir de Fr. 80.—
Electrophone 4 vitesses, en valise, à partir de Fr. 135.—
Appareil complet stéréo Hi-fi en valise, haut-parleurs indépendants, à partir de Fr. 0.—
Enregistreur double piste en valise à partir de Fr. 339.—

Les meilleures marques : PHILIPS, THORENS, EDEN, PERPETUUM, APCO, WUMO

PRIX TRES AVANTAGEUX

JEANNERET - MUSIQUE

Seyon 28 - NEUCHATEL

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour le 15 janvier

sommelière

connaissant le service de restauration. Bon gain, horaire agréable. Restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Hôtel Touring au Lac, Neuchâtel, cherche pour tout de suite ou date à convenir

garçon ou fille d'office

Se présenter ou téléphoner à la direction.

Représentant

Nous offrons place stable et bon gain pour la vente à des particuliers d'articles de marque d'un usage journalier, bien introduits sur le marché.
Nous donnerons la préférence à homme jeune d'excellente présentation et dynamique.
Nous garantissons bonne mise au courant et soutien dans la vente. Les offres de débutants seront prises en considération.

Prière d'adresser les offres, avec photo et curriculum vitae, sous chiffres R 71691 G à Publicitas, Saint-Gall.

Une place

d'assistante sociale

est à repourvoir au département de l'Intérieur, service de l'enfance, à Lausanne.
Conditions requises : diplôme d'une école sociale ou titres équivalents. Expérience du travail social. Connaissances de l'enfant et de l'adolescent.
Adresser offres manuscrites au Dr Bergier, chef du service de l'enfance, Caroline 11, l'Athénée, Lausanne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme parlant plusieurs langues cherche, pour le printemps, place de

carreleur

ou de

sommelier

Offres sous chiffres **P 12021 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.**

Jeune **collaborateur**

imprimés publicité

ayant formation commerciale et technique (calculation, maquettes, traitement des commandes) ; français, allemand et anglais, cherche emploi immédiatement, région de Neuchâtel. Offres sous chiffres P. 7100 N., à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de 16 ans, Suissesse allemande, ayant suivi l'école ménagère, cherche place pour Pâques 1961 à Neuchâtel, dans famille catholique avec 1 ou 2 enfants, parlant le français. Possibilité d'apprendre la cuisine. Conditions : vie de famille.
Offres sous chiffres PK 12068 W à Publicitas, Winterthour.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu, aux Charmettes, jeune

CHAT

jaune, poitrine blanche. — Tél. 5 32 10.

PROF. MÉDICALES

Dr Bersier

oculiste F.M.H.

DE RETOUR

DEM. A ACHETER

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse
AU BUCHERON
Neuchâtel, tél. 5 26 33

URGENT
Qui vendrait
vêtements propres pour homme
taille moyenne, à père de huit enfants ? — Adresser offres écrites à 2112 - 848 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

MEUBLES

à vendre. Tél. 6 38 15.

OCCASION UNIQUE

Patek-Philippe

montre-bracelet 18 carats chronographe - tachymètre - phases lunaires
Calendrier perpétuel
Cédé à moitié prix.
URGENT
O. Göckeler, Serrières
Tél. (038) 8 34 67

A vendre quelques
objets anciens
cuivres, miroirs, bibelots. Prix intéressants. Ph. Bugnon, Pommier 9, tél. 5 99 29, jeudi et vendredi dès 14 h ou sur rendez-vous.

A vendre deux
pneus neige
« Firestone » 560 × 13. état de neuf. — Chemin de l'Orée 52. Tél. 5 37 94.

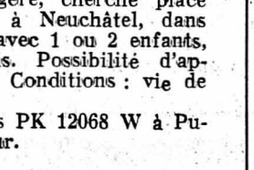

LITS DOUBLES

patentés, avec 2 matelas à ressorts et 2 protège-matelas.
Garantie 10 ans. Fr. **280.–**
Tapis Benoit
Maillefer 25, tél. 5 34 69
Livraison franco

POUR LES FÊTES

Le magasin spécialisé vous offre le plus GRAND CHOIX dans les meilleures qualités en

VOLAILLE

Toujours fraîche

Poulets - Poulardes - Dindes
Petits coqs - Poules - Oies
Canetons - Pintades - Pigeons

de notre abattage quotidien
POULARDES DE HOLLANDE fraîches et POULARDES DE BRESSE
LAPINS frais du pays, entiers et au détail
LIÈVRES frais et mariné entier et au détail
CERF et MARCASSIN au détail
Perdreaux, faisans, canards sauvages, bécasses

Crustacés

Langouste - Homards vivants ou cuits
Queues de langoustes
Scampis - Crevettes - Huîtres - Moules

Cuisses de grenouilles - Escargots
Caviar - Foie gras de Strasbourg

SURGELÉS :
DINDES - CANARDS ET POULETS U.S.A.
à prix très avantageux

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ
LEHNHERR FRÈRES
Commerce de volaille
Gros : Marin Détail : Neuchâtel
Expédition au dehors - On porte à domicile
Place des Halles - Tél. 5 30 92 Vente au comptant

PFAFF

JOAILLIER-ORFÈVRE
7, PLACE PURY

SPÉCIALISTE DU DIAMANT
DE LA PIERRE DE COULEUR ET DE LA
PERLE DE CULTURE

Pour les fêtes de bons produits de votre boulanger-pâtissier

SOCIÉTÉ DES PATRONS BOULANGERS DE NEUCHATEL, DU VIGNOBLE ET DU VAL-DE-RUZ

MADAME !

Voilà décembre ! Le mois des fêtes... le mois des visites... plus que tout autre le mois de

HARPIC

Le nettoyant moderne pour cuvettes de W. C., nettoie, désinfecte, désodorise.

(Vendu seulement dans la boîte à carreaux blancs et bleus.)

53

APRÈS-SKI

daim noir à partir de **23.80**
doublé agneau . . . **38.80**

RISTOURNE OU ESCOMPTE **5 %**

Chaussures CENDRILLON
RUE DU CONCERT 2 NEUCHATEL

Réparations de machines à laver

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.

TANNER - LA COUDRE
Dîme 52 - Tél. 5 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

MITSOUKO de *Guerlain* PARIS

Droguerie Kindler PARFUMERIE
dépositaire agréé
9, rue de l'Hôpital

Pour une chambre à coucher,
une salle à manger,
un studio,
visitez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Faubourg de l'Hôpital

Pour une chambre d'enfants,
un bureau ministre,
un meuble combiné,
un meuble de cuisine,
un meuble en frêne blanc,
un divan-lit avec entourage,
un lit double
une combinaison de hall,
un meuble isolé,
un tapis
ou de la lustrerie,
visitez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

au 2me magasin, rue des Fausses-Brayes
Un déplacement en vaut la peine.
12 étages d'exposition.

A vendre une paire de
patins
vissés, souliers blancs, No 36. En bon état. — Tél. 6 36 88.

A vendre
une cuisinière à gaz
émaillée, bas prix. — S'adresser le soir, après 19 h, Vy d'Etra 22, la Coudre, à M. Besson.

A vendre, de nos garde-meubles,
une salle à manger moderne
(buffet de service, table et 8 chaises) 500 fr.

un magnifique salon moderne
(canapé, 3 fauteuils, table ronde et jardinière) 700 fr. — S'adresser chez Wittwer & Cie, déménagements - garde-meubles, bureau des Sablons 51, Neuchâtel. Tél. 5 17 56 ou 5 82 82.

A vendre une
poussette-pousse-pousse
« Wisa-Gloria » complète, en parfait état, 80 fr. — Roger Decrauzat - Meylan, Pain-Blanc 3, Serrières.

Souliers de ski
No 35, 15 fr., « Henke », No 32, à 20 fr. — Tél. 5 84 61.

A VENDRE
salle à manger, studio et chambre à coucher, ainsi qu'un tour d'outilleur complet. — Tél. (038) 5 80 05.

A vendre
accordéon
diatonique « Hohner », avec housse, 150 fr., état de neuf. Tél. 6 44 15.

A vendre
fumier de bovin
environ 30 m3. — S'adresser : tél. 7 74 81.

Pour Elle...
Elizabeth Arden

Fr. 31.50
Corbeille Mémoire Chérie
contenant Eau de Parfum, sels de bain et savon pour le bain

arden for men pour Lui..

Fr. 19.75 et 22.–
Boîte tambour
contenant 3 préparations choisies pour la toilette matinale

---

armourins neuchâtel

TRANCHES PANÉES avantageuses
Boucherie R. MARGOT
Vente au comptant

REMERCIEMENTS

La famille de feu William FESSELET-Monnier, très touchée de la sympathie qui lui a été témoignée, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements à tous ceux qui l'ont entourée pendant ces jours de deuil.

Fontainemelon, décembre 1960.

Profondément touchés par la sympathie qui leur a été témoignée dans leur grand deuil,

Monsieur et Madame

Roger DECRAUZAT-MEYLAN et famille expriment toute leur reconnaissance émue et remercient toutes les prsonnes qui ont pris part à leur chagrin lors du départ de leur cher petit Pascal-Olivier.

Serrières, décembre 1960.

Madame Jean BAUR et sa famille

profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui les ont entourées par leurs visites, leurs messages, leur présence aux obsèques et leurs envois de fleurs et les prient de trouver, ici, l'expression de toute leur reconnaissance.

LOTERIE ROMANDE
ce soir...
à RENENS/VD

056

Macleens

D'emblée avec MACLEENS, dentifrice à triple action, vous constatez la BLANCHEUR MACLEENS — elle saute aux yeux.

MACLEENS protège, nettoie, blanchit les dents. Et quelle saveur ! Si agréablement piquante, antiseptique, persistante ! L'haleine est cent pour cent purifiée, rafraîchie pour des heures !

Achetez le dentifrice MACLEENS aujourd'hui encore et vous découvrirez la BLANCHEUR MACLEENS.

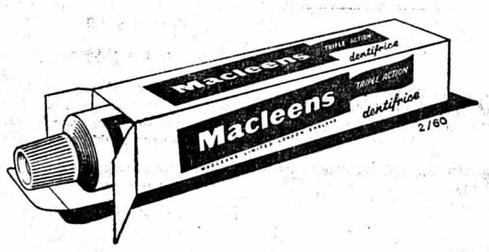

Tube normal Fr. 2.—
Tube géant Fr. 3.—

Distributeur général : **BARBEZAT & CIE, Fleurier/Ntel**

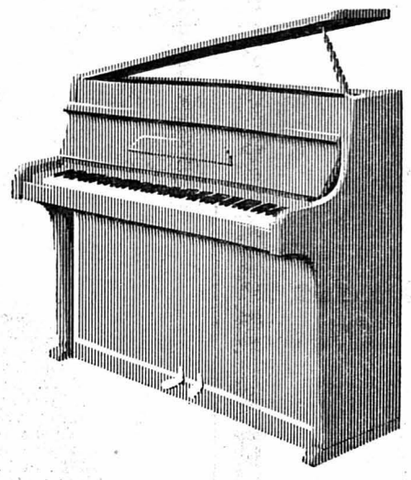

BURGER & JACOBI
SABEL
SCHMIDT-FLOHR
BLUTHNER
BECHSTEIN
GROTRIAN-STEINWEG
STEINWAY & SONS
SCHIMMEL
RIPPEN

Pianos neufs à partir de Fr. 2300.—
Grandes facilités de paiement
LOCATION VENTE ÉCHANGE

hug

HUG & CO
MUSIQUE, NEUCHÂTEL

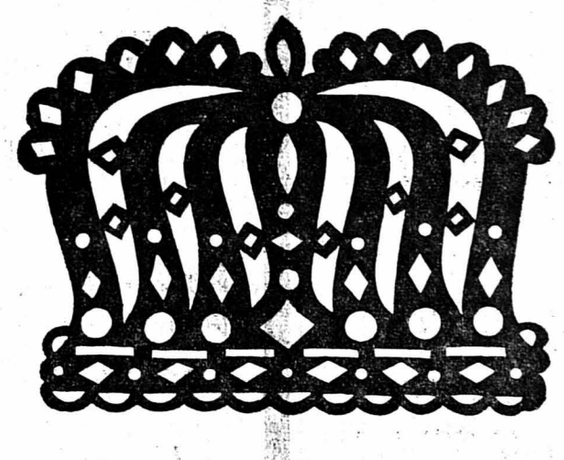

Le Pâté en croûte

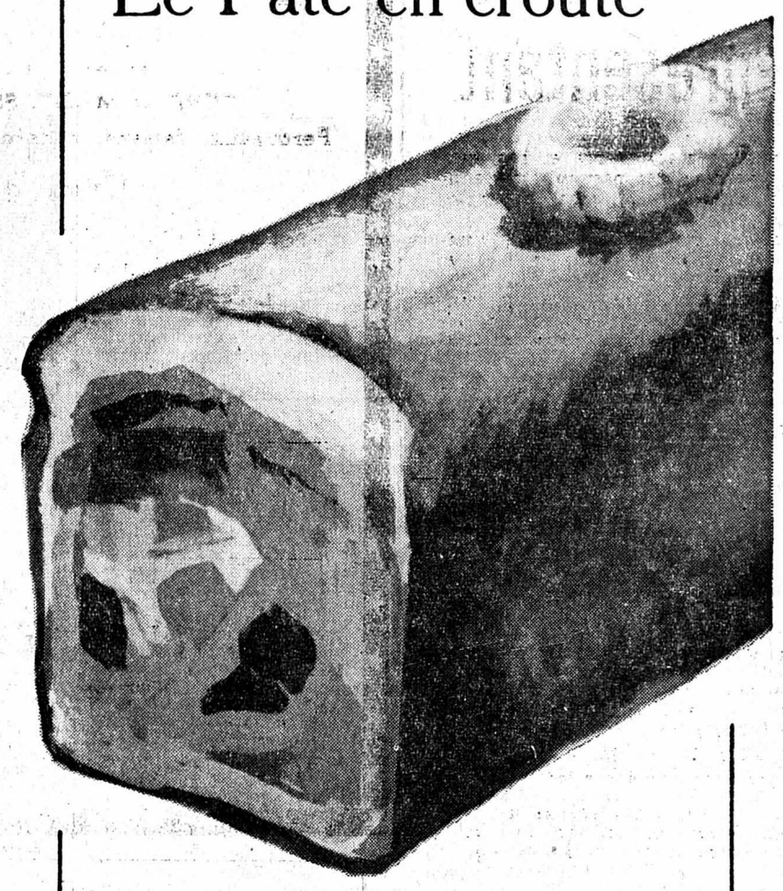

Bell

Roi de la tablée

HERNIEUX

Les bandages contentifs du Dr L. Barrère (sans ressorts ni pelotes) vous assurent, grâce à leur plasticité
UN MINIMUM DE GÊNE,
UN MAXIMUM DE CONTENTION
Bandages spéciaux pour bébés et enfants

Y. Reber
BANDAGISTE NEUCHATEL 19 Fg. HOPITAL 2me Et. Tél. 5.14.52
REÇOIT TOUS LES JOURS - MARDI EXCEPTÉ

Nous appliquons également tous les autres systèmes d'appareils contentifs

Pour les fêtes

Un aperçu de notre magnifique choix

- ★ **Poulets, dindes**
- ★ **Lapins du pays**
- ★ **Langues de bœuf**
- ★ **Jambons roulés, fumés, sans os** (de douce salaison)
- ★ **Ris et quenelles de veau**
- ★ **Bœuf extra-tendre, gros veau**
- ★ **Saucissons et saucisses au foie pur porc**
- ★ **Salami Citterio, Negroni**
- ★ **Charcuterie extra-fine**

VUITHIER TEL. 51068 BASSIN 2
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Samedi 24 et 31 décembre
OUVERTURE DU MAGASIN
de 7 h. à 18 heures, sans interruption

OCCASIONS

machine à laver « Hoover », 100 fr. ; patins vissés, No 35, souliers bruns, pour garçon ou fille, 15 francs; souliers seuls 34 à 38 : 5 fr ; **uniforme de chef éclaireur,** taille jeune homme svelte ; youpa-là en bois, 10 fr., le tout en bon état. — Tél. 5 67 47 le matin ou heures de repas.

UN CADEAU TRÈS AVANTAGEUX

Demandez à la

MAISON DE BLANC
Marg. Kessler
Ecluse 13 Tél. 5 82 42

Les splendides nappages pur fil et mi-fil retors
dont voici les prix exceptionnels :

PUR FIL 489		MI-FIL RETORS 811325-27	
140/180 cm	38.50	140/140 cm	22.80
140/230	47.80	140/180	28.90
140/280	57.60	140/230	36.90
160/160	37.80	140/280	44.60
160/210	49.30	90/90 napperon	9.90
160/240	56.20	**40/40 dz.**	**25.60**
160/270	63.20	**50/50 dz.**	**29.80**
50/50 serviettes dz.	**48.90**		

Lingerie de la maison EDI

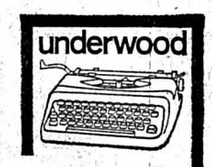

Fr. 300.–

H. Drapel
rue de l'Hôpital 2
NEUCHATEL
Tél. 5 70 90

Voir vitrines sous la voûte, immeuble pharmacie ARMAND

Mesdames,
Mesdemoiselles
et vous aussi, Messieurs

Vous tous qui, à l'approche des fêtes, vous sentez embarrassés par le choix d'un cadeau, offrez donc à vos parents et amis

LE CHÈQUE-CADEAU

créé spécialement à votre intention par

Kinder

Grâce à cette heureuse formule, vous serez sûrs de faire plaisir car le bénéficiaire du chèque pourra choisir n'importe quel article correspondant au montant indiqué.

La validité du Chèque-Cadeau est illimitée.

La joie de ceux qui le recevront sera complète.

Banque des Fêtes, Banque de la Joie: Kinder

20

Les gens heureux boivent Appenzeller

Alpenbitter

... car ils en aiment la franchise et la saveur. Naturel (à base de plantes des alpes). Idéal avant et après les repas. Exquis à toute heure ... sec et à l'eau ... chez soi et au restaurant. Parfait comme cadeau !

... il est si bon, si généreux !

Le cadeau idéal Fr. **11.80** net

Elès

Reflets de la vie du pays

Le budget 1961 de la commune du Locle

Voici le budget de la commune qui sera soumis jeudi soir à l'approbation du Conseil général, dont la commission propose l'acceptation :

SERVICES INDUSTRIELS

Recettes, 3,945, 600 fr.; dépenses, 3,593,200 fr.; excédent de recettes, 352,400 fr.

BUDGET GLOBAL

Recettes totales, 8,678,708 fr.; dépenses courantes, 7,796,269 fr.; amortissements comptables légaux, 720,000 fr.; total des dépenses, 8,516,269 fr; boni d'exercice, 162,439 fr.

Il ressort de ce budget, qui tend à se rapprocher beaucoup plus de la réalité que les budgets précédents, que 1961 sera une année de prospérité communale. L'expansion de l'économie en 1960 et les bonnes perspectives pour 1961 ont permis au Conseil communal d'établir un projet fondé sur deux soucis majeurs : l'équilibre et la sincérité.

Comme les recettes augmenteront sensiblement, l'exécutif a réintroduit au budget des amortissements comptables légaux, pour une somme de 700,000 fr. Le fait d'avoir prévu à l'avenir de tels amortissements dans le budget ordinaire correspond à la conception, admise dans le monde des affaires, qui consiste à considérer les amortissements sur actifs comme charges normales d'exploitation, les administrations publiques n'échappent pas à cette règle. La commission regrette toutefois que les dépenses découlant de la réévaluation des traitements n'aient pas été inscrites au budget, mais elle constate qu'il existe une réserve tacite, due à une estimation logique et raisonnable des recettes, qui couvrira le dépassement en question, soit près de 140,000 fr.

Dans sa conclusion le rapporteur de la commission du budget tient à relever que la situation de la commune est bonne et susceptible de s'améliorer encore, si les responsables gardent la ligne de conduite actuelle, caractérisée par un échelonnement des demandes de crédits et, parallèlement, par l'augmentation des amortissements comptables légaux et par la consolidation des fonds de réserves.

Les vacances scolaires

(c) La commission scolaire, convoquée par devoir, a approuvé les dates des vacances scolaires pour 1961-1962, d'entente avec la Chaux-de-Fonds. Elles auront lieu aux dates suivantes : Hiver 1960-1961, du 24 décembre au samedi 7 janvier 1961, rentrée lundi 9 ; printemps 1961, du 10 au 22 avril, rentrée le 24 ; été, du 17 juillet au 2 septembre, rentrée le 4 ; automne, du 16 au 21 octobre, rentrée le 23 ; hiver 1961-1962, du 26 décembre au 10 janvier ; printemps 1962, du 9 au 21 avril, rentrée le 23.

La protection civile

(c) Devant les représentants des autorités, des chefs responsables de la police, du feu, des sapeurs-pompiers, des samaritains, des écoles, des fabriques, le colonel Klunge, EMG, directeur des exercices combinés de protection civile, invité par la société locloise des officiers, a parlé de la nécessité de la protection civile à une époque où la guerre n'est plus une affaire purement militaire et réclame une protection efficace de la population civile. Les villes, qui durant la guerre n'avaient pas organisé de protection civile digne de ce nom, ont perdu en un seul bombardement plus de morts que d'autres villes bombardées plus de cinquante fois. Présidée par le cap. Renggli, une discussion fort intéressante a suivi. Il ressort que les milieux responsables suivent attentivement les problèmes posés par la protection civile.

Le rapport du directeur général

Les PTT ont réalisé en 1960 un bénéfice de 136 millions

(C.P.S.) Vendredi, sous la présidence du directeur général, M. Ed. Weber, les PTT ont eu, à Berne, leur rapport de fin d'année. Les cadres supérieurs de la direction générale et des arrondissements des postes et des téléphones, les représentants des associations professionnelles y ont pris part.

Dans son compte rendu sur les problèmes présents et les services des PTT, le directeur général partant fit spécialement ressortir la transformation qui a fait des PTT, régie d'Etat, une grande entreprise publique fortement marquée par la technique. Il constata d'abord que la dernière année de son activité aux PTT a été marquée par un essor économique sans égal : production industrielle, activité dans le bâtiment, exportations et tourisme animèrent l'économie suisse dans une proportion considérable. Le fait que, dans le reste de l'Europe, l'économie est encore dominée par la prospérité, a contribué à provoquer, dans presque tous les secteurs des PTT, des prestations sans précédent. La poste aux lettres et le téléphone, les deux services lucratifs des PTT, ont accusé une augmentation de trafic de 8 à 9 %, la proportion la plus forte de ces dix dernières années. Le service des chèques postaux a connu une augmentation du nombre des ordres approchant 26 millions ; il faut donc s'attendre au record probable de 198 milliards de francs d'écritures, soit 20 milliards de plus que l'an passé. Conjointement à ce réjouissant résultat d'exploitation, les recettes du trafic, lesquelles représentent plus du 98 % des recettes d'exploitation, s'élèveront d'ici à la fin de l'année à environ 1050 millions de francs.

136 millions de bénéfice

C'est la plus forte encaisse connue, et également — avec, en nombre rond, 90 millions — la plus grande augmentation annuelle enregistrée depuis l'existence des PTT suisses. Le bénéfice net de 136 millions de francs des télécommunications n'est pas seulement supérieur à celui de l'an dernier, mais il atteint de nouveau le résultat le plus élevé enregistré en 1957 (136 millions). Ainsi donc les PTT, en tant que le résultat financier du mois de décembre ne modifie pas ces données, seront en mesure de verser environ 70 millions de francs à la caisse fédérale, tandis que le budget n'en prévoyait que 47, montant dans lequel était inclus un prélèvement de 20 millions du fonds d'égalisation des bénéfices.

Les téléphones

Le directeur de la division des téléphones et des télégraphes, remplaçant du directeur général, M. G.-A. Wettstein, ingénieur diplômé, parla, dans un rapport circonstancié, des étapes décisives de la décennie écoulée. Face au trafic constamment grandissant, les PTT ont dû trouver une solution à la construction des installations nécessaires à l'exploitation et au recrutement du personnel. De 1950 à 1960, les recettes d'exploitation ont passé de 574 millions de francs à 1059 millions et le bilan de 1517 à 3100 millions. Dans l'intervalle, l'effectif du personnel s'est accru de 25 %, c'est-à-dire de 28,944 à 37,000 unités. La comparaison entre l'augmentation de l'effectif du personnel et celle des recettes d'exploitation montre que la moyenne annuelle est de 8,4 % pour la dernière et de 2,8 % pour la première. Cela dit réellement tout et caractérise cette dernière décennie.

Hommage du conseiller fédéral Spühler

Lors du déjeuner, le chef du département des postes et chemins de fer, le conseiller fédéral W. Spühler, rendit hommage à M. Weber, qui prendra, le 1er janvier 1961, la direction du bureau international de l'Union postale universelle. Parmi les services éminents du directeur général sortant de charge, le représentant des autorités supérieures du pays releva la contention dont il fit preuve pour la conduite du personnel en l'adaptant à notre époque technique. Puis M. Spühler remercia M. Weber des services rendus au pays.

A PAYERNE

Le 50me anniversaire du premier vol intervilles de Failloubaz

(c) Grâce à une étroite collaboration entre les autorités civiles et militaires de Payerne, le cinquième anniversaire du premier vol d'avion intervilles entrepris par Ernest Failloubaz, entre Avenches et Payerne, le 28 septembre 1910, a pu être commémoré d'une manière simple et émouvante.

Samedi après-midi, à l'aérodrome militaire de Payerne, une stèle rappelant cet exploit a été inaugurée, ainsi qu'un « Camp Failloubaz », destiné aux élèves pilotes de notre aviation militaire. On notait la présence de M. Villars, conseiller d'Etat, des préfets et des municipaux de Payerne et d'Avenches, du colonel divisionnaire Primault, chef d'arme de l'aviation, de nombreux officiers supérieurs, ainsi que plusieurs vétérans pilotes tels que Grandjean, Pasche, Kramer, etc. Au cours de la cérémonie, qui s'est déroulée, malgré le froid, en présence d'un nombreux public et avec la participation des Tambours payernois, des allocutions ont été prononcées par le syndic de Payerne et le colonel Henchoz, commandant de la place d'armes, qui ont rendu hommage aux pionniers de l'aviation, notamment à Failloubaz. Les participants ont pu ensuite visiter une exposition rétrospective d'aviation, dans une halle de l'aérodrome.

La stèle qui rappelle le premier vol d'avion intervilles qui fut entrepris par Ernest Failloubaz, le 28 septembre 1910.
(Photo Pache, Payerne)

Au Conseil général des Hauts-Geneveys

(c) La dernière séance du Conseil général a eu lieu vendredi dernier ; l'ordre du jour assez important se trouva liquidé en deux heures, sous la présidence de M. Jean-Maurice Bron.

Après lecture du dernier procès-verbal, les débats commencent.

Le premier objet concerne l'augmentation des jetons de présence pour ces séances et une augmentation des indemnités pour les présidents respectifs.

Actuellement, les conseillers généraux reçoivent pour chaque séance un jeton de présence de 2 fr. Le Conseil communal propose 4 fr. Les commissions ordinaires et extraordinaires sont indemnisées par 5 fr. par séance. Le président du Conseil communal est payé par une somme annuelle de 150 fr. et le président du Conseil général reçoit la « large » indemnité de 20 fr. par an.

Le Conseil communal propose de ramener à 4 fr. les jetons de présence pour les séances des commissions, sauf la commission scolaire, laquelle est régie par la loi. Pour la présidence du Conseil communal, l'indemnité proposée est de 250 francs et le président du Conseil général toucherait dès le début de cette législature 50 fr. Quant au secrétaire du Conseil général, une rétribution de 20 fr. par procès-verbal récompenserait ce travail souvent fastidieux.

M. Meigniez, administrateur communal, fait ressortir le travail que doit fournir le président de commune, le temps qu'il doit donner à la cause publique, les nombreux téléphones et les ennuis que ce titre occasionne. Le Conseil communal n'a pas osé taxer plus haut cette indemnité. M. Meigniez suggère que le Conseil général tienne compte de cela et il estime qu'une somme de 400 fr. par an ne serait pas de trop.

M. Marcel Jeanneret est d'accord avec les propositions du Conseil communal et la suggestion de M. Meigniez, toutefois il estime que pour ce qui concerne les jetons de présence du Conseil général, on peut les laisser à 2 fr. par séance, la fonction de conseiller général étant aussi honorifique.

Au vote, la proposition de M. Marcel Jeanneret est acceptée, ainsi que les propositions du Conseil communal. Le traitement du président du Conseil communal est fixé à 400 fr. par an.

M. Kramer, président de commune, est ému de cette décision imprévue ; il remercie pour ce geste généreux.

Crédit de 5000 fr. pour des travaux publics. — Le Conseil communal avait été chargé, dans la séance du 4 novembre, de présenter un projet pour la réfection du chemin de la Vy-Creuse, à savoir de ramener cette route de 4 m. de large en un sentier de 1 m. 50 de large.

Le Conseil communal trouve impensable une telle solution, il propose de maintenir ce chemin dans sa largeur actuelle, de le faire goudronner. Le devis pour ce travail se chiffre par 4057 fr. 50, alors que de ramener ce tronçon à une largeur de 1 m. 50 coûterait 3315 fr. Il faut remarquer que ce chemin dessert deux immeubles et qu'il faut laisser à ces immeubles une sortie normale, on ne peut pas faire un sentier sur ces sorties. C'est pourquoi le Conseil communal demande 5000 fr. pour l'aménagement de ce tronçon.

M. Niggli trouve le rapport du Conseil communal bien partial, il omet volontairement de présenter comme demandé un projet détaillé pour l'aménagement d'un sentier de 1 m. 50.

M. Zimmerli estime que le mot « impensable » du rapport n'est pas indiqué, un conseiller général a le droit de faire une proposition et il n'est pas indiqué de la taxer d'« impensable ».

M. Kramer et M. Beyeler, chef du département local des travaux publics, renseignent les interpellants, puis au vote le rapport du Conseil est adopté à la majorité.

Budget 1961. — Le Conseil communal estime qu'il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de chaque poste, du moment que les conseillers généraux ont en mains depuis plusieurs jours le projet de budget. Le rapport du Conseil communal donnera succinctement les différences, comparativement au budget 1960.

Le poste d'entretien de la maison communale a été porté à 4000 fr. pour permettre la réfection complète d'un logement, la construction d'un mur en bordure de la route cantonale.

Le chapitre impôts présente une augmentation de recettes de 3000 fr. du fait de l'arrivée de nouveaux contribuables.

Eaux : La dépense pour l'achat d'eau a été abaissée de 1000 fr., tandis que les frais d'entretien sont augmentés de 300 francs.

Electricité : Il y a lieu de prévoir une augmentation de 5000 fr. sur l'achat de l'énergie électrique, du fait que le fournisseur du courant a augmenté le prix de cette énergie d'un demi-centime par kWh dès le 1er octobre 1960. Une même augmentation est annoncée pour le 1er avril 1961. Pour ce qui concerne cette seconde augmentation, l'ensemble des communes exploitant leur propre réseau présente une intervention auprès de l'Electricité neuchâteloise S. A. dans le but de faire annuler cette mesure qui ne paraît pas justifiée. La première augmentation a été prise totalement à la charge du service communal, quant à la seconde, le Conseil communal étudiera la question en temps voulu et devra peut-être proposer une augmentation du tarif.

Œuvres sociales : Les postes concernant l'assistance proprement dite ont été estimés selon la situation actuelle. Cependant, il faut admettre que ces postes sont toujours « les cornets à surprises » dans une commune. L'œuvre de la sœur visitante s'étant fortement développée ces derniers temps dans tout le district, les communes ont été sollicitées pour une subvention spéciale, d'où une augmentation de 350 fr. dans cette rubrique.

Forêts : Par suite de la création d'un poste permanent de garde forestier, ce chapitre subit des changements importants, néanmoins il présente une amélioration de 1500 fr. sur 1960.

Le compte de profits et pertes qui termine ce budget laisse apparaître un boni présumé de 210 fr. 25, en tenant compte des amortissements de l'ordre de 19 mille 268 fr. 35.

La discussion est demandée sur des points de détail, soit comme complément, soit pour orientation. Le Conseil communal donne les renseignements sur ces divers points. M. Marcel Jeanneret trouve ce budget assez sévère et invite les conseillers généraux à l'accepter. Il tient cependant à dire qu'il faudra rester prudent, car avant tout il s'agit de la bonne marche des affaires communales, il ne faudra pas venir solliciter de nouveaux crédits.

M. Corthésy, conseiller communal et grand argentier de la commune, tient à dire que le Conseil communal a estimé les recettes à leurs valeurs réelles, comparativement aux comptes de 1960 ; par contre, il a un peu surestimé les dépenses.

Le Conseil général adopte ce budget.

Dans l'ensemble, les charges de la commune sont pour neuf chapitres administratifs de l'ordre de 128,928 fr. 30 et les chapitres donnant un profit présentent un montant de 87,316 fr. L'équilibre du budget se fait grâce au fonds des ressortissants qui accuse une plus-value de recettes de 61,090 fr. 90.

Divers. — Peu d'interpellations dans ce dernier numéro de l'ordre du jour ; le président clôt ainsi la session en souhaitant à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Olympia

naturellement

aussi électrique

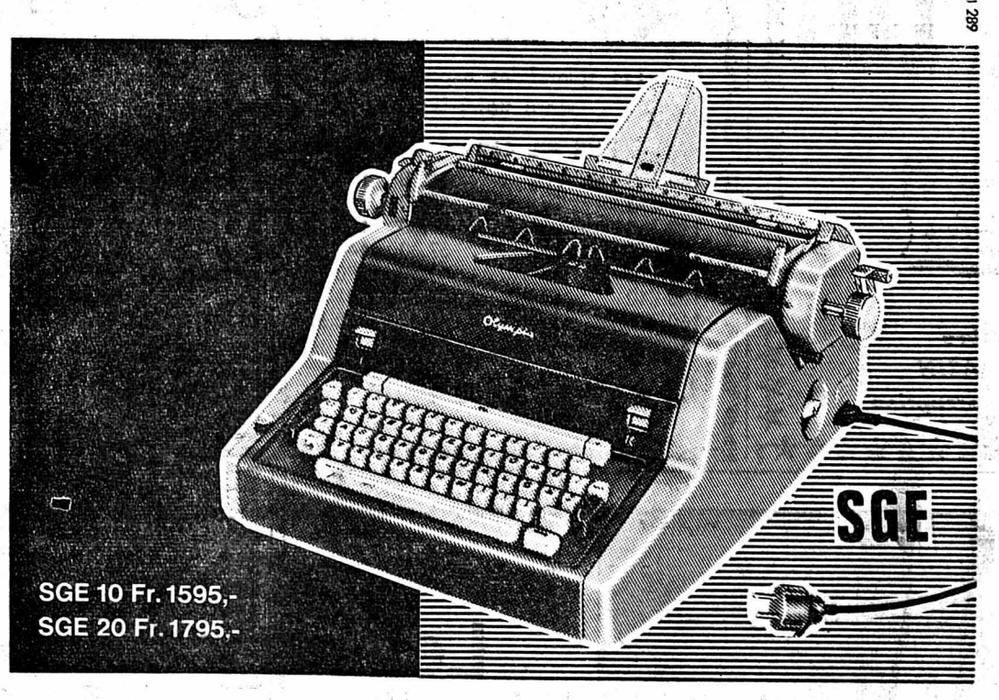

J 289

Soyez sûr lorsque vous passez de la machine à écrire ordinaire à l'électrique.

Olympia la plus importante fabrique de machines à écrire d'Europe a une longue expérience dans la construction de machines de bureau mécaniques et électriques.

Olympia SGE est la joie au travail de la dactylo en même temps qu'elle intensifie le rendement.

Prenez une fois à l'essai, sans engagement l'Olympia SGE

Olympia

Mieux · plus vite · plus rationnel

OLYMPIA BÜROMASCHINEN AG · Zürich · Kreuzbühlstr. 8 · Tel. (051) 323280

La Chaux-de-Fonds : Paul Boss, avenue Léopold-Robert 15, tél. (039) 2 26 49
Neuchâtel : Claude Jeannot, 1, Battieux, tél. (038) 8 18 69

CONFÉDÉRATION

Salaires et allocations de renchérissement des cheminots

BERNE. — Le grand comité de la Fédération suisse des cheminots s'est réuni les 15 et 16 décembre à Berne, sous la présidence du conseiller national Hans Dueby.

Il a pris acte avec satisfaction de l'entente intervenue au sujet de l'allocation de renchérissement à verser au personnel de la Confédération en 1961, et émet le vœu que cette entente soit ratifiée par les Chambres fédérales.

Il constate une fois de plus que le classement des fonctions des agents des CFF n'est pas conforme aux dispositions légales prescrivant l'égalité de traitement entre toutes les administrations et les entreprises de transport et de communications. Le travail de l'ouvrier ayant une formation professionnelle complète doit tout particulièrement être revu. La Fédération suisse des cheminots approuve les démarches entreprises par l'Union fédérative afin de remédier aux difficultés de recrutement aux CFF et dans d'autres branches de l'administration fédérale. Il est nécessaire, notamment, d'accorder une meilleure compensation des dépenses extraordinaires et des inconvénients découlant du service de nuit et du service du dimanche. En outre, le comité insiste pour que les salaires initiaux du personnel fédéral soient relevés à partir du 1er janvier 1961; et pour que la revision des salaires et traitements du personnel de la Confédération soit envisagée d'une manière concrète.

Afin de maintenir la capacité de concurrence des CFF et des autres administrations fédérales sur le marché général du travail, le comité fédératif demande que la semaine de travail de 44 heures soit appliquée dans les services d'exploitation de la Confédération à partir du changement d'horaire d'été de 1962.

La Fédération suisse des cheminots salue la systématisation des dépenses pour le personnel dans les chemins de fer privés du trafic général. Le comité fédératif prend acte du résultat des pourparlers menés à ce sujet avec l'Office fédéral des transports, et qui ont abouti dans une large mesure à une entente. Il espère fermement que les nouvelles prescriptions seront appliquées à partir du 1er janvier 1961.

L'emploi de la main-d'œuvre espagnole en Suisse

BERNE. — L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail et la police fédérale des étrangers communiquent :

De nombreux ressortissants espagnols sont venus cette année chercher du travail en Suisse. L'embauche de travailleurs en Espagne ayant soulevé un certain nombre de questions — notamment en ce qui concerne la procédure à suivre — du fait que les conditions d'engagement sont différentes de chez nous, des entretiens ont eu lieu avec les autorités espagnoles en vue de la conclusion éventuelle d'un accord entre nos deux pays dans le dessein de simplifier le plus possible l'embauche de main-d'œuvre en Espagne. Il ne s'agit que d'une première prise de contact destinée à préciser les points de vue de part et d'autre. Les autorités compétentes sont en relation à ce sujet avec les milieux intéressés de l'économie privée. Le public sera informé le moment venu du résultat des tractations engagées avec l'Espagne.

La nouvelle rotation des cours de répétition

BERNE. — Le Conseil fédéral a modifié partiellement la rotation établie pour les cours de répétition, en ce sens que les soldats, appointés et sous-officiers des unités (états-majors) d'infanterie et des troupes légères dotées du fusil d'assaut feront dorénavant un cours de répétition chaque année aussi longtemps qu'ils y sont astreints. Feront ainsi le cours de ces troupes, tous les soldats, appointés et caporaux qui n'ont pas encore accompli huit cours de répétition et tous les sergents et sous-officiers supérieurs qui n'en ont pas encore accompli douze. Cette règle sera appliquée dès 1961, tout d'abord dans les troupes de la 6me division qui ont été équipées du fusil d'assaut en 1960.

JURA

Inauguration d'un bâtiment scolaire à Saint-Ursanne

SAINT-URSANNE. — Samedi, la population de Saint-Ursanne a procédé à l'inauguration du nouveau bâtiment d'école qui a été bénit par le doyen Barthe. Les constructeurs n'ont pas dépassé le devis qui s'élevait, au total, à 953.000 francs, l'Etat ayant accordé une subvention de 5 %.

VIGNOBLE

LIGNIÈRES

Soirée récréative

(c) Sous les auspices de la commission scolaire, et, avec la collaboration des CFF, par l'intermédiaire de la station le Landeron - Combes, une soirée instructive, a été donnée, le 10 décmbre, à l'hôtel de la Poste. Les élèves de M. Fr. Chiffelle, instituteur, ont exécuté une plaisante scène tirée de l'histoire suisse. De beaux films en couleurs, du service de propagande des CFF, nous ont conduits à travers l'Europe. La recette totale ira au fonds des courses scolaires.

Recensement fédéral

(c) Du 30 novembre au 1er décembre 1960, le recensement de la population a donné les chiffres suivants pour notre commune. Personnes résidentes : 538. Maisons habitées : 100. Logements et maisons à une famille habités : 141. Logements vacants 4. Il y a donc pour Lignières et sa circonscription : 141 ménages.

CORNAUX

Soirée de nos gymnastes

(c) Depuis quelques semaines la jeunesse du village était en effervescence, car la section fédérale de gymnastique qui compte dix-neuf actifs plus une pépinière de quarante-sept pupillettes et pupilles préparait sa soirée annuelle. Celle-ci était introduite samedi 10 décembre devant une salle comble par les deux présidents MM. Jean Neyroud et Alfred Bourquin qui se plurent à relater les principaux événements vécus et les succès obtenus au cours de l'année écoulée, ces derniers grâce au dévouement des monitrices Mlles Stähli, Ryser, et des moniteurs MM. Henri Jornod et Jacques Boillat.

Les spectateurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux exercices aux engins ; aux productions « Les Petits Chevaux » ; « Les Prisonniers » et aux « Mandolines » qui furent chaleureusement bissées.

Une comédie en un acte : « Fludium » jouée avec entrain par des acteurs chevronnés, mit le point final à cette soirée réussie en tout point.

VAL-DE-TRAVERS

BOVERESSE

Recensement de la population

(c) Le recensement cantonal, effectué ces jours, donne le résultat suivant : mariés 176, veufs ou divorcés 39, célibataires 1958, soit au total 373 habitants, d'où une diminution de 4 par rapport au recensement de l'année dernière.

Sexe masculin : 194 personnes, sexe féminin : 179. Neuchâtelois 197, Suisses d'autres cantons 153, étrangers 23. Confession protestante 305, catholique 63 (y compris 19 saisonniers), divers 5.

Quant à la statistique des professions, elle fait ressortir 44 agriculteurs (y compris le personnel agricole), professions diverses 92, horloger 1. En outre 51 personnes sont assurées contre le chômage.

En complément du recensement ci-dessus, relevons encore que 73 personnes sont âgées de 60 ans et plus, dont 29 septuagénaires, 9 octogénaires et une nonagénaire, cette dernière étant Mme Lina Barrelet-Sinz, née le 10 septembre 1862, suivie de sa sœur, Mme Ida Barrelet née en 1872, de Mmes Rosine Burri et Julie Dubois, nées en 1877, alors que nos doyens sont : MM. Jean Burri, 1873, Gabriel Dubois, 1877, et Henri Divernois, 1878.

LES VERRIÈRES

Recensement de la population

(c) Le recensement de la population en décembre 1960 accuse un total de 1129 habitants contre 1114 en décembre 1959. Il y a donc augmentation de 15 habitants.

Notre population se répartit ainsi : Neuchâtelois : 514 ; Confédérés : 552 ; étrangers ; 63. Mariés : 503 ; veufs ou divorcés : 91 ; célibataires : 535. Protestants : 850 ; catholiques romains : 277 ; autres confessions : 1 ; sans confession : 1.

Personnes du sexe masculin: 567 ; personnes du sexe féminin : 562.

Horlogers : 20 ; agriculteurs : 63 ; professions diverses : 416.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un nouveau commandant des pompiers

(c) M. André Leuenberger, actuellement capitaine au corps des sapeurs-pompiers de Payerne, a été nommé commandant du bataillon et remplacera, dès le 1er janvier, le major Baltaini, démissionnaire.

GRANGES - MARNAND

Le budget

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Granges a voté le projet de budget pour 1961. Il prévoit aux dépenses 279,106 fr. et aux recettes 257,780 francs, laissant un déficit présumé de 11,326 francs.

POUR NOËL: QUALITÉ MAXIMUM, PRIX MINIMUM

Jambon roulé ..... ½ kg. 6.—
Demi-palettes fumées ... ½ kg. 5.70
Salami Citterio ..... 100 g 1.65
Salami Svizzero ..... 100 g 1.15

Aujourd'hui nos magasins sont ouverts jusqu'à 18 h. 30

Garnitures bouchées à la Reine Rival bte ½ 2.15
Jardinière de légumes .... bte ½ 1.—
Salade russe ..... bte ½ 1.—
Champignons de Paris émincés à partir de 1.55

Coques de meringues 8 paires 1.—
Coques de Vol-au-Vent 6 pièces 1.—

MOINS RISTOURNE

Un dessert idéal :
Diplomates au rhum Lusso 7.50
(se conserve environ 24 h dans le frigo) pour 8 personnes

coop

Un cadeau bienvenu...

Nouvel envoi de nos merveilleuses

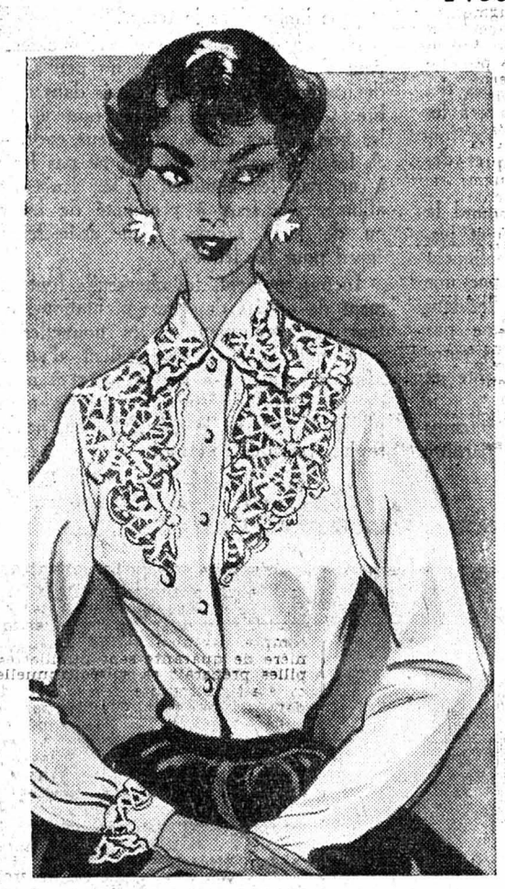

BLOUSES DE CHINE

pure soie écrue, magnifiquement brodées par des mains de fée.
Longues manches

Tailles 38 à 50

32.50
24.80
14.80

Au 2me étage

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

LES BONS CIGARES
Toute une gamme de
briquets à gaz de Fr. 12.50 à Fr. 60.-
Une bonne montre, un bracelet de montre, un réveil
suggestion de cadeaux pour les fêtes
S'adresser à
WILLY STEINER
Tabacs - Horlogerie - Réparations
(Immeuble boucherie Margot, Seyon 5)

Table roulante, fabrication anglaise, en métal INALTÉRABLE, plateau supérieur MOBILE

Différentes exécutions

Sollberger & Cie
Place du Marché 8 Neuchâtel

Fr. 19.80
teintes pistache ou capucine

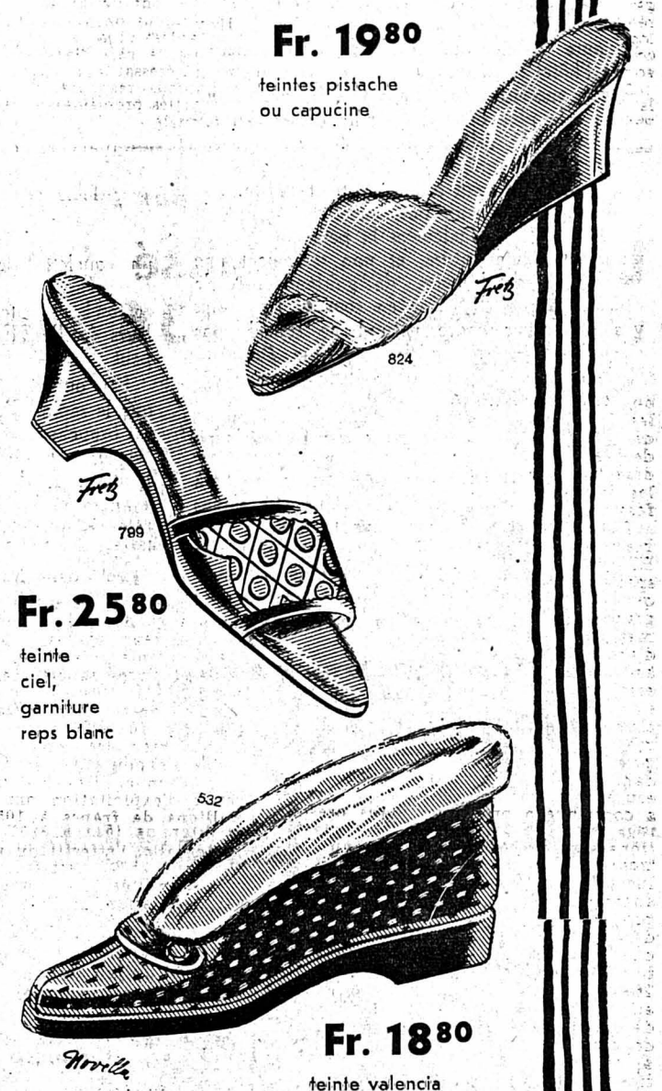

Fr. 25.80
teinte ciel, garniture reps blanc

Fr. 18.80
teinte valencia semelle caoutchouc

J.Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHÂTEL

Sunbeam
Ironmaster – le fer à repasser extra-léger

A vendre une
table
de salle à manger avec 8 rallonges en bon état, ainsi qu'armes anciennes. — Demander l'adresse du No 5329 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
une cuisinière à gaz, 4 feux, four, chauffe-plats et rallonges, avec ustensiles, 120 fr.; un milieu en moquette, 170 × 250 cm; 40 fr. — Demander l'adresse du No 5327 au bureau de la Feuille d'avis.

Gilbert Perrin
à la Ménagère NEUCHÂTEL PLACE PURRY

A vendre
patins de hockey
No 41. — Tél. 5 74 09.

A vendre après-ski, cuir noir, No 40, pour garçon; une
paire de patins de hockey No 42
un train électrique « Märklin », prix avantageux. Tél. 5 58 34.

A vendre
équipement de hockey sur glace
cédé à moitié prix (d'achat). Etat de neuf. — Tél. 5 41 48 aux heures des repas.

Timbres-poste
Collection Europe, arrêtée en 1927, 4000 timbres estimés 1000 fr., à vendre au plus offrant. Conviendrait à débutant. — Ecrire sous chiffres P. 7093 N. à Publicitas, Neuchâtel.

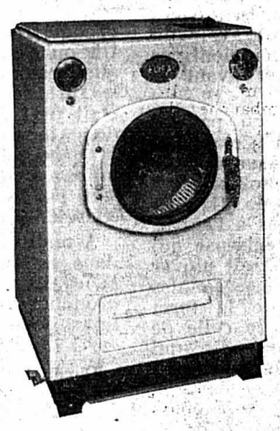

ELIDA

DÉMONSTRATIONS
tous les jeudis de 14 à 18 heures
et sur rendez-vous
Sans engagement aucun de votre part, nous nous ferons un plaisir de vous présenter nos récents modèles

Magasin d'exposition ELIDA, à Neuchâtel, 2-4, rue des Sablons
Tél. (038) 5 60 22

PRIMUS ELIDA S.A., Binningen, près de Bâle
Tél. (061) 38 66 00

Une eau de Cologne...
Un parfum...

- un cadeau qui fait toujours plaisir
- le moyen de donner du chic à un cadeau dit utile

GRAND CHOIX DANS D'EXCELLENTES MARQUES

PHARMACIES COOPÉRATIVES
Grand-Rue 6 Parcs 113 Serrières

RISTOURNE SUR TOUS LES ARTICLES NON RÉGLEMENTÉS

Partout demandez **NEUCHATEL jus de raisin** *La boisson idéale pour tous*

Les sapins de Noël...

Jeu de lumière à l'heure du crépuscule.

Les épicéas dressés dans nos hauts pâturages.

... et les autres !

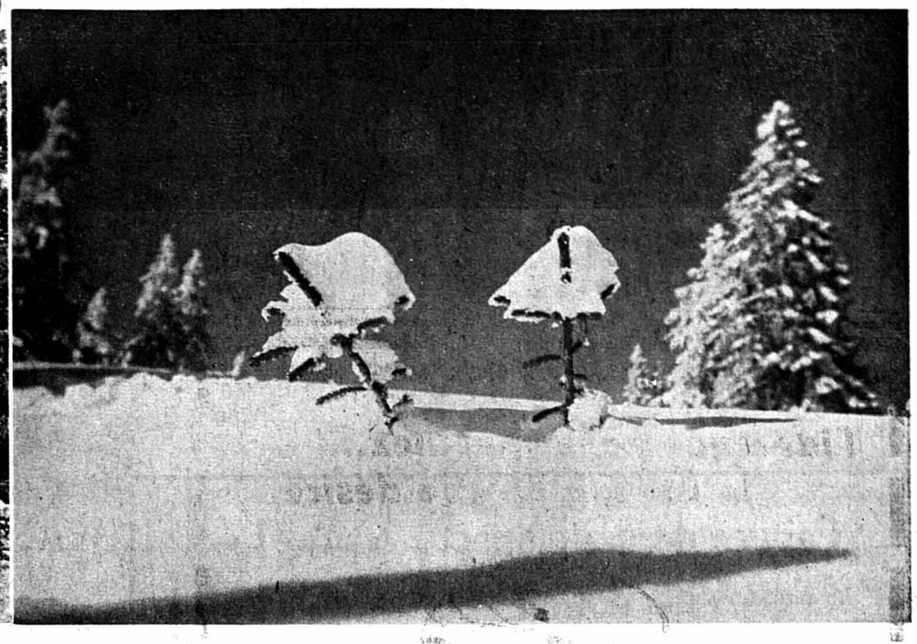

Il ne faudrait tout de même pas nous oublier, nous les derniers-nés !

Ils sont arrivés : de Suisse allemande, des Vosges, du Danemark ; par vagons entiers ! Ils sont en vente dans toute la ville, sur les places publiques, dans les préaux des collèges. Il y en aura même un, resplendissant, immense, entre l'hôtel de ville et l'hôtel communal. Parmi les plus modestes, les papas et les mamans ont choisi « le plus beau », pour le dresser au salon, ou à la salle à manger. Une fois sur place, bien décoré, chacun s'extasie ! En quoi, évidemment, chacun a parfaitement raison.

Mais — si beaux que soient les sapins de Noël — il vaut également la peine de les admirer en pleine nature, et non seulement une fois garnis de bougies, de guirlandes et de boules multicolores. Car en somme, les sapins vus dans leur cadre naturel ne sont-ils pas eux-mêmes une décorations grandiose, étonnamment vivante et belle, de tout le paysage qui les environne ?...

Un peu de botanique

C'est entendu : nous reviendrons tout à l'heure à la poésie et à la beauté des sapins dans la nature. Mais auparavant, quitte à vous paraître pédant, je vais mettre au point une petite question... dont d'ailleurs j'ignorais moi-même les détails il y a peu de temps encore !

Ce que l'on nomme généralement « sapins », chez nous, sont des « épicéas ». Et au risque de vous surprendre au plus haut point, je dois même préciser que personne n'a jamais pu ramasser en forêt des pives de sapins, celles que l'on trouve étant des cônes d'épicéas !

L'une des différences principales entre ces deux résineux de la même famille est la suivante : les cônes de sapins sont dressés sur les branches, et non pendants. Les écailles se détachent du pivot central pour tomber à terre avec leurs graines qui sont munies d'une aile minuscule, après quoi le pivot reste fixé verticalement à la branche, tel en quelque sorte un squelette de bougie bruni par le temps. En revanche, les cônes d'épicéas sont pendants et tombent à terre d'un seul bloc, avec toutes leurs écailles. Et ce sont ces cônes-là que l'on peut ramasser sur le sol.

En outre, l'épicéa est souvent plus grand que le sapin. C'est lui qui étale magestueusement ses branches dans nos hauts pâturages jurassiens. Sur un sol propice, il peut atteindre 50 m de hauteur. Il devient très large, là où rien ne gêne sa croissance. En forêt, au contraire, entouré d'autres arbres, il poussera davantage en hauteur qu'en largeur. Il est commun dans les Alpes, dans les Vosges, dans les Pyrénées et dans le nord de l'Europe en général. On utilise son bois en menuiserie, en ébénisterie, pour la fabrication de pâte à papier et pour le chauffage.

Quant aux sapins proprement dits, on en compte environ 40 espèces : sapins du Caucase, de l'Arménie, de l'Amérique du Nord, de l'Afrique septentrionale, de la Chine, etc. Ordinairement, ils ne dépassent pas 30 à 40 m de hauteur... ce qui est déjà passablement trop pour un sapin de Noël destiné à un appartement familial !

Nos épicéas communaux

Hé ! oui, bien sûr : la commune de Neuchâtel possède un nombre considérable de ces résineux. Dans les domaines de la ville — tel celui de la Grande-Joux par exemple — il y a des épicéas vieux d'au moins deux siècles, qui mesurent de 3 m 50 à 4 m de circonférence à la base de leur tronc ! Quand l'âge se fait vraiment trop sentir, on est bien obligé de les abattre, malgré l'amour que l'on peut avoir pour de tels arbres. Il est alors arrivé qu'un seul de ces géants rapporte autant qu'une coupe de 30 à 40 sapins de dimensions moyennes — c'est-à-dire plus de 20 mètres cubes de bois de service et de bois de chauffage !

Bien sûr ! Et non seulement pour leur valeur financière; mais aussi pour l'allure qu'ils confèrent à nos forêts, à nos pâturages. Pensez, la prochaine fois que vous serez en promenade, à regarder vraiment les épicéas et les sapins que vous rencontrerez en cours de route. Regardez-les avec la même attention que vous mettez, en ville, à choisir votre arbre de Noël. Admirez l'allure de ces silhouettes se détachant sur un ciel bleu, ou sur un fond de nuages annonciateurs d'ouragan. Posez vos mains sur l'écorce rugueuse des troncs. Cherchez à voir les pives des épicéas tombées à terre ou les pivots des cônes restés fixés aux branches des sapins. Vous apprendrez sans peine, ainsi, à les différencier puis à constater la variété de formes, de teintes, de dimensions des uns et des autres.

Retournez également en montagne quand la neige alourdit leurs branches, les courbant jusqu'au sol, pendant que les flocons continuent à tomber, lentement, implacablement, avec une douceur étrange, paraissant seulement voler dans l'air froid — finissant tout de même par s'amasser autour des sapins solitaires, les enrobant d'une masse tout à la fois pesante et légère.

Par places, les nouveau-nés du printemps dernier arriveront tout juste à faire paraître au soleil d'hiver le bout de leur cime.

Les aimer... et les protéger !

On ne pourrait imaginer notre Jura sans ses sapins... qu'il se nomment ou non « épicéas » !

Leur silhouette sévère, quelque peu rigide, est en parfaite harmonie avec notre pays : ses gorges, ses pâturages, ses forêts. Isolés ou groupés, leurs racines ancrées au sol, ils donnent une impression de force toute-puissante, calme et sans limite dans le temps.

En songeant à ces sapins immenses, on ne peut s'empêcher de sourire un peu au souvenir de nos sapins de Noël, dressés dans une chambre. C'est pourquoi il nous faut apprendre à les voir « chez eux », dans leur cadre naturel. A les protéger également, à ne pas les abîmer, à ne pas les entailler, briser leurs branches, allumer des feux à proximité de leurs troncs ou de leurs racines. Cela spécialement par égard pour les jeunes.

Inconsciemment, les chevreuils font suffisamment de dégâts dans nos plantations, en broutant avec gourmandise les nouvelles pousses, pour que les hommes veillent d'autant plus afin de permettre à nos sapins et à nos épicéas de se reproduire, puis de croître pour notre plaisir à tous. Ils le méritent bien, nos « beaux sapins, rois des forêts » !

Tristan DAVERNIS.

Au temps d'autrefois

POUR CÉLÉBRER NOËL

Noël ! Il y a cinq ou six décennies, la fête de la Nativité était loin de connaître l'agitation bruyante qu'elle suscite de nos jours. La joie qu'elle apportait dans la multitude des familles se faisait plus intime, sinon plus profonde. Et tandis qu'aujourd'hui la période des réjouissances se répartit et se plonge sur la presque totalité de décembre, elle ne durait alors qu'un ou deux jours, voire exceptionnellement une demi-semaine.

Dès la mi-décembre pourtant, les vitrines des magasins offraient leurs trésors aux yeux d'éventuels clients ; les gosses émerveillés, le nez collé à la vitre, contemplaient d'un regard avide les trésors exposés à leur convoitise et à celle de leurs parents. Trésors, certes, bien modestes, qui ne sauraient être comparés, même de loin, aux luxueux jouets et aux mirobolantes friandises que présentent nos actuels fournisseurs. Quelle fillette moderne se pâmerait encore devant la modeste poupée à 3 fr. 50, si mignonne et joliment habillée qu'elle puisse paraître ? Et quel garçon de dix à douze ans envierait le pinceau à trois poils et la boîte de couleurs, ou le couteau de poche à soixante centimes ?

Pas blasés, les enfants, à la fin du siècle passé ! Ils ne connaissaient pas la longue suite des arbres de Noël qu'organisent, à leur intention soi-disant, de toujours plus nombreuses sociétés, des manifestations au caractère plus ou moins religieux, auxquelles ils sont invités et dont ils reviennent les mains pleines et l'estomac satisfait. Des arbres de Noël, chaque localité, chaque village de la campagne avait le sien, et celui-là était le seul que les enfants, dans leur immense majorité, seraient admis à contempler, car, chez nous du moins, ce n'était point encore la mode d'allumer l'arbre au logis familial. Donc, pour les gosses de jadis, il n'y avait qu'un arbre de Noël et qu'une fête de Noël, celle qu'organisait l'école du dimanche. Mais quelle fête ! Longtemps d'avance, on s'en réjouissait et, le moment venu, c'était à qui mettrait le plus d'ardeur à participer aux préparatifs. Il y avait les chants qu'on exerçait à l'école, et que maîtres et maîtresses se faisaient un point d'honneur à préparer de leur mieux. Souvent, un groupe choral occasionnel, formé d'adultes de bonne volonté, s'exerçait en secret pour apporter, le moment venu, un renfort unanimement apprécié. C'était l'époque où les chants de Noël d'Henri Giroud, parus depuis peu, faisaient fureur ; chants dont plusieurs comportaient des répliques et des chœurs de grande envolée, exigeant un grand volume de voix.

A côté des chants, les versets bibliques et les récitations étaient soigneusement mis au point, depuis les quelques phrases des marmots jusqu'aux poésies, un peu longues parfois, des plus grands.

Le moment venu, moniteurs et monitrices s'occupaient, selon la mesure de leurs possibilités financières, de la préparation des cornets. Après quoi il fallait songer à se procurer un sapin convenable.

Après une recherche laborieuse

Trouver, pour une salle désignée, un sapin bien équilibré, aux branches régulièrement disposées et de hauteur convenable, n'est pas chose aussi simple qu'il peut sembler. Il faut, pour s'en rendre compte, avoir erré des heures durant dans la forêt souvent enneigée, avoir secoué pour libérer leurs branches des centaines de cônifères ; aller, revenir, hésiter, et, pour finir, ne point se montrer trop exigeant, afin de ne pas rentrer bredouille.

Chez nous, la tâche de procurer l'arbre de Noël était habituellement assumée par deux ou trois jeunes garçons de seize à vingt ans, qui se mettaient volontiers à disposition. Autorisés à explorer la forêt communale, ils partaient au matin, munis d'une scie et d'une hachette. C'est ainsi qu'une certaine année, deux bons compères et joyeux lurons, appelons-les Jules et François, se mirent en route, le 24 décembre, aux premières heures du jour. Il leur fallait se hâter, l'après-midi étant prévue pour l'installation et la garniture du sapin. Les deux gaillards, novices dans le métier, croyaient avoir du temps à revendre et ne doutaient pas de rentrer pourvus bien avant le repas de midi.

Ils marchaient d'un bon pas en montant le chemin ; les clous de leurs souliers crissaient sur la couche de neige récemment tombée, qui s'épaississait avec l'altitude. Il y en avait bien dix centimètres à l'entrée du bois ; de la neige poudreuse qui collait aux aiguilles et faisait ployer jusqu'à terre les branches souples des sapins. La limite de la forêt coïncidait à peu près avec celle de la couche de brouillard épais, qui recouvrait la plaine ; le ciel était clair au-dessus, et le soleil brillait, un soleil d'hiver, pas assez chaud encore pour faire fondre la neige et libérer les branchages.

Avant d'atteindre la forêt communale, il fallait traverser les bandes de bois qui, tout au long du bas de la côte, sont la propriété de divers particuliers. Ces parcelles, régulièrement exploitées, offrent, par endroits, de belles éclaircies où les jeunes plants peuvent s'épanouir et s'étendre à leur aise. Il n'est donc pas très difficile de se procurer là un sapin convenable. Jules et François ne manquèrent pas d'en faire la remarque, mais, respectueux du bien d'autrui, ils continuèrent leur ascension.

La couche de neige se faisait plus épaisse ; au bas de la côte communale, il y en avait bien vingt-cinq centimètres, de la neige froide qui adhérait aux chaussures. A gauche, à droite, en haut, en bas, s'arrêtant ici, contournant là, ils se mirent à arpenter le territoire, secouant les jeunes sapins qui leur paraissaient convenables. Vain travail et vaines recherches ! Sur des centaines d'arbres examinés, pas un seul ne ferait l'affaire ; l'un était trop long et trop pesant, l'autre trop court ; les branches du troisième, mal réparties, exigeaient trop de retouches ; bref, pas un seul où il n'y eût rien à reprendre ; pas un qui ne fût jugé digne d'être un sapin de Noël. Et les heures passaient...

Que faire ? Il fallait rapporter un sapin. Rentrer bredouilles... ça ne se serait jamais vu... on n'oserait plus se montrer au village. Et, dans ce sale coin, il n'y a rien... rien !..

— Plus bas, il y en a, et des beaux ! dit Jules.

— Oui, il y en a, mais...

— C'est défendu, je le sais bien... Après tout, c'est pour Noël, ce n'est pas pour nous... donc, ce n'est pas voler... puisqu'on ne trouve rien ici !

La vérité oblige à dire que ce raisonnement, si spécieux qu'il fût n'eut aucune difficulté à convaincre l'auditoire, et qu'aussitôt, d'un cœur léger, les deux compères reprirent la descente.

Il ne leur fallut pas longtemps pour retrouver, dans les forêts privées, l'endroit repéré à la montée où, après quelques recherches, ils découvrirent juste ce qu'il fallait. Un ou deux coups de hache, quelques traits de scie, et le sapin abattu, les branches liées d'une cordelette, était prêt à emporter. On s'en alla donc, non sans avoir bien piétiné la neige et brouillé les pistes tout autour du lieu du larcin. Car on ne sait jamais... quand bien même la conscience ne nous reproche rien...

A midi tapant, le sapin se dressait dans un angle de la salle d'école, et les deux compères recevaient sans broncher remerciements et félicitations.

L'arbre de Noël

Paré de tous ses décors, l'arbre s'illuminait au début de la soirée. La salle d'école, pourvue de bancs supplémentaires, était remplie jusqu'au moindre recoin. Les gamins de la classe du dimanche s'entassaient tout près du sapin, tandis que le reste de la salle était réservé au public.

Il y avait là, la population entière de la commune. Les membres de l'Eglise nationale, les salutistes, les darbystes, assis côte à côte avec les quelques catholiques du village, y fraternisaient dans un même sentiment d'œcuménisme partagé. Les chants des petits et ceux des plus grands montaient vers le ciel, un peu étouffés par le manque d'air. On les écoutait avec l'attention sympathique que l'on accordait de même aux récitations qui leur faisaient suite. L'allocution du pasteur venait après, plus ou moins longue, plus ou moins austère, troublée parfois par l'interjection d'un tout petit, impatient de toucher le cornet traditionnel.

La distribution des cornets mettait fin à la cérémonie. Chaque élève recevait le sien, aussitôt exploré d'une main avide. L'emballage de papier livrait ses trésors à la lumière vacillante des bougies près de s'éteindre. La mince brochure de Noël apparaissait, suivie d'une orange, d'un « weck » de dix centimes aux bosselures régulières, d'un petit biscôme, parfois, ou d'une modeste plaque de chocolat noir. Trouvailles attendues, mais saluées tout de même par de larges sourires et de joyeuses acclamations. Brouhaha passager qui se calmait bien vite, car le pasteur allait faire la prière. On ne se rasseyait pas, et bientôt, dans l'obscurité totale des rues et des maisons, chacun se hâtait vers la chambre chaude et le « poussegnon » traditionnel.

On veillerait, par extraordinaire, un peu plus tard que d'habitude, et les gosses, ce soir-là réfractaires au sommeil, n'omettraient pas, avant de se coucher, de placer leurs souliers près de la cheminée, avec une pleine corbeille de foin pour l'âne du père Noël.

Le passage de « la Rôde »

Pour la plupart des enfants, le génie bienfaisant qui, au cours de la Semaine sainte, fait sa tournée, les mains pleines de bonnes choses, c'est le Père Noël, le Bon Enfant ou le Bonhomme Noël.

Nos vieux jadis, l'appelaient en patois « Tsalande », d'où on a fait « Chalandes », terme encore usité en quelques régions de la Romandie. Chez nous, au temps de mon enfance, — était-ce déjà une manifestation du féminisme ? — le bon génie était une femme. On l'appelait, suivant les familles : « la Rôde » ou la « Dame de Noël ».

Douée de toute la vénération qu'on accordait ailleurs à son compère masculin, la « Dame de Noël » était chargée aussi des mêmes attributions. C'est elle qui, la nuit de Noël, parcourait les chemins obscurs, accompagnée de son âne chargé de cadeaux; elle qui, sans ternir sa belle robe blanche, descendait par la cheminée pour remplir les petits souliers, elle qui distribuait, en pleine connaissance de cause, les jouets, les friandises ou les verges flexibles. C'est à elle aussi que s'adressaient les suppliques, comme celles d'une jeune Minou Drouet de jadis, dont voici le début :

O ! Dame de Noël ! toi qui, à l'enfant sage,
Apportes à pleines mains, les bonbons, les joujoux,
O ! Dame de Noël ! écoute mon message ;
Puisqu'on ne peut te voir, je t'écris cette page
Où j'ai mis, dans un coin, mon baiser le plus doux !

On la voyait pourtant parfois dans certaines maisons privilégiées où elle apparaissait subitement au début de la veillée. C'était une jeune femme splendide, tout de blanc vêtue, le visage dissimulé sous un long voile de mariée. Ses cheveux déroulés tombaient sur les épaules, descendant parfois jusqu'à la taille ; une brochette de fleurs artificielles, de fleurs d'oranger souvent, retenait le voile au sommet de la tête. Elle parlait d'une voix douce, un peu assourdie, comme celle des êtres qui viennent de loin.

Tremblants, les tout petits la dévoraient des yeux et répondaient en balbutiant un peu aux questions indiscrètes qu'elle ne manquait pas de leur poser. Les grands, ceux à qui on n'en contait plus, regardaient avec un drôle de sourire ; peut-être avaient-ils reconnu, sur le dos de quelque aimable parente ou voisine, le costume de noce de leur propre maman. Tous pourtant se gardaient de rien dire, ne voulant pas ébranler la confiance de leurs cadets.

La « Rôde », surchargée de travail, ne prolongeait pas ses visites. Elle disparaissait après avoir tiré de son sac et distribué quelques friandises, parfois accompagnées de menus jouets. Alors les petits, un moment sidérés, laissaient exploser leur joie et s'épuisaient en questions :

« Dis, maman, tu crois qu'elle reviendra cette nuit ? Il faudra mettre nos souliers ? dis maman !... »

On plaçait les souliers sous la cheminée ; le cœur auxieux tout de même, les petits s'en allaient coucher. Et le matin de Noël, tous les désirs étaient comblés. Chacun avait sa part ; à côté des souliers trop étroits, s'étalait la multitude des trésors : bonbons, oranges, figues, chocolat, avec parfois, pour les filles, une poupée ou un ménage et, pour les garçons, quelque jouet mécanique à remontoir ou même, chose inespérée, une paire de patins battant neufs. En plus, souvent, pour chacun, une pièce de vêtement, bonnet, gants ou chaussettes, résultat insoupçonné des veilles de la maman.

Cadeaux de la « Dame de Noël », cadeaux modestes, appropriés à la bourse de la plupart des gens d'autrefois. Présents qui n'obtiendraient qu'un sourire de dédain de la part des enfants d'aujourd'hui, mais que jadis on appréciait comme autant d'aubaines inespérées, de véritables dons du ciel.

S. Z.

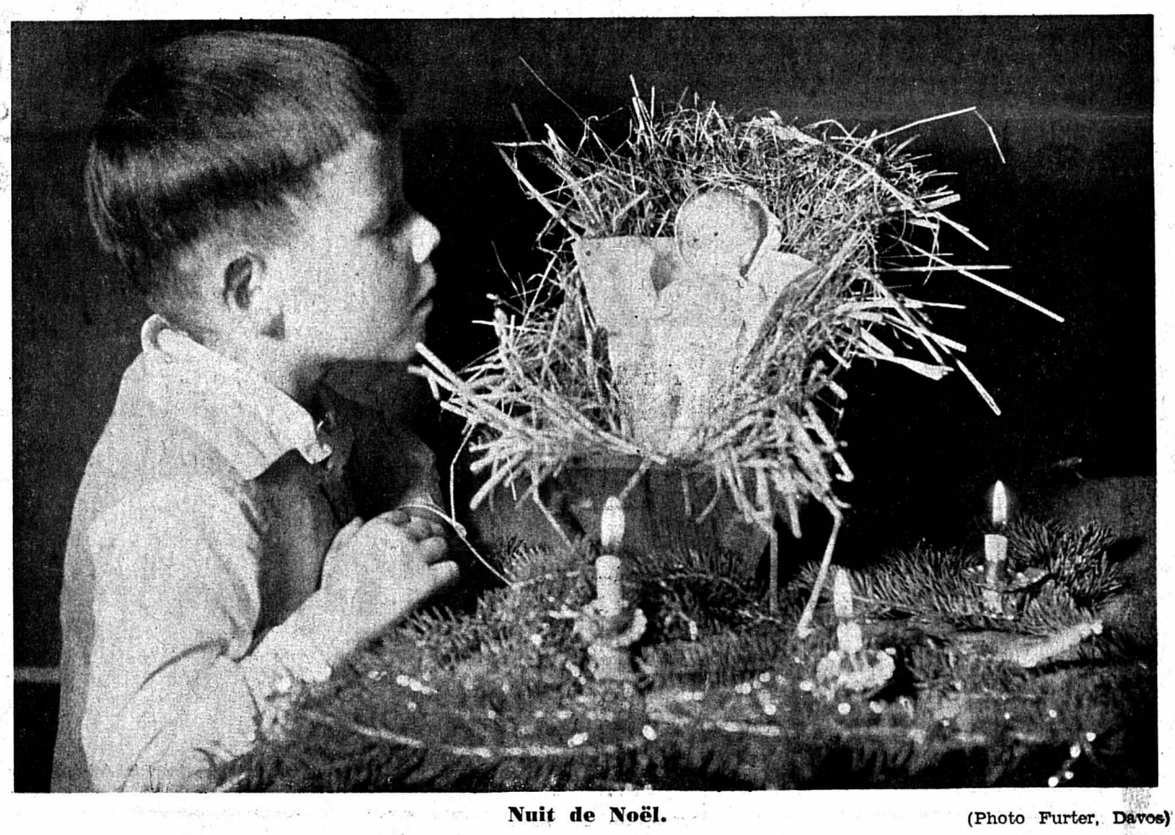

Nuit de Noël. (Photo Furter, Davos)

Bell

ne vend pas seulement du bon fumé, de belles corbeilles garnies et de la charcuterie de première classe, mais aussi de la

volaille de choix

dindes, oies, canards, poulardes et poulets

---

l'idée que vous cherchez...
le cadeau qu'elle désire..

"L'Air du Temps"
parfum de
NINA RICCI

Pharmacie - Droguerie - Parfumerie
F. TRIPET
Seyon 8 - Neuchâtel

ORFÈVRERIE
MÉTAL ARGENTÉ

Coupes à fruits - Plats à hors-d'œuvre
Services à café - Services à moka
Coupes sport

RABAIS
20 %

RABAIS
20 %

Sur notre stock de montres :

ZENITH - LONGINES - MŒRI - SILVANA
ERNEST BOREL - UNIVERSAL, etc.

RÉGULATEURS

Pendules à poser - Pendules 400 jours
Pendules de cuisine - Coucous - Réveils

RABAIS
20 %

TOUTE LA BIJOUTERIE FANTAISIE
BRACELETS - BROCHES - COLLIERS
CLIPS, etc. - COUVERTS DE TABLE
ARGENTÉS - FINS DE SÉRIE

H. VUILLE
Bijoutier
Temple-Neuf 6 NEUCHATEL

Lits doubles
composés de 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) pour
Fr. 265.-
W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

MARIAGE

Veuf dans la soixantaine, de bonne présentation, avec intérieur, cherche compagne. — Offres détaillées avec photo si possible, qui sera rendue. Discrétion. Ecrire sous chiffres P. 12020 N. à Publicitas, Neuchâtel.

L'UNION
Compagnie d'Assurances

Incendie - Accidents - Risques divers
Assure dans les 5 continents
Agent général
René Hildbrand
22, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel
Tél. 5 44 63
Inspecteur principal :
Ed. Tribolet
Suchiez 21, Neuchâtel, tél. 5 71 54

Appareil à photocopier

état de neuf, format A 4, cédé à moitié prix. Tél. 5 24 02.

A vendre
manteau de fourrure
rat musqué, en parfait état, taille 44. Prix avantageux. — S'adresser l'après-midi : Champ-Bougin 36, 2me, à droite.

La boucherie Charcuterie Rôtisserie **Rohrer** Tél. 5 26 05 - 5 26 65
Hôpital 15, Neuchâtel

MAGASIN SPÉCIALISÉ

Pour les fêtes
formidable choix en volaille

DINDES danoises, magnifique qualité, blanches, tendres	Fr.	18.— à 45.—
OIES de Pologne, une délicatesse	»	20.— à 30.—
CANARDS allemands, bien en viande	»	10.— à 14.—
POULARDES hollandaises, Bico	»	8.— à 18.—
spécialement engraissées, une délicatesse		
POULARDES de Bresse, surchoix	»	12.— à 18.—
POULARDES fraîches de Bretagne, blanches et savoureuses	»	10.— à 16.—
De nouveau PETITS COQS DU PAYS	»	6.— à 8.—
PINTADES, pour le gourmet	»	11.— à 13.—
PIGEONS, extra-tendres	»	5.— à 7.—

POULES ET LAPINS DU PAYS

Toute notre volaille est prête à rôtir

PORC FUMÉ de douce salaison
Gros jambon - jambon roulé - noix de jambon
palettes - côtelettes - Salamis de fêtes, etc
LANGUES DE BŒUF fraîches, fumée et salées

Attention ! Samedi 24 décembre, veille de Noël, **il ne sera pris aucune commande téléphonique**, la journée étant réservée pour la vente au magasin et les livraisons.

N'attendez donc pas pour passer votre commande

Que ce soit pour une installation moderne ou pour une réparation,
demandez la maison spécialisée

AMOS FRÈRES
INSTALLATIONS SANITAIRES
eau, air gaz
PLASTIQUE EN TOUS GENRES — Devis, projets
Mail 25, tél. 5 60 32, Poudrières 4

Loin du bruit, sans orchestre, venez savourer *les menus de Noël, Saint-Sylvestre et celui du jour de l'An*

Nous envoyons nos menus sur demande

Tél. 5 48 53

Hôtel Pattus - Saint-Aubin

Pour les fêtes de fin d'année, des repas soignés

GRANDS MENUS DE SYLVESTRE

à Fr. 15.— et 17.—, tout compris

Une ambiance de folle gaieté
Orchestre « GEORGIAN »

Prière de réserver sa table
Tél. (038) 6 72 02

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, titres, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photo, articles de sport, tableaux, etc.

Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue des Granges (derrière l'hôtel de ville)
Renseignements : tél. (039) 2 24 74.

Une bonne adresse pour acheter des produits de qualité à bon marché

Halle maraîchère

Ed. Hügli **Chavannes 23** Neuchâtel

SPIRITUEUX

	(verre en plus)	
Kirsch extra, étranger, garanti naturel, 41°	le l.	12.50
Kirsch de Bâle, garanti naturel, 41°	le l.	15.—
Prune naturelle, 41°	le l.	11.—
Marc du Valais, naturel, 41°	le l.	6.50
Grappa - Paesanella, 41°	le l.	8.—
Pomme 41°	le l.	5.20
Rhum-Colonial, 41°	le l.	9.—
Rhum-Jamaïque et Martinique, 41°	le l.	9.50
Cognac 3 étoiles (Bellac), 41°, v. c.	la bout.	11.—
Fine Champagne, 3 étoiles (Lazar), 41°	la bout.	12.—

(Framboises, Williamine, Vodka, Marachino di Zara, Gin, Whisky, Fine Champagne, Remy Martin, etc.)

APÉRITIFS

Vermouth Dorona, rouge	le l.	3.—
Vermouth Dorona blanc	le l.	3.30
Vermouth Ferrero, garanti d'origine de Turin	le l.	5.—
Malaga doux, doré, 5 ans	le l.	3.30
Mistella, extra, garanti 10 ans	le l.	3.50
Muscat de Samos, extra-fin	le l.	3.80
Porto, rouge et blanc, 10 ans, v. p.	la bout.	4.50

(Appenzeller, Amer Picon,, Bitter, Dennler, Weisflog, Diablerets, Campari, Suze Rossi, Dubonnet, Cynar, Fernet-Branca, etc.)

GRAND CHOIX DE LIQUEURS DOUCES
à partir de 4.20 la bouteille

ASTI

Moscato, la bout. **3.50**, **3.30** la bout. par 5 bout. (verre compris)

VINS FINS ROUGES

	La bout.
Châteauneuf-du-Pape 1958, appellation contrôlée	4.—
Beaujolais 1959, appellation contrôlée	2.20
Mâcon 1959, appellation contrôlée	2.20
Fleurie, 1958, appellation contrôlée	3.20
Mercurey 1957, appellation contrôlée	4.90
Moulin-à-Vent 1958, appellation contrôlée	4.10
Gevrey-Chambertin 1953, appellation contrôlée	6.50
Aloxe-Corton 1957, appellation contrôlée	5.50

(Rabais 10 c. par 10 l et bout.)

CHIANTI

(la fiasque d'origine) à partir de . . . . . 4.—

Voyez nos vitrines, Chavannes 17 et 23

(Vu les prix bon marché, aucune expédition et livraison à domicile)

CARTES DE VOEUX ORIGINALES
à l'imprimerie de ce journal

Championnat du monde 1961 ***DE DACTYLOGRAPHIE***
à Wiesbaden (Allemagne)

Voulez-vous y participer ?

Nous cherchons encore quelques dactylos rapides pour notre équipe représentative. Il règne dans notre équipe de marque une ambiance de camaraderie et un esprit sportif indispensable à l'émulation.

Nos participantes recevront
1 machine à écrire d'entraînement dernier modèle
ainsi que le matériel nécessaire à l'entraînement.

Les intéressées sont priées de nous communiquer leur adresse sous chiffres **P 7097 N à Publicitas, Neuchâtel.**

« VESPA »
Modèle 1952, 125 cmc, 14,000 km, parfait état, à vendre, 300 fr. — Tél. 8 11 65.

A vendre
« Peugeot 403 »
modèle 1959 à l'état de neuf. — Tél. 8 11 45.

A vendre
« Citroën » 2 CV
en bon état. Expertisée. Tél. 7 71 94.

A vendre
vélomoteur
« Condor Puch » avec long siège. Tél. 7 52 73.

OCCASIONS AVANTAGEUSES :

Peugeot 203
7 CV, 1956, grise, toit ouvrant.

Peugeot 403
8 CV, 1960, noire, toit ouvrant, coupleur Jaeger, garantie.

Peugeot 403
8 CV, 1960, verte, toit fixe, coupleur Jaeger, garantie.

Citroën DS 19
1958. Bonne occasion. Prix avantageux.

Ford Anglia
6 CV, 1958, grise, 2 portes, peinture neuve.

VENTE A CRÉDIT
Essai sans engagement
Demandez liste complète avec prix au

garage du Littoral
J.-L. Segessemann
Pierre-à-Mazel 51
Neuchâtel - Tél. 5 99 91

Véhicules à moteur
On cherche à acheter de particulier

Opel-Capitaine, Record, Caravan, Peugeot 403, 203, P.W. et Commerciale, Taunus 17 M normale ou de Luxe, Combi.

Ne peuvent être prises en considération que des voitures exemptes d'accidents avec peu de km, à des prix avantageux. Paiement comptant. Offres avec toutes indications à Case postale 244, Bâle 1.

OCCASIONS
Simca avantageuses

Simca P60, 1959
Simca P60, 1958
Simca 1300, 1957
Versailles, 1955
Régence, 1957
Chambord, 1958

Conditions favorables, hivernage gratuit, éventuellement échange.

Garage - Seeland
Bienne
Tél. (032) 2 75 35

PATINOIRE DES MÉLÈZES
LA CHAUX-DE-FONDS
MERCREDI 21 DÉCEMBRE
A 20 H. 30

FLEURIER

Championnat suisse de ligue nationale B

Un cadeau original

Des cours à l'Académie de danse

Marion Junod

REPRISE : LE 9 JANVIER

Renseignements et inscriptions :
Tél. 5 49 41 (avant 8 h du matin et aux heures des repas, SAUF MERCREDI)

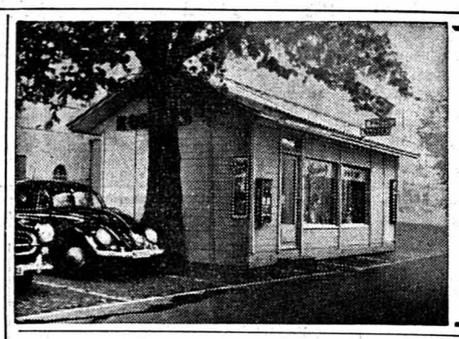

Chalet Coq-d'Inde - Place des Halles

PHOTO SAUSER

Photos en couleurs ou en blanc-noir

CONSERVEZ LES SOUVENIRS DE VOS FÊTES

TOUTES VOS PHOTOS **réussiront** grâce aux FLASHES
APPAREIL STARMITE
à Fr. 48.-

Corsaire

A LA PRAIRIE, tous les jours Filets de perche sur assiette

DANSE

Corsaire

ACTUELLEMENT CHAQUE SOIR, SAMEDI ET DIMANCHE DÈS 14 H. (CHAQUE LUNDI RELACHE)

Réouverture

Salon de jeux

1.30 F.

Rue des Moulins 25

Ouvert de 11.00 à 24.00

Les Halles

aujourd'hui sur assiette :

filets de palée en sauce Fr. 3.20

poulet sauté chasseur Fr. 3.20

CARTES DE VŒUX ORIGINALES

à l'imprimerie de ce journal

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Tél. 7 15 46
Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

Les fameuses soies aux HALLES

Ferblanterie Appareillage

REBETEZ

Installations sanitaires
Brévards 1 a
Tél. 5 92 08
NEUCHATEL

JOLIS CADEAUX !

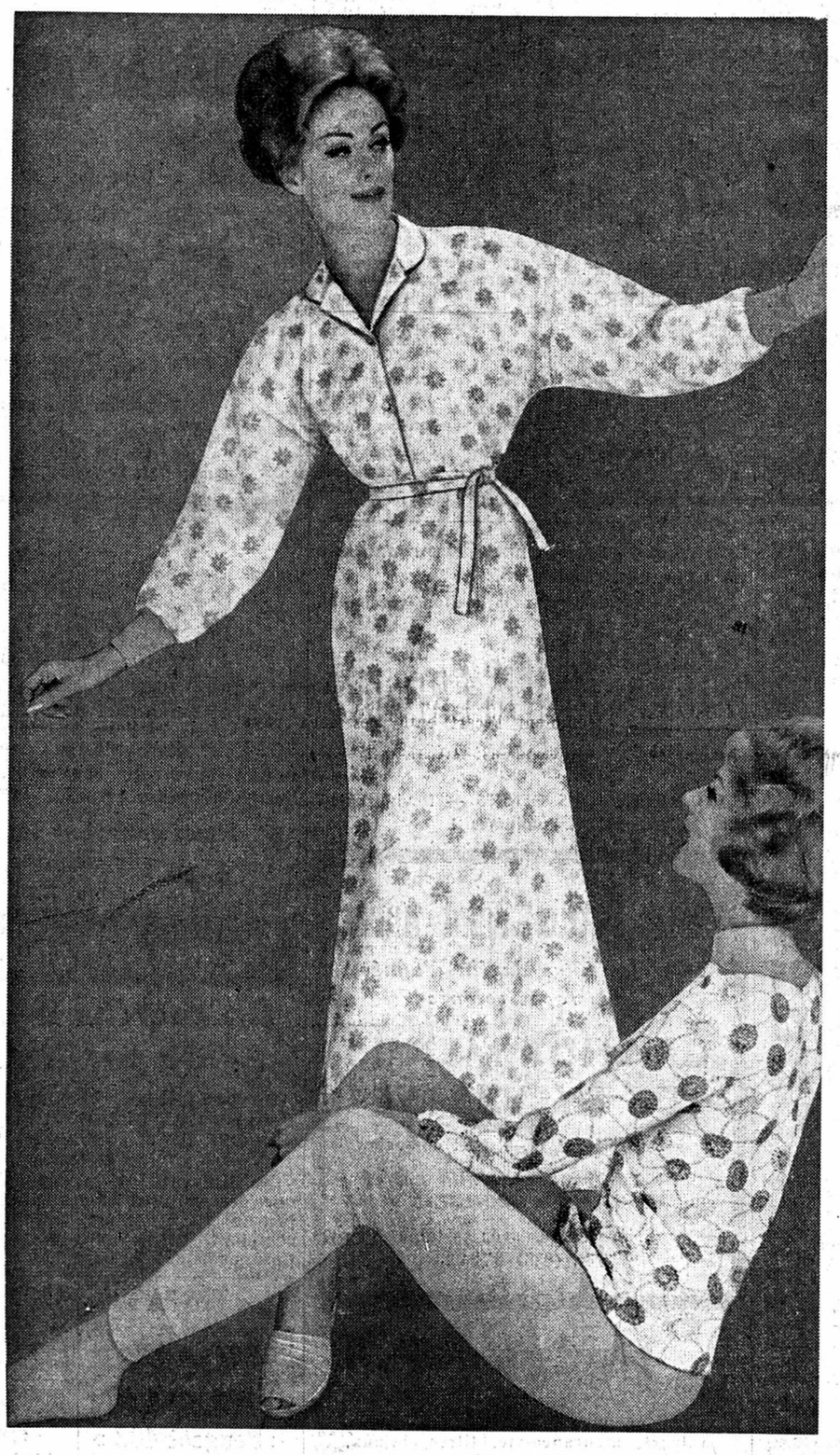

Le pyjama préféré

en interlock, solide qualité de coton, teintes mode, gaies. Veste : manches longues, impressions en plusieurs couleurs. Pantalon uni, avec élastique coulissant et boutonnière, supportant la cuisson.

Tailles 38 - 46 seulement **12.90**

Ravissante

chemise de nuit chaude

en flanellette, pur coton, impressions multicolores, avec col haut et manches kimono pratiques, terminées par une bordure en tricot, façon large, confortable, ceinture. Divers dessins et coloris. D'autres modèles sont également à disposition.

Tailles 38 - 46 **12.90**

Tailles 48 - 50 **13.50**

NOUVEAUTÉ !

Superbe pyjama pour enfants, imprimé

en flanelle pur coton de belle qualité, très jolis dessins. Pantalon long avec élastique interchangeable. Bords tricot, renforcés laste x. **Moule parfaitement, ne se déforme plus.** Produit suisse.

Grandeurs	60	70	80	90	100	110
	8.25	9.-	9.75	10.50	11.-	11.75

MARCHÉ-MIGROS

PRÊTS

sans caution jusqu'à Fr 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursement variés.

H. GRAZ, Lausanne
Bureau :
rue du Tunnel 15
Tél. 23 92 57

BANQUE EXEL BANK

Prêts

Banque Exel

5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04
NEUCHATEL

CHAÎNE DES RÔTISSEURS

BEAU RIVAGE

MERCREDI DÈS 20 H.

SOIRÉE VIENNOISE

AVEC LE PIANISTE
Rolf Reno

DÎNER AUX CHANDELLES

TÉL. 5 47 65

LES BOUGIES DE NOËL

SONT D'UN EFFET RAVISSANT

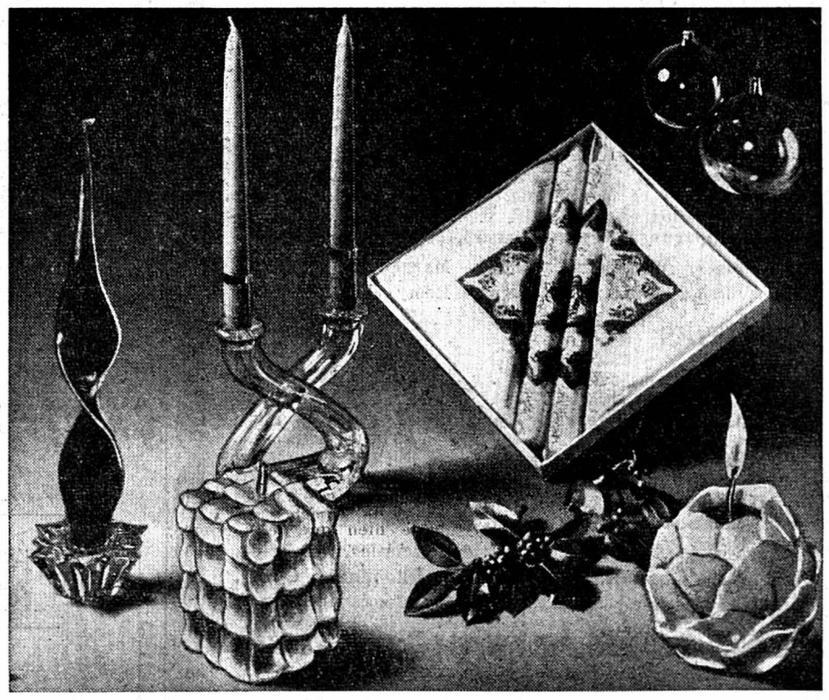

Carton de 4 bougies torsadés, 17 cm.	—.75
Bougies, coniques, carrées, différentes couleurs, 25 cm, la pce	4.75
Bougies, forme bouteille liqueur, grand modèle, la pce	3.50
Garniture de 2 bougies et 12 serviettes décorées sujets assortis dans boîte de présentation, le carton	4.50
Bougies suédoises pour bouquet, le carton de 12 pces, 30 cm.	—.95
Bougeoir en terre cuite pour bougies suédoises	—.65
Bougeoir en laiton, rond, martelé, triangulaire ou carré	—.20

Visitez notre exposition générale

«Les cadeaux utiles et appréciés»

à l'étage inférieur de nos magasins

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

Rex

PROCHAINEMENT

Réouverture

Dernières dépêches de la nuit

De Gaulle demande aux Français un «oui franc et massif»

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il ne tiendra qu'aux Algériens de fonder un Etat

L'Algérie de demain sera donc algérienne. Ce sont les Algériens qui régleront leurs propres affaires et il ne tiendra qu'à eux de fonder un Etat, ayant son gouvernement, ses institutions et ses lois.

Cependant, quand, dans l'apaisement, les populations algériennes auront un jour à se décider, c'est sur des réalités qu'elles devront fonder leur choix, à moins qu'elles ne suivent en aveugles des gens qui les entraîneraient à un chaos désespéré. Quelles sont ces réalités ?

Les réalités algériennes

Celle-ci, d'abord, qu'il existe, aux côtés des musulmans, plus d'un million d'habitants d'origine européenne, qui sont eux aussi implantés, qui ont le droit strict de l'être, qui dans leur ensemble sont essentiels à la vie de l'Algérie et que, quoi qu'il arrive, la France dont ils sont les enfants est résolue à protéger, ainsi d'ailleurs que ceux des musulmans qui, en tout cas, voudraient rester français.

Quels qu'aient été les abus, les heurts, les excitations, il est donc de simple bon sens que les communautés musulmanes et la communauté française vivent ensemble, travaillent ensemble, coopèrent franchement au sein des mêmes institutions, chacune ayant, cependant, des garanties particulières quant à ses droits, son mode de vie et sa sécurité.

L'Algérie a besoin de l'aide française

D'autre part, pour vivre, se développer, devenir prospère et moderne, l'Algérie doit être aidée. L'aide qu'il lui faut, la France la lui apporte. En 1960, nous aurons investi en Algérie, sous toutes sortes de formes, plus de 400 milliards d'anciens francs. L'œuvre administrative, économique, technique, sociale, réalisée en Algérie par les Français ne souffre aucune comparaison avec ce qu'aucun peuple du monde accomplit à cet égard en aucune autre région.

En vérité, tout commande à l'Algérie de demain d'être associée à la France. Or, celle-ci y est à l'avance fraternellement disposée, au nom des multiples liens tissés depuis plus d'un siècle. Mais c'est avec une Algérie telle qu'y soit assurée la coopération des communautés, avec une Algérie où chacune d'elles ait organiquement des garanties appropriées, avec une Algérie unie à nous dans les domaines où, justement nous avons à l'aider, que la France elle-même conçoit, pour sa part, l'association.

C'est pour préparer cela qu'en vertu du référendum, si la réponse du peuple est positive, des pouvoirs publics algériens : exécutif et assemblées, vont être organisés sans plus tarder pour l'ensemble du territoire en attendant l'autodétermination.

Hommage à l'armée française

A mesure que cette solution est plus clairement en vue, la France mesure mieux les services qu'en Algérie son armée rend et continuera de rendre. Dans quel océan de meurtres et de misères eût été plongé ce pays, si nos soldats, métropolitains, musulmans, africains, avaient défailli dans leur devoir d'ordre public ? Au contraire, on peut, désormais, envisager la fin du drame, parce qu'ils ont longuement et courageusement rétabli la sécurité en toutes régions du territoire, au point, qu'au cours des huit derniers jours, l'insurrection a tué moins de personnes que les accidents de la route ou du travail.

Oui, la paix, nous la proposons. A tout moment, nous sommes prêts à recevoir les délégués de ceux qui nous combattent. Dès qu'on aura mis un terme aux ultimes accrochages et attentats, le gouvernement pourra régler avec les diverses tendances algériennes et, notamment, avec les dirigeants de la rébellion, toutes les conditions dans lesquelles aura lieu, au grand jour, la libre autodétermination. C'est pourquoi, la réponse positive de notre peuple au référendum prendra aussi le caractère d'un appel à la fin des combats et à une pacifique confrontation.

Françaises, Français, le « oui » franc et massif que vous demande le général de Gaulle, président de la République, sera la décision de la France. Il offrira à l'Algérie la chance d'un libre avenir. Il prouvera au monde que la nation française est aujourd'hui, autant que jamais, unie, lucide et généreuse. A moi-même dont la tâche est lourde, quel soutien il apportera.

Vive la république.

Vive la France.

Une seule solution pour de Gaulle

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A l'entendre et à le voir, on sent, derrière les mots, surtout la volonté de hâter, d'accélérer la solution du drame algérien. L'organisation de pouvoirs autonomes en Algérie, sur laquelle porte le prochain référendum, n'est évidemment pour lui qu'un moyen; une étape aussi provisoire que nécessaire, jusqu'au moment où, la paix revenue, aura lieu l'autodétermination par laquelle les Algériens pourront choisir « de rompre avec la France, d'en faire partie ou bien de s'y associer ».

L'OSMOSE FRANCO - MUSULMANE

Pour de Gaulle, l'intégration est une solution « périmée ». Il ne veut pas croire à la rupture, parce qu'elle est contre nature et contre le bon sens. Il ne voit de solution réaliste que dans l'association, qui est logique et raisonnable, en raison des liens tissés depuis plus d'un siècle, de ce qu'on pourrait appeler « l'osmose franco - musulmane ».

D'avance, la France s'engage à accepter la décision libre des Algériens, mais croit que cette décision sera l'association, une association qui tiendra compte des réalités, et notamment du fait qu'il existe, à côté des musulmans, plus d'un million d'habitants d'origine européenne « qui sont eux aussi implantés, qui ont le droit strict de l'être et que, quoi qu'il arrive, la France, dont ils sont les enfants, est résolue à protéger, ainsi que ceux des musulmans qui, en tout cas voudraient rester Français ».

Autres réalités, le fait que 400.000 Algériens gagnent en France leur vie et celle de leur famille, l'aide que la France apporte et peut seule apporter à l'Algérie, une aide « qui ne souffre aucune comparaison avec ce qu'aucun peuple du monde accomplit en aucune région ». Cette aide que la France ne pourrait continuer dans l'hypothèse de la rupture.

APPEL INDIRECT A LA NÉGOCIATION

Autre aspect, peut-être le plus important du discours, car il s'adresse **directement au FLN et à l'opinion internationale, de Gaulle n'a pas lancé un nouvel appel à la négociation, mais il a confirmé que la France qui, grâce à son armée, a rétabli la sécurité dans toute l'Algérie, au point qu'au cours des huit derniers jours, « la rébellion y a fait moins de victimes que les accidents de la route ou ceux du travail », propose la paix qu'à tout moment les représentants de ceux qui la combattent peuvent venir négocier. La paix qui, dès qu'elle sera rétablie, dès que les accrochages et les attentats auront cessé, permettra à la France de discuter avec toutes les tendances algériennes, y compris les dirigeants de la rébellion, les conditions de l'autodétermination, du libre choix des Algériens.**

Autrement dit, au moment où le FLN vient d'essuyer, dans ses prétentions extrémistes, un échec à l'ONU, de Gaulle met de nouveau au pied du mur les dirigeants de la rébellion. Il les place en face de leurs responsabilités dans la poursuite de la guerre. Il les met au défi d'oser choisir la voie libérale et démocratique de la libre confrontation et du libre choix.

C'est par cette « relance », qui n'est pas un revirement puisque les conditions de Melun restent les mêmes, que de Gaulle montre sa hâte d'une solution aussi réaliste et rapide que possible.

C'est par là qu'il place de nouveau le FLN dans une position délicate aux yeux de l'opinion mondiale et, surtout, aux yeux des masses musulmanes, avides de paix et de sécurité. C'est dans cette optique qu'il a pu dire aux Français, dans sa conclusion, que leur réponse positive, le 8 janvier, sera non seulement une approbation de la voie qu'il a choisie, un encouragement pour lui dont la tâche est lourde, mais « prendra aussi le caractère d'un appel à la fin des combats et à une pacifique confrontation ».

M.-G. G.

Informations suisses

RUMEURS SOUS LA COUPOLE

Qu'en est-il des intentions prêtées à M. Petitpierre de se retirer au début de 1961 ?

De notre correspondant de Berne :

La semaine dernière, il m'était bruit, dans les couloirs du parlement, que de la prochaine retraite de M. Petitpierre. Une des plus importantes entreprises du pays lui avait, assurait-on, offert un poste à la tête de son administration, et le chef du département politique n'aurait pas refusé. Il fallait donc s'attendre à le voir demander sa démission dans les premiers mois de l'année prochaine.

On allait même jusqu'à désigner les candidats à sa succession — avec ou sans l'aveu des intéressés — en prononçant les noms de MM. Schaffner, l'actuel directeur de la division du commerce, Galli, conseiller national tessinois et président du conseil de la Banque nationale suisse, Bachmann, conseiller d'Etat, et conseiller national argovien, Rohrer, conseiller aux Etats de Saint-Gall. Tous ces « dauphins » plus ou moins malgré eux, aspireraient à diriger le département de l'économie publique, car M. Wahlen passerait au département politique.

×××

Jeudi dernier, avec un de mes confrères, je demandais à M. Petitpierre ce qu'il fallait penser de ces bruits. Voici sa réponse :

« Depuis plusieurs années, des entreprises ou sociétés privées m'ont, à diverses reprises, offert un poste dans leurs conseils d'administration. J'ai toujours répondu que je n'examinerais de telles offres que le jour où j'aurais pris la décision de me retirer du Conseil fédéral et communiqué cette décision en bonne et due forme. Pour l'instant, cette décision n'est pas prise, et je reste seul juge du moment qui me paraîtra opportun de la prendre. »

Dans ces conditions, il était inutile d'alerter l'opinion publique. Mais tel ne fut pas l'avis d'un journal zuricois, bien connu par son goût de l'information « sensationnelle ». Hier, de bon matin, il annonçait donc le prochain départ de M. Petitpierre.

×××

Sortant de la salle du Conseil national, où il venait de prendre la parole, le chef du département politique a répété la déclaration reproduite plus haut, cette fois devant une dizaine de journalistes.

On ne peut la considérer comme un démenti catégorique des rumeurs dont le journal de Zurich s'est fait l'écho. Il semble bien que le « moment opportun » s'inscrira à la date de 1961 ; mais, pour l'instant, il n'est pas encore venu, et toutes les spéculations concernant une redistribution des portefeuilles sont prématurées.

G. P.

ZURICH

Des pièces d'or d'une valeur de 18.000 dollars disparaissent entre la Suisse et le Canada

TORONTO (Reuter). — Un envoi de pièces d'or, d'une valeur de 18.000 dollars, a disparu entre la Suisse et le Canada. Ces monnaies d'or, des souverains britanniques et des pièces de 20 dollars des Etats-Unis, avaient été envoyées par une banque de Zurich par avion au siège central de la banque de la Nova Scotia, à Toronto. L'envoi arriva normalement à Londres et, de là, fut transféré dans un avion de la Trans-Canada. En raison d'avaries de moteur, le précieux chargement fut, une fois de plus, transporté à Montréal dans un autre avion. Mais les monnaies d'or ne se trouvaient plus à bord de ce dernier lorsqu'il atterrit à Toronto. Le chef de la police canadienne a déclaré, qu'à son avis, l'envoi avait plutôt été perdu ou égaré que volé. Il était d'importance trop minime (relativement) pour qu'une bande de voleurs internationaux pût s'y intéresser. Au surplus, il ne pourrait qu'être difficile d'écouler de nombreuses pièces qui, actuellement, ne sont pas en circulation.

Un chauffard arrêté à Lucerne

ZURICH. — Lundi soir, peu après 22 h, un policier remarqua, à la rue de l'Orphelinat, à Zurich 1, une voiture en colonne, dont le conducteur klaxonnait sans interruption. Il interpella ledit conducteur, dont la voiture portait une plaque genevoise. Celui-ci répondit qu'à Genève, il était naturel de klaxonner. Alors le policier, qui avait passé un bras par la portière, dont la vitre était baissée, demanda au conducteur de lui ouvrir la porte et de l'emmener jusqu'au commissariat de police. Au lieu de cela, l'automobiliste mit les gaz, entraînant le policier dont le bras était pris dans la fenêtre. L'auto poursuivit sa course par la place de la Gare, où le conducteur essaya en vain de se débarrasser du policier en le « raclant » à une chaîne servant de barrière. Alors, l'automobiliste prit de la vitesse, franchissant le pont de la gare et gagnant les quais central et de la Limmat ; le policier perdit ses forces et roula sur le sol. L'automobiliste poursuivit sa course.

Il a été arrêté mardi matin à 1 h 30 par la police municipale lucernoise, à Lucerne.

Accord russo-cubain sur le sucre

LA HAVANE (AFP). — Cuba vient de signer un accord avec le bloc communiste, aux termes duquel ce dernier s'engage à acheter, dans l'année qui vient, quatre millions de tonnes de sucre à quatre centavos le kilo, si les Etats-Unis ne se rendent pas acquéreurs du sucre cubain, a annoncé Fidel Castro, parlant devant l'Assemblée des ouvriers de l'industrie sucrière. Le prix est supérieur au prix du marché mondial, quoiqu'il soit inférieur à celui que payaient les Etats-Unis.

Cuba produira quatre millions de tonnes de sucre au prix et aux conditions antérieurs, mais « coupera » sans restriction toutes les plantations de canne à sucre, pour constituer un stock pouvant être liquidé à 2,5 centavos par livre, a annoncé d'autre part Fidel Castro.

Fidel Castro a menacé de lancer ensuite ce stock sur le marché à un moment quelconque de 1961. « L'impérialisme tremblera, quand il saura qu'en plus de quatre millions de tonnes à quatre centavos, nous offrirons du sucre à deux centavos », a ajouté le premier ministre cubain.

Au cours de son discours, Fidel Castro a renouvelé ses attaques contre l'Eglise catholique.

SABOTAGE

LA HAVANE (AFP). — Deux plantations de canne à sucre ont été volontairement incendiées dans les provinces de Camaguey et de Matanzas. Ces actes de sabotage se sont produits au moment même où Fidel Castro faisait un important discours sur la politique sucrière du gouvernement après la prochaine récolte.

Excommunication du père Lence, à Cuba

Un porte-parole de l'Eglise catholique romaine a confirmé mardi que la hiérarchie catholique cubaine avait excommunié le père German Lence, défenseur catholique du régime Castro. On n'a pas révélé les attendus de cette excommunication.

Le père Lence, à qui l'on avait interdit au début de l'année de visiter l'église de sa paroisse, dans la province d'Oriente, a constamment approuvé la politique du gouvernement Castro. On lui a interdit, samedi dernier, d'apparaître à la télévision et, dimanche, les portes de la chapelle du collège Inclan — où il disait ordinairement la messe — lui furent fermées.

M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a déclaré lundi soir : « S'ils excommunient le père Lence, ils devront excommunier aussi le gouvernement révolutionnaire et tout le peuple cubain. »

ÉTATS-UNIS

Lancement d'un satellite « discoverer »

Il a été mis sur son orbite

BASE AÉRIENNE DE VANDENBERG (Californie), UPI. — Un satellite discoverer a été lancé hier à la base aérienne de Vandenberg (Californie) et mis sur son orbite. Il est équipé d'instruments qui aideront à perfectionner une méthode de détection instantanée des attaques par fusées à ogive nucléaire.

La session du soviet suprême a débuté hier

Le budget soviétique prévoit une réduction des dépenses militaires au profit des investissements civils

MOSCOU (Reuter). — La session du Soviet suprême a été déclarée ouverte mardi à 9 heures (heure suisse). M. Khrouchtchev était présent ainsi que les chefs du parti communiste et du gouvernement soviétique, les diplomates étrangers, et les représentants de la presse soviétique et étrangère.

M. Vladimir Novikov, premier ministre adjoint et président du « Gosplan » (organe de planification de l'Etat) a présenté à l'assemblée le plan d'Etat pour 1961.

Les échanges avec l'étranger

Abordant la question des échanges avec l'étranger, M. Novikov a relevé que des accords à long terme passés avec la Grande-Bretagne, la France et la Suède, avaient donné d'heureux résultats.

M. Novikov a exprimé le regret que pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Union soviétique, ses échanges avec les Etats-Unis soient insignifiants « bien qu'il existe de vastes perspectives dans ce domaine ». Le commerce extérieur soviétique avec les pays nouvellement indépendants augmentera en 1961 de 22 %. D'autre part, l'URSS participera à la construction de plus de 380 entreprises industrielles dans d'autres pays, sur la base d'accords de coopération technique.

L'Union soviétique se propose d'accroître la production du fer, de l'acier, des sources d'énergies électriques, du pétrole. Elle entend aussi étendre la superficie des régions de culture, défricher de nouvelles terres, et atteindre un nouveau record dans la production des céréales.

Les investissements dépasseront de 12,6 % le niveau atteint en 1960 et le revenu national augmentera de 9 %. Le revenu réel s'élèvera de 5 %.

M. Novikov a annoncé que le programme de production industrielle sera dépassé d'environ 3 %. La production industrielle s'est accrue en 1960 de 10 %.

Malgré des conditions météorologiques défavorables dans certaines régions, la production des céréales a été dans son ensemble plus élevée qu'en 1959.

La compétition économique se poursuit

M. Novikov a annoncé que les premières mesures destinées à exempter de toute imposition fiscale les travailleurs avaient été adoptées. Le passage de la journée de travail de 7 à 6 heures est achevé. La production des denrées alimentaires sera de 7,7 % plus élevée qu'en 1960.

La production industrielle soviétique de l'année dernière représente environ le 60 % de celle des Etats-Unis. Les progrès réalisés par l'URSS cette année comblent l'écart entre ces deux pays dans ce domaine. L'Union soviétique se trouve même déjà en tête pour la production de certains biens essentiels.

Le temps n'est pas loin, a déclaré M. Novikov, où les nations socialistes jouiront d'une complète supériorité sur le capitalisme en matière de production de biens matériels — domaine capital de l'activité humaine.

Le budget

M. V. Garboutzov, ministre des finances de l'Union soviétique, a soumis mardi le projet de budget pour 1961 au Soviet suprême.

Ce budget prévoit une augmentation de 4,9 % des recettes et de 6,7 % des dépenses. 91,2 % des recettes proviendront des entreprises et des coopératives d'Etat permettant ainsi de réduire la part versée par voie d'imposition fiscale par la population. Cette part représentait en 1955 le 15,6 % des recettes : elle ne sera plus que de 8,8 % en 1961. *(Réd. — Si les impôts directs sont réduits, les impôts indirects sont, en URSS, les plus lourds du monde, il ne faudrait pas l'oublier. Au surplus, les bénéfices des entreprises d'Etat sont prélevés sur la population !)*

Réduction des dépenses consacrées aux armements

Les dépenses consacrées aux forces armées seront considérablement réduites. Elles ne représenteront que le 11,9 % du budget total des dépenses contre 12,9 %. Les dépenses consacrées aux armements s'élèveront à 9,255 millions de nouveaux roubles (environ 99 milliards 156 millions de francs suisses au taux officiel) ; elles étaient de 96,100 milions d'anciens roubles en 1960 (environ 102 milliards 950 millions).

M. Garbuzov a indiqué que les Occidentaux ont triplé leurs dépenses pour les armements au cours des dix dernières années, et que le budget de cette année des Etats-Unis révélait que les dépenses militaires représentaient près du 60 % du total des dépenses.

80 % de toutes les dépenses prévues par le budget 1961 sont destinées au financement de l'économie nationale et aux programmes sociaux et culturels. On mettra également l'accent sur le financement de l'industrie lourde, sans pour autant négliger l'industrie légère qui verra accroître sa part de 50 % par rapport à 1960. Les investissements de capitaux augmenteront de 21,5 % dans l'agriculture. Les dépenses consacrées à l'enseignement, aux sciences, à l'hygiène publique, au « bien-être social », aux assurances sociales augmenteront de 8,7 % par rapport à 1960.

Retour en grâce ?

MOSCOU, (Reuter). — En assistant, mardi, à la séance du Soviet suprême de l'Union soviétique, M. Kiritchenko, âgé de 52 ans, a fait sa réapparition sur la scène politique, après avoir été éloigné pendant 7 mois d'un poste essentiel du parti communiste, celui de secrétaire du comité central, qu'il occupa pendant 3 ans. Les raisons mêmes de cet éloignement sont restées inconnues. On suppose néanmoins qu'il avait conservé certaines fonctions dans l'appareil de l'Etat.

FRANCE

Au procès des «barricades»

Deux parlementaires à la barre des témoins

PARIS (AFP). — Deux parlementaires, défenseurs des thèses « Algérie française », ont témoigné mardi après-midi devant le tribunal permanent des forces armées : MM. Pierre Portolano et Marc Lauriol.

M. Marc Lauriol, professeur à l'école supérieure de commerce d'Alger, est député de la circonscription Alger-Banlieue. Il a affirmé que le général de Gaulle aurait prononcé cette phrase :

« Ces militaires n'ont pas de jugeotte. Ils ont eu l'affaire Dreyfus, ils ont fait Pétain et, maintenant, ils veulent faire l'intégration. »

Le tribunal a entendu ensuite plusieurs membres des unités territoriales dont les dépositions n'apportent aucun élément nouveau.

Le maréchal Juin s'en prend à M. Mauriac

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans cettre lettre, le maréchal Juin, qui a pris publiquement position pour « l'Algérie française », s'en prend à M. François Mauriac, également académicien, qui avait écrit dans une de ses chroniques hebdomadaires de l'« Express » : « Au moment où tout va être gagné ou perdu, vous entrez dans le jeu, M. le maréchal, avec vos éperons et vos bottes comme naguère au palais de Rabat. »

Dans sa lettre à l'Académie, le maréchal Juin, sans citer M. Mauriac, dénonçait « cette littérature dite engagée et d'ailleurs largement récompensée ». Le maréchal ajoutait qu'il s'abstiendrait désormais de paraître à l'Académie pour ne pas y rencontrer un homme « de bien mauvaise compagnie ».

Le différend était jusqu'ici resté secret, mais la publication — partielle — de la lettre du maréchal Juin dans « Paris-Presse » risque de le faire rebondir, d'autant plus qu'on rappelle à ce propos que l'inimitié entre le maréchal Juin et M. Mauriac est ancienne, et que les deux hommes ont déjà échangé dans le passé des propos sans aménité.

Après l'incendie du «Constellation»

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il n'y avait qu'un moyen vraiment efficace : percer la coque du navire constituée de plaques d'acier épais de sept centimètres.

En combinaisons d'amiante, masqués, les pompiers se sont attaqués à cette épaisse carapace brûlante avec une cinquantaine de chalumeaux oxydriques, d'autant plus anxieux de faire très vite qu'ils ignoraient le nombre d'hommes qui pouvaient encore être enfermés dans ce four qu'était devenue la coque du « Constellation ».

PETITE CAUSE...

Rappelons que c'est un accident banal en soi qui est à l'origine de cette catastrophe. Une manœuvre un peu brusque d'un appareil de levage dont la fourche heurta sur le pont des hangars un foudre de 1800 litres d'essence pour avions à réaction qui venait d'être amené à bord. Le carburant se répandit sur le pont et s'infiltra dans la cage d'un élévateur de bombes où travaillait un soudeur à l'arc... et ce fut l'embrasement. Les cages d'ascenseurs firent appel d'air. Les flammes se propagèrent avec une rapidité foudroyante à travers les coursives encombrées de tonneaux de peinture, de produits détersifs, de rouleaux de plastique et d'innombrables échafaudages de bois.

UNE DES PLUS BELLES UNITÉS DE LA MARINE AMÉRICAINE

Le porte-avions « Constellation », dont la construction a coûté 75 millions de dollars, était le dernier porte-avions conventionnel de la classe du « Forrestal » (60.000 tonnes) commandé par la marine américaine qui le destinait à la flotte du Pacifique. Commencé en septembre 1957, il était achevé à 95 % au moment de la catastrophe. Il devait être mis en service au mois de mars prochain. C'était le plus grand porte-avions de la flotte américaine : long de 320 m, large de 77 m, sa hauteur atteint celle d'un immeuble de vingt-six étages. Il est conçu pour emporter de monante à cent avions et ses turbines lui assurent une vitesse de plus de trente nœuds.

Hier, on procédait au pompage des quelque 60.000 tonnes d'eau qui ont été déversées dans ses flancs.

NATIONS UNIES

Deux résolutions sur le Congo rejetées par l'assemblée générale

NEW-YORK (AFP). — L'assemblée générale de l'ONU a rejeté la résolution neutraliste sur le Congo qui demandait notamment la convocation du parlement congolais, la libération de tous les prisonniers politiques, et plus particulièrement de M. Lumumba, le retrait immédiat de tous les Belges du Congo et l'établissement d'un comité consultatif de l'ONU auprès du représentant du secrétaire général à Léopoldville. La résolution a recueilli 28 voix en sa faveur, 42 contre et 27 abstentions.

L'assemblée a également rejeté la résolution anglo-américaine qui visait particulièrement à renouveler la confiance de l'ONU au secrétaire général et à empêcher toute intervention militaire étrangère au Congo. La résolution anglo-américaine a obtenu 43 voix en sa faveur, 22 contre et 32 abstentions, soit moins de la majorité des deux tiers requise.

Le débat sur le Congo s'est donc terminé cette fois-ci sans qu'aucune des résolutions présentées soit adoptée.

AJOURNEMENT DE LA CONFÉRENCE SUR LA FÉDÉRATION CENTRALE AFRICAINE

La conférence chargée de réviser la constitution de la Fédération Rhodésie-Nyassaland s'est ajournée samedi matin à Londres à une « date indéterminée » de 1961, sans avoir réussi à répondre à la question que tous les délégués se sont posée dès le premier jour : la Fédération sera-t-elle maintenue ?

LES CHEFS POLITIQUES DU NÉPAL SOUS LES VERROUS

Tous les chefs politiques du Népal se trouvaient dimanche sous les verrous, après une opération de police de quatre jours.

Dernière heure sportive

Classement final des Six Jours de Lille

Les Six Jours de Lille ont pris fin la nuit dernière. Voici le classement :

1. Tressider-Murray (Aus) 781 p. ; 2. Godeau-Raynal (Fr) 634 p. ; 3. Decorte-Denoyette (Be) 433 p. ; 4. Dœnicke-Giessler (Al) 413 p. ; à un tour : 5. Ogna-Messina (It) 586 p. ; 6. De Bakker - De Paepe (Be) 500 p. ; à deux tours : 7. Thomas-Scobb (Fr) 445 p. ; à trois tours : 8. O. von Bueren-E. von Bueren (Suisse) 264 p. ; à quatre tours : 9. Forestier-Saura (Fr-Esp) 440 p.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, 20 h.
LES FÊTES DE LA BIBLE
Union pour le Réveil

Chapelle de la Rochette
18, avenue de la Gare
Mercredi à 20 h.
FÊTE DE NOËL
Chœur
Chacun est très cordialement invité.

CLUB DES PATINEURS
Noël des enfants
Cet après-midi dès 13 h 30
à la patinoire

Beaulac
GRAND RÉVEILLON DE SAINT-SYLVESTRE
Bal conduit par le «Golden Bridge Quintet»
Tél. 5 88 22

Beaulac
CASSOULET A LA TOULOUSAINE

Cartes de vœux de l'Unicef
en vente au
Bureau de Propagande Coop
Saint-Honoré 2 (2me étage)

Nos magasins sont ouverts sans interruption de 8 h à 18 h 30

armourins neuchâtel

CE SOIR à 20 h 30
à la SALLE DE LA PAIX
MEETING DE BOXE
Finales du tournoi régional
Location : magasin de tabac Barbezat
Terreaux 5 - Tél. 5 38 08

21 décembre

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 08.10 Coucher 16.38

LUNE Lever 10.27 Coucher 20.37

En page 4 : le carnet du jour et les Emissions radiophoniques

A Neuchâtel et dans la région

AU JOUR LE JOUR

Le Conseil fédéral sur la banquette

On s'occupe aussi de choses importantes au Conseil national. Un député zuricois a posé au Conseil fédéral une petite question qui n'a l'air de rien, mais qui touche en réalité les bases mêmes de notre vie sociale. Il s'en est pris en effet à l'individualisme toujours plus outrancier des voyageurs de nos trains.

Dans les trains, surtout dans les directs, relève le représentant du peuple, l'usage se répand de plus en plus de réserver des places avec des bagages, des journaux, etc., même lorsque aucun voyageur n'est attendu. Ainsi les gens jaloux de leur isolement ou de leurs aises procèdent-ils pour voyager sans voisin de banquette. Ce qui, on le conviendra, dénote une curieuse mentalité et constitue une atteinte au taux de capacité maximum des vagons CFF (cette dernière phrase est de Nemo).

Le Conseil fédéral s'est, comme on dit aujourd'hui, « penché » sur le problème. On voit nos sept sages, autour de la table, se pencher en cœur et heurter leur crâne dans un choc collectif. Du choc jaillit l'étincelle et de la discussion jaillit la lumière. Et le Conseil fédéral a répondu au conseiller national zuricois qu'il est loisible au voyageur de marquer une place pour lui-même et pour les personnes voyageant avec lui. Mais ceux qui prennent possession de toute une banquette alors qu'ils sont seuls doivent libérer les places lorsqu'il y a un manque de place manifeste. Si les voyageurs abusifs n'obéissent pas au contrôleur, ils devront acquitter pour ces places le prix du billet ordinaire du parcours. Les CFF ordonneront à leur personnel d'appliquer strictement les dispositions relatives au marquage des places.

Nous voilà renseignés. Le Conseil fédéral ne manque pas de souligner que les abus ne sont pas commis par les voyageurs ayant du savoir-vivre. La protestation du conseiller national zuricois ne nous concerne donc pas. Elles visent « les autres »...

NEMO.

P.S. Au sujet de la promenade aérienne dont ont bénéficié deux fillettes de Cornaux, victimes de la coqueluche, signalons que l'avion a volé à 4000 mètres et non 400.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 15 décembre. Von Allmen, Claudine-Hélène, fille de François-Frédéric-Louis, vétérinaire à Dombresson, et de Louise-Marie, née Hausser. 16. Dubois, Pascal-Jean-François, fils de Jules-Maurice, gérant à Neuchâtel, et d'Eglantine-Eugénie, née Monti.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 17 décembre. Kaspar, André-Alfred, fleuriste à Saint-Blaise, et Wäckerlin, Margrit, à Neuchâtel. 19. Schindelholz, Jean-Alfred, mécanicien électricien, et Borel, Nora-Elisabeth-Hildegard, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES. — 17 décembre. Steudler, Jean-Claude, électro-mécanicien, et Luther, Monique-Elisabeth, les deux à Neuchâtel ; Margot, Ami-Samuel, mécanicien à Neuchâtel, et Guye, Huguette-Arlette, à l'Auberson.

DÉCÈS. — 15 décembre. Monnard, Charles-Henri, né en 1877, employé CFF retraité à Concise, époux d'Eva-Elvina, née Junod. 16. Dubois-dit-Cosandier née Beck, Jeanne-Amélie, née en 1887, ménagère à Montezillon, veuve de Charles-Alexandre ; Banderet, Laurent-William, né en 1895, instituteur à Peseux, époux de Marguerite-Louise, née Tripet. 17. Girardin, Jean-François-Xavier, né en 1911, employé communal à Neuchâtel, époux d'Odette-Jacqueline, née Mina ; Matthey-de-l'Etang, née von Buren, Emma-Eusébie, née en 1876, ménagère à Neuchâtel, veuve de Louis-Edouard.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 20 décembre. — Température : moyenne : 1,7 ; min. : 0,8 ; max. : 3,4. Baromètre : moyenne : 706,2. Eau tombée : 5,0. Vent dominant : direction : sud-ouest modéré de 12 h 30 à 19 h. Etat du ciel : couvert, pluie de 4 h 15 à 6 h, pluie et neige de 12 h à 16 h.

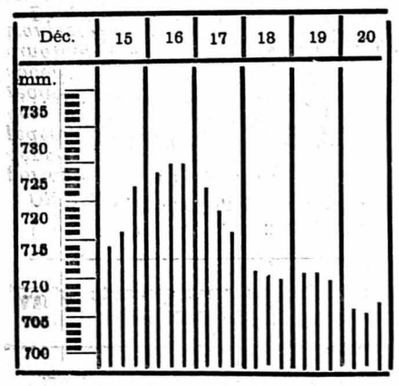

Niveau du lac, 19 déc. à 7 h. : 429,27

Niveau du lac, du 20 déc., à 7 h : 429.24

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : éclaircies locales, à part cela ciel couvert. Précipitations. En plaine, en général neige. Température en baisse. Vent du sud-ouest à ouest, modéré à fort en montagne, faible à modéré en plaine au nord des Alpes.

Sud des Alpes et Engadine : ciel tout d'abord couvert et précipitations. Par moments, neige jusqu'en plaine. Quelques éclaircies. En montagne, vent tournant à l'ouest. Température en baisse.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 17 décembre 1960, le Conseil d'Etat a délivré le brevet spécial pour l'enseignement du dessin artistique et décoratif dans les écoles publiques du canton à Mlle Anne-Charlotte Sahli, à Neuchâtel ; MM. Jean-Louis Brossard, à la Chaux-de-Fonds et Eric Drapela, à Neuchâtel ; le brevet spécial pour l'enseignement de la langue anglaise dans les écoles publiques du canton à Mme Irène Perrenoud, à Neuchâtel ; le brevet de maître de pratique en mécanique pour l'enseignement dans les écoles professionnelles du canton à M. Maurice Boiteux, à Travers. Le brevet spécial pour l'enseignement ménager à Mlle Edith Burgunder, à Fleurier.

Il a également autorisé Mlle Andrée Meyer, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacienne.

D'autre part, il a nommé M. Jean-Claude Richard aux fonctions de commis à l'office des poursuites et des faillites du district de Neuchâtel ; Mlle Simone Zwahlen aux fonctions de sténodactylographe au parquet du procureur général ; M. Jean Kung aux fonctions de commis au département des finances ; MM. André Joset et Claude Vuilleumier aux fonctions de dessinateurs au service des améliorations foncières ; M. Jacques Herminjard, ingénieur, aux fonctions d'électronicien à l'Observatoire cantonal ; Mlle Madeleine Ruch aux fonctions de sténodactylographe à l'Observatoire cantonal ; M. Pierre Cavin aux fonctions de machiniste à la Caisse cantonale de compensation ; Mlle Michèle Berger aux fonctions de sténodactylographe à l'Institut de physique ; M. Charles Wyss aux fonctions de secrétaire-adjoint à la préfecture des Montagnes ; MM. Maurice Simon et Jean-Claude Kissling aux fonctions de commis à la préfecture des Montagnes ; M. Georges Dill fils aux fonctions d'aide-concierge au bâtiment des services d'hygiène, à Neuchâtel.

LA VILLE

Les résultats du recensement communal

La ville compte 33,214 habitants

Le recensement communal fait le 15 décembre par la police des habitants a donné les résultats suivants :

La population de la ville était de 33,214 habitants, contre 32,524 au 31 décembre 1959. L'augmentation est de 690.

On compte 10,446 chefs de ménage, 14,860 mariés, 2772 veufs ou divorcés, 15,582 célibataires.

Concernant les confessions, il y a 23,301 protestants, 9370 catholiques romains, 19 catholiques chrétiens, 73 israélites et 451 personnes de religions diverses ou sans religion.

Les Neuchâtelois masculins sont au nombre de 5835, les Neuchâteloises 6965 ; Suisses masculins 7998, féminins 9347 ; étrangers masculins 1470 ; féminins 1599.

On a dénombré 340 horlogers, 40 agriculteurs et 14,311 personnes exerçant d'autres professions.

Notons encore qu'il y a dans notre ville 3366 maisons habitées ou inhabitées.

Des arbres malades doivent être abattus

Atteints depuis quelques années d'une maladie à laquelle on ne peut remédier, plusieurs arbres de nos parcs publics doivent être abattus. Déjà il avait fallu remplacer certains arbres sur les quais. Hier, les bûcherons communaux ont commencé l'abattage du grand orme situé à l'avenue du 1er-Mars, en face de l'Université. L'arbre était totalement pourri et il devenait dangereux. En cas de fort vent, des branches auraient pu se casser et tomber sur les piétons et les véhicules.

Prochainement, quatorze platanes malades de la terrasse supérieure de la Collégiale tomberont sous la hache. Ils seront remplacés par des tilleuls, essence plus robuste et résistant à la maladie.

Après une chute

Nous avons relaté, hier, l'accident survenu à M. Fritz Huguenin, de Baulmes, qui s'est fracturé la clavicule. Contrairement à ce que nous avons annoncé, M. Huguenin n'est pas tombé d'un tram mais a glissé alors qu'il descendait l'avenue de la Gare.

Chute dans un escalier

Hier à 17 heures, M. Ben Brahim Lahcen, âgé de 55 ans, cuisinier à la Chaux-de-Fonds, a fait une chute dans l'escalier de l'immeuble No 6 de la Grand-Rue. Blessé à la face, il a été transporté aux Cadolles.

CHAUMONT

Noël à la chapelle

(c) Dimanche après-midi, les élèves de la classe de Chaumont, leurs parents et leurs nombreux amis se sont réunis à la chapelle pour fêter le Noël chaumonnier, préparant en quelque sorte, dans une ambiance religieuse, mais simple et bien campagnarde, le vrai Noël en famille.

Le pasteur de Montmollin apportait le message de Noël qu'agrémentaient les chants et poésies des enfants. Ceux-ci furent d'ailleurs comblés de cadeaux utiles et de douceurs grâce à la générosité de nombreux amis. Le Chœur mixte de Chaumont et les élèves de l'école du dimanche se sont aussi produits. On remarquait, en particulier, la présence de M. F. Martin, président de commune, qui s'intéresse toujours beaucoup et avec bienveillance à Chaumont.

Naissances

Marc-André SCHENK est heureux de faire part de la naissance de son petit frère

Philippe - Christian

20 décembre 1960

Maternité de Landeyeux — Pommeret 23 Cernier

Des voleurs de coffre-fort devant le tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel a siégé hier sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de MM. Pierre Kung et Aimé Galland. M. Jean Colomb, procureur général, occupait le siège du minsitère public, et M. Jacques Matile fonctionnait en qualité de greffier. Le rôle de l'audience comportait deux affaires : un abus de confiance et un vol avec dommage à la propriété.

ABUS DE CONFIANCE

J.-L. P. est prévenu d'abus de confiance au préjudice de la Société coopérative de consommation, pour une somme de 3850 fr. 20. J.-L. P. a cependant reconnu spontanément les faits, et, aujourd'hui, grâce à des retenues de salaire, la dette ne s'élève plus qu'à 1535 fr. 05, la plaignante ayant été dédommagée du solde.

J.-L. P. a de sérieuses circonstances atténuantes. Sa femme, subitement tombée malade, a dû être hospitalisée dans un sanatorium, et s'y trouve actuellement encore. De plus, le prévenu est un délinquant primaire.

J.-L. P., qui est décidé à rembourser complètement sa dette, fait preuve d'un repentir actif.

Pour ces raisons, le tribunal condamne J.-L. P. à huit mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans.

Il paiera au moins 100 fr. par mois jusqu'au retour de sa femme. Dès son retour, les sommes mensuelles à verser à la Société coopérative pourront être diminuées.

Les frais de la cause, s'élevant à 160 fr., sont mis à la charge du prévenu.

VOL D'UN COFFRE-FORT

Le tribunal s'occupe ensuite d'une affaire de vol avec dommage à la propriété. Les deux prévenus ne sont pas inconnus de la justice neuchâteloise, pour ne citer que cette dernière... Dans la nuit du 11 au 12 octobre 1960, G. J., accompagné de F. D., pénétraient par effraction dans les locaux de l'Office du travail, à Neuchâtel, et s'emparaient du coffre-fort, contenant des valeurs pour environ 1000 fr.

Le coffre, qui ne put être ouvert sur place, fut transporté hors du bâtiment, puis F. D. le cacha chez lui. Mal lui en prit, car son patron, flairant quelque chose d'anormal, avertit la police.

Les prévenus reconnaissent les faits, mais le rôle des avocats n'est guère facilité. En effet, G. J. accumule quelque dix condamnations, et des vingt dernières années, il en a passé environ dix en prison. Quant à F. D., sa situation n'est guère plus brillante.

Tous deux expliquent leur délit par un besoin pressant d'argent.

L'avocat de F. D. dépeint la situation difficile de son client, et demande au tribunal d'accorder à F. D. une peine ferme, ce qui lui donnerait une dernière chance, une fois sa peine purgée, de se réintégrer dans la société.

Le défenseur de G. J. réclame, lui aussi, une peine ferme, ce qui permettrait à son client d'échapper à l'internement administratif. G. J. avait, en effet, lors d'un précédent jugement, été mis solennellement en garde en cas de récidive.

En fait, F. D. est condamné à un an de réclusion, moins 70 jours de préventive. G. J., vu l'avertissement récent qui lui avait été signifié, voit sa peine commuée en internement administratif pour une durée de cinq ans.

Les deux prévenus sont privés des droits civiques pendant dix ans, et supporteront solidairement les frais, s'élevant à 700 fr.

Tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier, sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. Jacques Matile, qui remplissait les fonctions de greffier.

Le tribunal s'occupe tout d'abord d'une affaire de menace. J. P. H. a menacé de donner une « tripatouillée » au plaignant, cela après avoir vainement tenté de lui expliquer plus gentiment que le chemin privé, sur lequel chacun d'eux a un droit de co-propriété, n'est pas le lieu idéal pour les promenades hygiéniques de la chienne de son voisin.

Le président propose un arrangement, mais la partie plaignante refuse cette proposition.

Aucun témoin ne pouvant être cité, J. P. H. bénéficie du doute et est acquitté. Les frais sont mis à la charge de l'Etat.

VOLS ET TENTATIVES DE VOL

Dans la seconde affaire, R. D. est accusé de vols et de tentatives de vol réitérées.

Les méfaits ne portent que sur des marchandises. En raison de l'âge du prévenu et de sa situation de délinquant primaire, le tribunal le condamne à trente jours d'arrêts, moins seize jours de préventive, avec sursis pendant trois ans. Les frais, s'élevant à 120 francs, sont à la charge du prévenu.

CONCURRENCE DÉLOYALE

Enfin, le tribunal doit statuer sur un cas de concurence déloyale.

P. S., commerçant, offre un certain type de « caravanes » dont le plaignant affirme être le seul représentant autorisé en Suisse. P. S. acquiert lesdites caravanes en Grande-Bretagne. Le tribunal préconise un arrangement que les parties acceptent. Le prévenu reconnaît devoir 50 fr. à la fondation Pro Juventute. Les frais réduits à 47 fr. 40, seront supportés par lui. La plainte est retirée.

VAL-DE-TRAVERS

Neige lourde et routes difficiles

(c) Mardi, la neige est tombée jusque dans le fond de la vallée. Mélangée de pluie, elle a rendu la circulation sinon dangereuse, du moins difficile.

BUTTES

Recensement cantonal

(sp) Le recensement cantonal du 15 décembre a donné les résultats suivants : population totale 808 habitants, soit 20 de moins que l'an passé à la même époque.

Du point de vue de l'état civil, on a dénombré 389 mariés, 73 veufs ou divorcés et 345 célibataires. Il y a 272 chefs de ménage.

Les horlogers neuchâtelois sont 43 et non neuchâtelois 27 ; les agriculteurs neuchâtelois 26 et non neuchâtelois 25 ; sont occupés dans des professions diverses, 90 Neuchâtelois et 77 non Neuchâtelois ; il y a 20 apprentis dont 8 nés en 1941 ; les assurés contre le chômage sont 170.

La commune compte 304 personnes du sexe masculin et 404 du sexe féminin. En ce qui concerne la confession, il y a 684 protestants et 124 catholiques.

La doyenne de la commune est Mme Julia Magnin, née le 15 avril 1870, et le doyen M. Albert Vallon, né le 10 juin 1874.

Au home des vieillards, la doyenne est Mme Emilia LeCoultre, née le 2 septembre 1869 et le doyen M. John Benoit, né le 30 mars 1872.

En outre, il y a 474 Neuchâtelois, 276 Suisses d'autres cantons et 58 étrangers.

FLEURIER

Le sapin de Noël

(c) Planté lundi après-midi sur la place du Marché, le sapin communal de Noël a commencé, hier matin, d'être paré de ses mille ampoules électriques, qui seront illuminées de Noël jusqu'à la fin des fêtes de l'An.

LES VERRIÈRES

La vente des bois des communes des Verrières et des Bayards

(c) Cette vente de bois des deux communes a, on le conçoit aisément, une grande importance locale. Aussi, avait-elle attiré une affluence record de plus de 200 acheteurs et curieux, qui remplissaient la grande salle de l'hôtel de ville.

Introduite par M. Jean Fuchs, président de commune des Verrières, cette vente eut lieu en présence de MM. Farron, inspecteur cantonal des forêts, Bourquin, gérant de l'Association forestière neuchâteloise, Fritz Grandjean, inspecteur de l'arrondissement forestier VI, et des délégués des communes du vallon.

Le record des soumissions a été battu avec 51 amateurs de nos bois, et les communes peuvent être satisfaites de leurs offres.

Voici quelles ont été les attributions :

Forêts des Verrières. — Lot 1, div. 2, à Fr. 144.— le m³. Lot 5, div. 29, à Fr. 123.— le m³. Lot 6, div. 33, à Fr. 122,65 le m³. Lot 7, div. 43, à Fr 120.— le m³. Lot 8, div. D, résineux, à Fr. 112,50 le m³. Hêtres, à Fr. 90.— le m³. Lot 2, div. 4, Fr. 122.— le m³.

Bois des Bayards. — Lot 9, div. 5, à Fr. 122,50 le m³. Lot 10, div. 13, à Fr. 123.— le m³. Lot 11, div. 21 ouest, à Fr. 126,10 le m³. Lot 12, div. 21 est, à Fr. 122,50 le m³. Lot 13, div. C, à Fr. 121,50 le m³.

Après les attributions, M. Piere Chédel, président de commune des Bayards, remercia les soumissionnaires et leur souhaita un bon retour chez eux.

Concert de Noël à Couvet

(c) Dimanche dernier, le Chœur mixte de l'Eglise réformée donnait son concert de Noël, qui devient une tradition.

Le « Prélude en la majeur », de J.-S. Bach, joué à l'orgue par Mlle Suzanne Ducommun, constituait une excellente préparation à la suite du programme. Deux cantates étaient consacrées à la partie chorale. La première : « Qu'au nom seul du Christ », de Buxtehude, était, si l'on peut dire, une reprise ; en effet, cette œuvre a rappelé à bien des auditeurs et même à quelques chanteurs sa première exécution, dans le même temple, le 25 février 1940, au cours d'un recital Buxtehude, avec Charles Schneider à l'orgue et Mme Bolle-Ecklin comme soliste, par le Chœur de l'Eglise nationale. L'interprétation de dimanche dernier fut bonne ; si certaines parties parurent un peu ternes, le chœur final, en revanche, atteignit une envolée et une ferveur profondes. La soliste, Mlle Wally Stampfli, soprano, de Lausanne, possède une belle voix pure, peut-être un peu ténue, mais un rythme remarquable donnant un relief particulier aux phrases et aux périodes qu'elle place chacune dans son plan. L'Orchestre de chambre de la Chaux-de-Fonds s'est acquitté avec bonheur d'une tâche ingrate. En effet, le parapet hermétique aux sons qui sert de garde-fou à la galerie, devant les musiciens et les chanteurs et chanteuses à l'arrière-plan, étouffant toute réverbération du son, dessert particulièrement les cordes, elles prennent une aigreur dont les exécutants ne sont nullement responsables. Leur bon accompagnement ne mérite que des éloges. Cet hommage à Buxtehude était d'autant plus émouvant qu'il est fort probable que la cantate exécutée a été écrite pour un des grands concerts de chacun des cinq dimanches de l'Avent dont Buxtehude établit la tradition dès 1673, à Lübeck. N'oublions pas de citer le solo de M. Georges Müller qui fut également bien dans le style de l'œuvre : simplicité et naturel.

En seconde partie, une cantate toute moderne de Bernard Reichel. Il faut louer le directeur, M. Jeanneret, de s'attaquer à des compositions de cette envergure, et louer également les chanteurs de consentir à l'effort très grand d'adaptation à une musique exigeant une revision presque totale des habitudes acquises et des traditions.

Reichel est avant tout un coloriste, et sa musique donne l'impression nouvelle d'être aussi de la lumière. Deux éléments nouveaux intervenaient ici, absents dans Buxtehude : les enfants et les cuivres. Les enfants furent délicieux de fraîcheur et d'ingénuité. Les cuivres (des amateurs de la localité) méritent les plus grands éloges pour la précision et la pureté de leur jeu qui fut un élément important du succès. La récitante, Mlle Stampfli, a droit à une mention spéciale pour le relief qu'elle sut donner à un rôle souvent bien ingrat. En résumé, si tout ne fut pas également parfait, il faut remercier directeur et chanteurs de cette belle exécution qui dépasse de loin ce qu'on peut attendre d'un chœur de village et qui a le grand mérite de familiariser choristes et auditeurs avec un des aspects de l'art contemporain. Reichel, tout en usant avec audace parfois de certains éléments modernes, reste, dans ses compositions, un modeste serviteur de l'Evangile. On chercherait vainement dans ses œuvres des effets artificiels, il est tout au service du message qu'il commente. Le Chœur mixte et ses collaborateurs doivent être remerciés de la fidélité et la ferveur de leur interprétation.

MONTAGNES

LES JOIES DE L'HIVER

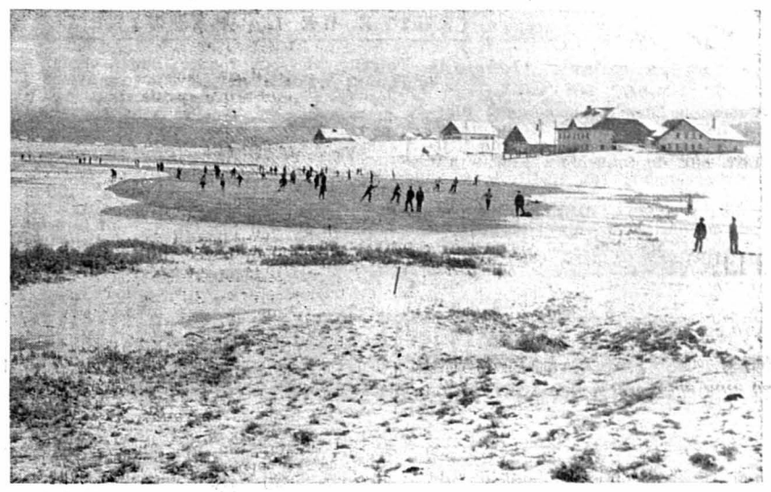

Dimanche, le lac des Taillières était gelé ; ce qui fit le bonheur des amateurs de patin.

(Phot. Schneider, Cernier)

LA SAGNE

Un piéton blessé par une voiture

Lundi à 18 heures, M. Ch. D., âgé de 71 ans, qui marchait sur le trottoir bordant la route du village de la Sagne, a été renversé par une voiture, alors qu'il traversait subitement la chaussée. Il a été légèrement blessé.

VIGNOBLE

CRESSIER

† Willy Banderet

C'est avec beaucoup de chagrin que nous avons appris le décès de M. Willy Banderet, instituteur, et qui fut correspondant à Cressier de notre journal pendant de nombreuses années. A sa retraite, après plus de 40 ans d'enseignement, il s'était installé à Peseux où il avait accepté de reprendre une classe. M. Banderet a servi dans l'armée avec le grade de capitaine d'infanterie.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Mort d'un ancien pasteur à Yverdon

ZURICH. — On annonce le décès, à Zurich, de l'écrivain et journaliste Walter Marti. Né le 25 avril 1896, le défunt fut pasteur à Niederweningen, à Gênes et à Yverdon. Il fut pendant de nombreuses années correspondant de la « Nouvelle Gazette de Zurich », à Bruxelles.

Vincent arrêté en Valais

(c) Peu après qu'un cambriolage eut été signalé lundi soir à Viège, deux agents demandèrent à un individu de bien vouloir montrer ses papiers. Un des agents reconnut L. Vincent et celui-ci, se sentant pris, voulut s'enfuir. Les agents le poursuivirent et l'un d'eux tira deux coups de feu dans sa direction, dont un le blessa à une jambe et l'obligea à ralentir. Vincent fut saisi et conduit à l'hôpital, puis en prison.

Le fugitif a reconnu avoir commis des cambriolages en Haut-Valais. Borlaz et Vincent sont maintenant de nouveau sous les verrous. Le juge d'instruction du Valais prendra contact avec les autorités vaudoises concernant la suite à donner après cette arrestation. Vincent retrouvera par la suite les prisons d'Yverdon.

GRANDSON

Un nouveau préfet

(c) Le Conseil d'Etat a nommé M. Georges Schneiter, préfet du district de Grandson dès le 1er janvier 1961, en remplacement de M. Jacques Jaquier, démissionnaire. M. Schneiter est né en 1914 et est originaire d'Amsoldigen et bourgeois de Grandson.

ESTAVAYER

Assemblée des contribuables

(c) Les contribuables d'Estavayer se sont réunis mardi soir à la Grenette, sous la présidence de M. Victor Maître, syndic. A l'unanimité, ils ont approuvé la proposition du directeur des finances, M. Jacques Bullet, de renouveler pour deux ans la cote actuelle des impôts, soit 90 c. par franc payé à l'Etat, sur le revenu et la fortune.

BIENNE

Blessé au travail

(c) Mardi matin à 2 h. 40, M. Fritz Hirschi, ouvrier CFF, a été atteint à la gare aux marchandises par un tracteur-élévateur.

L'infortuné travailleur qui souffrait de blessures internes a dû être transporté à l'hôpital de Beaumont.

VALLÉE DE LA BROYE

Un garde-chasse quitte son emploi

(c) A la requête des autorités du département cantonal, M. Alfred Overney, garde-chasse et garde-pêche de la Broye et du Lac, a déposé son mandat. Il a été remplacé par M. Eugène Débieux, garde retraité, qui a repris provisoirement ces fonctions, déjà exercées par lui pendant 20 ans à la satisfaction des autorités. Quant à M. Alfred Overney, il a repris du service comme gendarme.

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER

Le budget accepté

(c) Samedi et dimanche, les électeurs de Saint-Imier ont accepté, par 335 oui contre 185 non, et 3 bulletins nuls, le budget pour 1961. Celui-ci présente 3.073.234 fr. aux recettes et 3.073.124 fr. aux dépenses, soit un boni présumé de 110 fr.

La participation aux urnes fut de 27,6 %.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame William Mentha-Ruedin, à Cortaillod, et leur fils Daniel, à Zurich ;
Madame et Monsieur Ernest Girardier-Mentha et leur fils Pierre, à Cortaillod ;
Madame et Monsieur Aloys Kessler-Girardier, à Chézard ;
Monsieur Jean-Paul Mentha, sa fiancée Madame Portmann, à Chambrelien, et ses fils Jean-René et Bernard Mentha, à Hambourg et à la Chaux-du-Milieu ;
Madame et Monsieur Jean Moor-Mentha et leur fils Jean-René, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Fred. Rosselet et famille, au Côty,
ainsi que les familles parentes et alliées, Mentha, Pochon, Berger, Meister, Vicquerat, Dubois, Vouga, Renaud,
ont le profond chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Jean MENTHA

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, le 20 décembre 1960, dans sa 88me année, enlevé subitement à leur tendre affection.

Cortaillod, 20 décembre 1960.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'ensevelissement aura lieu à Cortaillod, jeudi 22 décembre, à 13 heures.

Culte pour la famille et les amis au domicile, route de l'Areuse 20, à 12 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

†

Mademoiselle Béatrice Hemmeler ;
Monsieur et Madame Fred Wullschleger ;
Monsieur et Madame Maurice Droz-von Bergen ;
Monsieur Jean-Pierre Droz ;
Mademoiselle Marie-Claude Wullschleger ;
Monsieur Carlo Wullschleger ;
Monsieur Michel Wullschleger ;
les enfants et petits-enfants de feu Beat Wüest ;
les enfants et petits-enfants de feu Madame Rosa Eggenschwyler ;
les familles Hemmeler, Dengler, Lieberherr, Hanhard, Denzler, Setz, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Charles HEMMELER

née Amélie EGGENSCHWYLER

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 86me année, munie des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 18 décembre 1960.
(Saars 15.)

L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 21 décembre, à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée sud).

Messe de requiem en l'église catholique, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du *Club de bridge de Neuchâtel* a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Charles HEMMELER

mère de Mademoiselle Béatrice Hemmeler, secrétaire dévouée de la société.

Le comité de la *Croix-Bleue* a le grand regret d'annoncer aux membres de la section le décès de

Mademoiselle
Marguerite MAURER

membre de la Croix-Bleue depuis de longues années.

Dieu essuiera toutes larmes de leurs yeurs. Ap. 7 : 17.

Domicile mortuaire : Rue Malile 6.